

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 2 décembre 2010, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés et notes complémentaires. Sauf indication contraire, l'information financière fournie dans le présent rapport est basée sur les états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, et les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2010, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et sur la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse sec.gov.

6	Vue d'ensemble et perspectives	31	Information financière trimestrielle	51	Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique
6	Faits saillants financiers et autres	31	Rendement au quatrième trimestre de 2010	52	Risque lié à la réputation
7	Aperçu de la Banque Royale du Canada	32	Analyse des résultats et des tendances	52	Risque d'assurance
7	Vision et objectifs stratégiques	33	Résultats par secteur géographique	52	Risque environnemental
7	Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	34	Situation financière	52	Autres facteurs de risque
9	Rendement financier	34	Bilans condensés	53	Gestion du capital
9	Vue d'ensemble	34	Arrangements hors bilan	58	Information financière supplémentaire
13	Résultats des secteurs d'exploitation	39	Gestion du risque	58	Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC
13	Résultats par secteur d'exploitation	39	Aperçu	60	Questions en matière de comptabilité et de contrôle
13	Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	41	Risque de crédit	67	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR
14	Services bancaires canadiens	44	Rendement au chapitre de la qualité du crédit	68	Opérations entre apparentés
17	Gestion de patrimoine	45	Risque de marché	69	Renseignements supplémentaires
21	Assurances	48	Gestion des liquidités et du financement		
24	Services bancaires internationaux	51	Aperçu d'autres risques		
27	Marchés des Capitaux	51	Risque opérationnel		
30	Services de soutien généraux	51	Risque stratégique		

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur l'exercice 2010, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine et internationale, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris la gestion des liquidités et du financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que notre vision, nos objectifs stratégiques et nos objectifs en matière de rendement financier, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir » et de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces risques, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché et opérationnel et les risques d'illiquidité et de financement, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués aux

rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques; la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux dotations, aux provisions et aux évaluations; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales, les modifications et les nouvelles interprétations des lignes directrices concernant le capital à risque, des directives en matière de présentation d'information et des lignes directrices des autorités de réglementation concernant les liquidités, ainsi que la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et les règlements aux termes de cette loi qui seront édictés; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Faits saillants financiers et autres

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008	2010 par rapport à 2009 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	28 330 \$	29 106 \$	21 582 \$	(776)\$	(2,7)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861	3 413	1 595	(1 552)	(45,5)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	5 108	4 609	1 631	499	10,8 %
Frais autres que d'intérêt	14 393	14 558	12 351	(165)	(1,1)%
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	1 000	–	(1 000)	n.s.
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	6 968	5 526	6 005	1 442	26,1 %
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$	1 365 \$	35,4 %
Secteurs – bénéfice net (perte nette)					
Services bancaires canadiens	3 044 \$	2 663 \$	2 662 \$	381 \$	14,3 %
Gestion de patrimoine	669	583	665	86	14,8 %
Assurances	405	496	389	(91)	(18,3)%
Services bancaires internationaux	(317)	(1 446)	(153)	1 129	78,1 %
Marchés des Capitaux	1 647	1 768	1 170	(121)	(6,8)%
Services de soutien généraux	(225)	(206)	(178)	(19)	(9,2)%
Bénéfice net	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$	1 365 \$	35,4 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	3,49 \$	2,59 \$	3,41 \$	0,90 \$	34,7 %
– dilué	3,46 \$	2,57 \$	3,38 \$	0,89 \$	34,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	14,9 %	11,9 %	18,1 %	n.s.	300 p.b.
Rendement du capital de risque (1)	25,4 %	19,5 %	29,6 %	n.s.	590 p.b.
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,63 %	0,97 %	0,53 %	n.s.	(34) p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	1,65 %	1,86 %	0,96 %	n.s.	(21) p.b.
Ratios de capital et coefficients					
Ratio du capital de première catégorie	13,0 %	13,0 %	9,0 %	n.s.	– p.b.
Ratio du capital total	14,4 %	14,2 %	11,0 %	n.s.	20 p.b.
Coefficient actif-capital	16,5X	16,3X	20,1X	n.s.	n.s.
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie (2)	9,8 %	9,2 %	6,5 %	n.s.	60 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	726 206 \$	654 989 \$	723 859 \$	71 217 \$	10,9 %
Valeurs mobilières	193 331	186 272	171 134	7 059	3,8 %
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	292 206	280 963	289 540	11 243	4,0 %
Actifs liés aux dérivés	106 246	92 173	136 134	14 073	15,3 %
Dépôts	433 033	398 304	438 575	34 729	8,7 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	33 250	30 450	24 650	2 800	9,2 %
Moyenne du capital de risque (1)	19 500	18 600	15 050	900	4,8 %
Actif pondéré en fonction du risque	260 456	244 837	278 579	15 619	6,4 %
Biens sous gestion	264 700	249 700	226 900	15 000	6,0 %
Biens administrés – RBC	683 800	648 800	623 300	35 000	5,4 %
– RBC Dexia IS (3)	2 779 500	2 484 400	2 585 000	295 100	11,9 %
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 420 719	1 398 675	1 305 706	22 044	1,6 %
– moyenne (diluée)	1 433 754	1 412 126	1 319 744	21 628	1,5 %
– à la fin	1 424 922	1 417 610	1 341 260	7 312	0,5 %
Dividendes déclarés par action	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	– \$	n.s.
Rendement de l'action (4)	3,6 %	4,8 %	4,2 %	n.s.	(120) p.b.
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$	(0,41) \$	(0,7)%
Capitalisation boursière (TSX)	77 502	77 685	62 825	(183)	(0,2)%
Renseignements généraux					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	72 126	71 186	73 323	940	1,3 %
Nombre de succursales	1 762	1 761	1 741	1	0,1 %
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	5 033	5 030	4 964	3	0,1 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (5)	0,959 \$	0,858 \$	0,969 \$	0,101 \$	11,8 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,980 \$	0,924 \$	0,830 \$	0,056 \$	6,1 %

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, au rendement du capital de risque, à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à la moyenne du capital de risque et à la moyenne de l'actif. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Représente le total des biens administrés de la coentreprise dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

(4) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(5) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services

d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 79 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de près de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 50 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à **Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients**. Nos objectifs stratégiques pour 2010 étaient les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- Aux États-Unis, être un important fournisseur de services sur les marchés des capitaux ainsi que de services bancaires et de gestion de patrimoine, en tirant parti de nos importantes capacités;
- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, être un prestataire de choix de services précis sur les marchés des capitaux et de certains services bancaires et de gestion de patrimoine dans des marchés cibles.

Une analyse des progrès réalisés en 2010 relativement à ces objectifs est présentée à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, nous avons modifié nos objectifs stratégiques de manière à tenir compte de facteurs externes,

notamment une réglementation accrue, et à tirer parti des occasions qui se présentent dans l'industrie des services financiers, l'accent étant mis sur nos marchés cibles et sur une expansion continue à l'échelle mondiale. Nous nous efforçons d'être l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés au chapitre du rendement et d'assurer une croissance durable et rentable ainsi que des résultats se situant dans le quartile supérieur pour nos actionnaires, comme en témoignent nos trois objectifs stratégiques pour 2011, qui sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers;
- À l'échelle mondiale, être un chef de file en matière de prestation de solutions liées aux marchés des capitaux et à la gestion de patrimoine;
- Dans des marchés cibles, être un chef de file en matière de prestation de services financiers choisis reposant sur nos forces principales.

Aperçu et perspectives

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – Données en date du 2 décembre 2010

Canada

Le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne s'est établi à 3,1 % en 2010, en hausse par rapport à la croissance estimative de 2,6 % que nous prévoyions le 3 décembre 2009. Ce résultat reflète essentiellement les gains enregistrés au premier semestre, par suite de l'accroissement des dépenses engagées par les consommateurs, les gouvernements et les entreprises. Le niveau élevé des activités sur le marché de l'habitation enregistré au premier semestre de 2010, découlant principalement de la faiblesse des taux d'intérêt, a diminué considérablement au deuxième semestre en raison de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Colombie-Britannique et en Ontario en juillet 2010. Le ralentissement de la croissance du PIB au deuxième semestre s'explique en partie par la diminution des exportations nettes. Le taux de chômage, qui s'est chiffré à 8,1 % au troisième trimestre, a diminué légèrement par rapport à l'exercice précédent. La Banque du Canada a haussé le taux de financement à un jour, le portant à 1 %, en raison de l'accroissement de la demande au cours du premier semestre.

Une croissance de l'économie canadienne de 2,9 % est prévue en 2011, laquelle reflète des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises modérées, soutenues par le maintien de faibles taux d'intérêt. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada maintienne le taux de financement à un jour à 1 % au premier trimestre de 2011, et à ce que ce taux soit majoré à 2,0 % d'ici la fin de l'exercice, en raison des légères pressions inflationnistes prévues. Bien qu'une reprise des marchés du travail soit prévue, cette reprise sera graduelle et pourrait entraîner des pressions sur la qualité du crédit.

États-Unis

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine s'est établi à 2,7 % au cours de 2010, en hausse par rapport à la croissance estimative de 2,5 % que nous prévoyions le 3 décembre 2009. Ce résultat tient principalement aux mesures de relance mises en œuvre par le gouvernement ainsi qu'aux dépenses des entreprises qui avaient reporté leurs achats de stocks au premier semestre de 2010. Le ralentissement de la croissance au deuxième semestre tient à l'incidence réduite des mesures de relance et à la baisse de confiance des consommateurs. L'affaiblissement des marchés de l'habitation et du travail vers le milieu de 2010 a fait craindre que la reprise de l'économie américaine soit plus lente que prévu. En réaction, la Réserve fédérale a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux entre 0 % et 0,25 %.

Une croissance de l'économie américaine de 2,8 % est prévue en 2011, laquelle reflète des dépenses de consommation et des dépenses

des entreprises modérées. La Réserve fédérale américaine continue de mettre en œuvre des mesures de relance par l'entremise de son programme d'allègement quantitatif. Nous prévoyons que la Réserve fédérale maintiendra la fourchette du taux des fonds fédéraux entre 0 % et 0,25 % jusqu'au milieu de 2012, afin d'assurer une stimulation continue de l'économie.

Autres économies mondiales

La plupart des économies mondiales ont connu une amélioration générale en 2010. Cependant, la croissance a ralenti au deuxième semestre, en raison de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et des mesures d'austérité fiscale mises en place sur ce continent. Le deuxième trimestre de 2010 s'est caractérisé par une croissance supérieure aux prévisions au Royaume-Uni et en Allemagne, tandis que la faiblesse de l'économie s'est maintenue en Grèce et au Portugal. La Banque centrale européenne a maintenu son taux directeur à 1 %, en raison des nouvelles préoccupations concernant la reprise économique mondiale. Nous prévoyons un taux de croissance modéré de 1,7 % dans la zone euro en 2011, qui reflète les récentes révisions à la baisse des cotes de crédit d'États souverains, les mesures d'austérité fiscale, et le maintien d'une faible demande intérieure. Par conséquent, la Banque centrale européenne maintiendra vraisemblablement son taux directeur à 1 % jusqu'au début de 2012.

Dans l'ensemble, l'économie mondiale a affiché un taux de croissance estimatif de 4,6 %, résultat qui reflète la solide croissance au premier semestre de l'exercice. En Chine, la croissance est demeurée forte en raison de la solide demande intérieure. Nous nous attendons à une croissance plus modérée en 2011, avec une croissance mondiale de 4,25 %.

Marchés des capitaux

Les marchés financiers mondiaux se sont améliorés au début de 2010, mais ils se sont avérés volatils au deuxième semestre. La crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe a entraîné des pressions sur les marchés financiers mondiaux, particulièrement au cours du deuxième semestre. De plus, l'incertitude liée à la réforme réglementaire aux États-Unis et aux exigences en matière de capital réglementaire des institutions financières à l'échelle mondiale a persisté. En conséquence, les investisseurs ont fait preuve d'une prudence accrue, qui a entraîné une réduction des volumes de transactions des clients, ce qui a eu une incidence défavorable sur certaines de nos activités de négociation sur les marchés financiers.

En 2011, nous nous attendons à ce que les marchés financiers mondiaux continuent de subir des pressions et ce, tant que la viabilité de la reprise économique ne sera pas manifeste.

À compter du premier trimestre de 2010, nous avons cessé de considérer que les gains et les pertes liés à certaines valeurs mobilières découlaient de la volatilité qui a caractérisé le marché en 2008 et en 2009; nous considérons plutôt que ces gains et ces pertes se produisent dans le cours normal de nos activités. Certains de ces titres continuent de subir l'incidence de la volatilité comptable, et nous présentons séparément les gains et les pertes respectifs au titre de certains éléments liés au marché et au crédit lorsqu'ils sont considérables.

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique se fondent sur des renseignements et des hypothèses provenant de sources qui nous semblent fiables. Si ces renseignements ou ces hypothèses ne sont pas exacts, les résultats économiques réels pourraient différer considérablement des perspectives présentées dans cette section.

Contexte réglementaire

En septembre 2010, le comité de Bâle sur la supervision bancaire (comité de Bâle) a annoncé que des modifications avaient été apportées aux propositions concernant le capital publiées initialement en décembre 2009. Le comité de Bâle a modifié la définition de capital, a révisé les exigences minimales en matière de capital réglementaire et a introduit de nouveaux coussins de capital visant à s'assurer que les banques seront davantage en mesure de composer avec des périodes de stress économique et financier dans l'avenir. Ces modifications entraîneront probablement une hausse des niveaux minimums de capital et de liquidités et seront mises en œuvre graduellement entre 2013 et 2019.

Grâce à notre solide position de capital actuelle, nous sommes d'avis que nous pourrions satisfaire aux exigences de l'accord de Bâle III selon l'échéancier établi. Nous continuerons d'agir de façon proactive et de prendre des décisions qui atténueront l'incidence de ces exigences sur nos activités.

En novembre 2010, le groupe des 20 économies industrielles et émergentes (G20) a donné son aval à l'échéancier proposé par le comité de Bâle. Il s'est par ailleurs engagé à déterminer, d'ici le milieu de 2011, quelles institutions financières revêtent une importance systématique pour le système financier mondial. Ces institutions feraient l'objet d'une supervision accrue de la part des organismes de réglementation et de normes plus strictes en matière de capital, de liquidités et d'évaluation des risques.

Aux États-Unis, la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act a été promulguée en juillet 2010. Cette loi comporte des réformes financières prévoyant des mesures accrues de protection des consommateurs, la réglementation des marchés des dérivés hors cote, le maintien d'un capital plus élevé et d'autres normes aux fins de la gestion prudente, et des restrictions visant les opérations de négociation pour compte propre ainsi que les placements et les commandites dans des fonds de couverture et les placements privés effectués par des banques étrangères exerçant des activités aux États-Unis. Nous poursuivons notre évaluation de l'incidence possible des réformes, au fur et à mesure que les dispositions de la loi sont mises en œuvre et interprétées par les autorités de réglementation aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, d'importantes révisions continuent d'être apportées au système de réglementation du secteur financier, par suite du transfert à la Banque d'Angleterre d'importants pouvoirs détenus par la Financial Services Authority. Nous poursuivons notre évaluation de l'incidence possible de ces réformes et d'autres réformes mises en place au Royaume-Uni, notamment l'introduction d'une taxe pour les banques.

Nous surveillons de manière continue l'évolution du marché et du contexte réglementaire et améliorons notre cadre de gestion du risque de manière à refléter les changements qui surviennent. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une de nos principales compétences, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre approche efficace en matière de gestion des risques. Pour plus de détails sur notre cadre de gestion du risque et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque, Aperçu d'autres risques et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement pour les actionnaires par l'atteinte d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur à moyen terme (de 3 ans à 5 ans), ce qui reflète notre point de vue à plus long terme sur l'atteinte d'un rendement financier solide et constant.

Le rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. Le rendement total pour les actionnaires absolu fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et le rendement relatif reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier sont des mesures annuelles qui servent à évaluer notre rendement global ainsi que les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces mesures de manière qu'elles reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire.

Nos objectifs financiers sont les suivants : un taux de croissance du bénéfice dilué par action de 7 %+, un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16 % à 20 % et de solides ratios de capital. Ces objectifs financiers se traduisent par un ratio de distribution cible de 40 % à 50 %. Le levier d'exploitation défini ne constitue plus un indicateur approprié, en raison du caractère diversifié de nos activités et du fait qu'il ne peut pas être comparé aux indicateurs utilisés par notre groupe d'entreprises homologues.

En nous basant principalement sur ces objectifs en matière de rendement financier aux fins de la prise de décisions, nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour assurer une croissance du bénéfice durable et des rendements élevés pour les actionnaires.

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans se chiffre à 3 % et à 10 %, respectivement, soit un résultat qui se situe dans le quartile supérieur de notre groupe d'entreprises homologues mondiales pour les deux périodes. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans et sur cinq ans pour notre groupe d'entreprises homologues mondiales s'est établie à un taux négatif de 9 % et à 0 %, respectivement.

Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans et sur 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de sociétés homologues

Tableau 2

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (1)
Banque Royale du Canada	3 %	10 %
	Quartile supérieur	Quartile supérieur
Moyenne du groupe de sociétés homologues (2)	(9)%	0 %

- La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires et du revenu de dividendes réinvesti pour la période allant du 31 octobre 2007 au 31 octobre 2010. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2005 au 31 octobre 2010, selon les données publiées par Bloomberg L.P.
- Nous faisons partie d'un groupe mondial d'entreprises homologues se composant de 20 institutions financières, dont sept grandes institutions financières canadiennes en nous excluant (Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion), cinq institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JP Morgan Chase & Co., The Bank of New York Mellon Corporation, U.S. Bancorp et Wells Fargo & Company), cinq institutions financières européennes (Banco Bilbao Vizcaya Argentaria Group (BBVA), Barclays PLC, BNP Paribas, Credit Suisse Group AG et Deutsche Bank Group) et deux institutions financières australiennes (National Australia Bank et Westpac Banking Corporation).

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX) – à la fin	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$	56,04 \$	49,80 \$
Dividendes versés par action	2,00	2,00	2,00	1,72	1,32
Augmentation (diminution) du cours de l'action	(0,7)%	17,0 %	(16,4)%	12,5 %	19,5 %
Rendement total pour les actionnaires	2,9 %	22,7 %	(12,8)%	16,2 %	23,2 %

Incidence estimative du change sur nos résultats financiers consolidés

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice libellés en devises sont convertis à l'aide du taux de change moyen pour l'exercice.

En 2010, la conversion du bénéfice libellé en devises a eu une incidence importante sur nos résultats financiers consolidés, en raison du raffermissement considérable du dollar canadien par rapport aux autres devises. Cette conversion s'est traduite par une baisse des revenus d'environ 1,2 milliard de dollars, par une diminution du bénéfice net d'environ 150 millions et par une réduction d'environ 0,10 \$ du bénéfice par action dilué.

Le tableau suivant présente l'incidence estimative du change sur les principaux postes des états des résultats.

	2010 par rapport à 2009	2009 par rapport à 2008
Tableau 4		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)		
Total des revenus	(1 180)\$	745 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	95	(95)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	235	(150)
Frais autres que d'intérêt	680	(485)
Bénéfice net	(150)	10
Incidence sur le bénéfice par action :		
De base	(0,11)\$	0,01 \$
Dilué	(0,10)\$	0,01 \$

Le tableau suivant illustre la variation des taux de change moyens.

	2010	2009
Tableau 5		
(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)		
Dollar américain	0,959	0,858
Livre sterling	0,617	0,556
Euro	0,713	0,627
Dollar de Trinité-et-Tobago (2)	6,085	5,354

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.
- (2) Le dollar de Trinité-et-Tobago fluctue de manière sensiblement identique au dollar américain.

Les fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling et du dollar de Trinité-et-Tobago par rapport au dollar canadien influent sur les résultats de certains de nos secteurs d'exploitation. Les secteurs Gestion de patrimoine, Assurances, Services bancaires internationaux et Marchés des Capitaux effectuent d'importantes opérations libellées en dollars américains, tandis que le secteur Assurances effectue d'importantes opérations libellées en livres sterling et que le secteur Marchés des capitaux effectue d'importantes opérations libellées en euros et en livres sterling. Les Services bancaires internationaux effectuent également des opérations libellées en dollars de Trinité-et-Tobago. Pour de plus amples renseignements concernant les répercussions sur nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2010 par rapport à 2009

Nous avons déclaré un bénéfice net de 5 223 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, en hausse de 1 365 millions, ou 35 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice par action dilué s'est établi à 3,46 \$, en hausse de 0,89 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 14,9 %, en hausse de 300 points de base par rapport à l'exercice précédent. Le ratio du capital de première catégorie s'est établi à 13,0 %, soit un résultat inchangé comparativement à l'exercice précédent. Nos résultats pour l'exercice considéré tiennent compte d'une perte de 116 millions de dollars liée à Liberty Life Insurance Company (Liberty Life), avant et après impôts. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts.

Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net a augmenté de 481 millions de dollars, ou 10 %, le bénéfice par action dilué s'est accru de 0,26 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a augmenté de 40 p.b. comparativement à l'exercice précédent. Nos résultats reflètent la solide croissance des activités des Services bancaires canadiens et de nos secteurs Gestion de patrimoine et Assurances, la conjoncture s'étant améliorée, particulièrement au premier semestre de l'exercice. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué, reflétant la stabilisation de la qualité des actifs. Ces facteurs ont été contrebalancés par la diminution des revenus tirés des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux, témoignant des conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte des solides résultats tirés des activités de négociation découlant d'occasions favorables sur le marché.

Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est chiffré à 3 044 millions de dollars, en hausse de 381 millions, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance des revenus

dans tous les secteurs d'activité et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces résultats sont attribuables à la solide croissance des volumes liés au financement aux fins d'accession à la propriété et aux produits liés aux dépôts des particuliers, à la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit, ainsi qu'à l'accroissement des frais de placement liés aux fonds communs de placement. Ces résultats à la hausse ont été contrebalancés par la hausse des charges de retraite, l'augmentation de la rémunération liée au rendement et l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'est chiffré à 669 millions de dollars, en hausse de 86 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions à la hausse qui témoignent de l'amélioration de la conjoncture. La comptabilisation au cours de l'exercice considéré d'ajustements favorables visant les impôts a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Le bénéfice net du secteur Assurances s'est chiffré à 405 millions de dollars, en baisse de 91 millions, ou 18 %, comparativement à 2009. Ce résultat tient en grande partie à la perte de 116 millions de dollars liée à Liberty Life. En excluant la perte liée à Liberty Life, le bénéfice net s'est établi à 521 millions de dollars, en hausse de 25 millions, ou 5 %, en raison principalement d'ajustements favorables des provisions techniques, de la hausse des gains sur placements nets, de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, et de la croissance des volumes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile, ainsi que par les résultats techniques défavorables au chapitre des polices d'assurance vie. Pour de plus amples renseignements sur la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique portant sur le secteur Assurances.

Le secteur Services bancaires internationaux a subi une perte nette de 317 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 1 446 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition. La diminution des dotations aux provisions liées à nos portefeuilles de prêts bancaires aux États-Unis et l'incidence du raffermissement du dollar canadien ont également contribué à la diminution de la perte. Ces éléments ont été neutralisés en partie par la hausse des pertes sur les titres disponibles à la vente.

Le bénéfice net du secteur Marchés des Capitaux, chiffré à 1 647 millions de dollars, a diminué de 121 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, puisque les revenus tirés des activités de négociation ont subi l'incidence de la baisse des volumes de transactions des clients et du resserrement des écarts de taux. Nos résultats ont également subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Les pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché de 1,5 milliard de dollars (648 millions après impôts et écritures de compensation connexes) comptabilisées à l'exercice précédent. Ce facteur a été neutralisé en partie par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la solide croissance de nos services de banque d'investissement.

La perte nette du secteur Services de soutien généraux s'est chiffrée à 225 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 206 millions à l'exercice précédent. La perte nette pour l'exercice considéré s'explique principalement par l'incidence défavorable nette des ajustements fiscaux et comptables. Nos résultats pour l'exercice précédent comprenaient une dotation à la provision générale pour pertes sur créances de 589 millions de dollars (391 millions après impôts), des pertes sur certains titres disponibles à la vente de 419 millions (287 millions après impôts) et des pertes découlant des ajustements de la juste valeur de 217 millions (151 millions après impôts) de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, ainsi que les gains liés aux opérations de titrisation de 918 millions (630 millions après impôts), qui tiennent compte des nouvelles activités d'investissement et des activités de réinvestissement, déduction faite des couvertures économiques.

Pour une analyse détaillée des mesures excluant la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Pour une analyse additionnelle du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Objectifs à moyen terme

En 2010, nous avons enregistré des résultats supérieurs à nos objectifs à moyen terme en ce qui a trait au ratio du capital de première catégorie et des résultats inférieurs à ces objectifs en ce qui concerne la croissance du bénéfice dilué par action, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le ratio de distribution. Nous avons également enregistré des résultats inférieurs à notre objectif concernant le levier d'exploitation défini.

Vue générale des exercices 2009 et 2008

En 2009, le bénéfice net s'est élevé à 3 858 millions de dollars, en baisse de 15 % par rapport à 2008, résultat qui tient essentiellement à la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition. En excluant cette charge, le bénéfice net s'est établi à 4 858 millions de dollars, en hausse de 303 millions, ou 7 %. Cette augmentation s'explique par les résultats à la hausse du secteur Marchés des Capitaux tirés des activités de négociation, qui reflètent une diminution des pertes liées au contexte du marché et une augmentation des gains nets liés aux opérations de titrisation. L'augmentation est aussi attribuable à la solide croissance enregistrée au chapitre des services bancaires, qui reflète en partie les acquisitions effectuées en 2008, ainsi qu'à la croissance des volumes liés à nos activités d'assurance. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes nettes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, ainsi que par les pertes liées aux swaps sur défaillance qui servent de couverture économique du portefeuille de prêts aux grandes entreprises, et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En 2008, le bénéfice net s'est établi à 4 555 millions de dollars, en baisse de 17 % par rapport à 2007. Ce résultat reflétait la hausse des pertes nettes liées au contexte du marché et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs neutralisés en partie par l'incidence favorable de la réduction de 542 millions (252 millions après impôts et écritures de compensation connexes) de la

provision au titre du litige lié à Enron Corp. Les résultats de 2007 tenaient également compte d'un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) au titre de la restructuration de Visa Inc.

Total des revenus		Tableau 6		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009 (1)	2008 (1)	
Intérêts créditeurs	18 673 \$	20 578 \$	25 038 \$	
Intérêts débiteurs	7 696	9 037	15 984	
Revenu net d'intérêt	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$	
Services de placement (2)	4 620 \$	4 377 \$	4 697 \$	
Activités d'assurance (3)	6 174	5 718	2 609	
Activités de négociation	1 315	2 750	(81)	
Services bancaires (4)	3 218	3 349	3 076	
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 193	1 050	875	
Autres (5)	833	321	1 352	
Revenus autres que d'intérêt	17 353 \$	17 565 \$	12 528 \$	
Total des revenus	28 330 \$	29 106 \$	21 582 \$	
Renseignements supplémentaires				
Total des revenus tirés des activités de négociation (6)				
Revenu net d'intérêt	1 443 \$	2 316 \$	680 \$	
Revenus autres que d'intérêt	1 315	2 750	(81)	
Total	2 758 \$	5 066 \$	599 \$	
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit				
Taux d'intérêt et crédit	1 992 \$	3 405 \$	(250) \$	
Titres de participation	351	1 008	265	
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	415	653	584	
Total	2 758 \$	5 066 \$	599 \$	

- (1) Nous avons reclassé certains montants du secteur Services de soutien généraux, qui étaient précédemment présentés au poste Revenus tirés des activités de négociation, dans la catégorie Autres des revenus autres que d'intérêt, de manière à mieux refléter la nature des montants. Les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été reclassés.
- (2) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.
- (3) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant de services tarifés. Le revenu de placement reflète la variation de la juste valeur des investissements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et est neutralisé en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- (4) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.
- (5) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les gains nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente (la perte de valeur durable et les gains ou pertes réalisés), les ajustements de la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, la variation de la juste valeur de certains dérivés liés à des couvertures économiques et les revenus tirés des opérations de titrisation.
- (6) Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les postes Revenu net d'intérêt et Revenus autres que d'intérêt.

Total des revenus

2010 par rapport à 2009

Le total des revenus a diminué de 776 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une importante diminution du total des revenus tirés des activités de négociation. La diminution est également imputable à l'incidence du raffermissement du dollar canadien, qui a entraîné une baisse estimative des revenus de 1,2 milliard de dollars, ainsi qu'à la réduction des gains liés aux opérations de titrisation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des volumes liés à nos services bancaires canadiens, par l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par l'accroissement des volumes de transactions liés à nos services de gestion de patrimoine, ainsi que par la solide croissance de nos services de banque d'investissement et par l'augmentation des revenus tirés des activités d'assurance. Certaines pertes liées au crédit et au marché comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. Pour une analyse des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui comprend les revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, a diminué de

2,3 milliards de dollars, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, des opérations de change, des activités de négociation d'instruments du marché monétaire et des activités de négociation de titres de participation mondiaux aux États-Unis, lesquels ont été touchés par la baisse des volumes de transactions des clients et par le resserrement des écarts de taux reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités au cours de l'exercice considéré.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 564 millions de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la baisse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation, pour laquelle une analyse est présentée ci-dessus. Le revenu net d'intérêt tiré des activités autres que de négociation a augmenté de 309 millions de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement de la croissance des volumes liés aux services bancaires canadiens, facteur neutralisé en partie par la compression des écarts liés aux services bancaires et aux services de gestion de patrimoine.

Les revenus liés aux placements se sont accrus de 243 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient principalement à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions liés aux services de gestion de patrimoine, qui reflète l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont augmenté de 456 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, y compris les volumes de rentes liés à nos activités aux États-Unis et dans les autres pays, et de l'accroissement des gains sur placements nets. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. Les volumes de rentes et la variation de la juste valeur des placements ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. La perte liée à Liberty Life a été comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Les revenus tirés des services bancaires ont diminué de 131 millions de dollars, ou 4 %, résultat qui reflète principalement une portion des commissions d'interchange liées aux cartes de crédit qui était précédemment inscrite dans les revenus tirés des services bancaires et est dorénavant comprise dans les opérations de titrisation de prêts sur cartes de crédit et inscrite dans les autres revenus, ainsi que la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un ajustement favorable relatif à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des activités de syndication de prêts et par la hausse des revenus sur cartes de crédit au cours de l'exercice considéré.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont augmenté de 143 millions de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement de l'accroissement des activités de montage de prêts et des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus ont progressé de 512 millions de dollars, en raison essentiellement des gains, comparativement à des pertes à l'exercice précédent, liés à certains titres disponibles à la vente, des gains découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services de soutien généraux, des pertes moins élevées liées aux swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et servent de couverture économique du portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, et de la prise en compte des commissions d'interchange liées aux cartes de crédit dont il est fait mention ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des gains liés aux opérations de titrisation au cours de l'exercice considéré, qui tient au niveau d'opérations de titrisation supérieur au niveau historique constaté à l'exercice précédent, à l'accroissement des pertes nettes sur les instruments liés au financement, et à la perte liée à Liberty Life.

2009 par rapport à 2008

Le total des revenus a augmenté de 7 524 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à 2008.

Le revenu net d'intérêt s'est accru de 2 487 millions de dollars, ou 27 %, principalement en raison de la diminution des coûts de financement relatifs à certaines positions liées aux activités de négociation sur les marchés financiers. La croissance des dépôts et des prêts, qui reflète en grande partie la forte croissance des volumes liés à nos services bancaires au Canada, et la prise en compte des revenus pour un exercice complet par suite des acquisitions effectuées en 2008 dans les secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires internationaux

ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine.

Les revenus liés aux placements ont diminué de 320 millions de dollars, ou 7 %, principalement en raison de la diminution des actifs liés aux services tarifés des clients et de la réduction des frais de placement liés aux fonds communs de placement, facteurs neutralisés en partie par la hausse des volumes de transactions.

Les revenus liés aux activités d'assurance ont augmenté de 3 109 millions de dollars, en grande partie en raison de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie et de la hausse des volumes de rentes, facteurs contrebalancés en grande partie par la hausse des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance connexes. L'accroissement des volumes dans tous les secteurs d'activité a également contribué à l'augmentation.

Les revenus tirés des activités de négociation inscrits dans les revenus autres que d'intérêt se sont accrus de 2 831 millions de dollars. Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt, s'est élevé à 5 066 millions de dollars, en hausse de 4 467 millions. Les revenus plus élevés tirés des activités de négociation, qui comprennent la réduction des pertes sur les titres détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché, ont profité d'occasions favorables sur le marché, notamment la faiblesse historique des taux d'intérêt et l'accroissement des activités des clients. L'augmentation tient également aux gains découlant des ajustements des évaluations du crédit à l'égard de certains contrats dérivés, comparativement aux pertes comptabilisées en 2008.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 273 millions de dollars, ou 9 %, principalement en raison de l'amélioration des résultats tirés des activités de titrisation auprès de clients et de prêts du secteur Marchés des Capitaux, de la hausse des produits tirés des frais bancaires dans tous les services bancaires, et d'un ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrus de 175 millions de dollars, ou 20 %, résultat qui tient principalement à la hausse des activités de montage de titres de participation et de prêts, laquelle a été neutralisée en partie par la baisse des activités de fusion et d'acquisition.

Les autres revenus ont reculé de 1 031 millions de dollars, en raison principalement de la comptabilisation de pertes résultant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction au sein des secteurs Marchés des Capitaux et Services de soutien généraux, comparativement aux gains comptabilisés en 2008, situation qui reflète le resserrement des écarts de taux. Le recul tient également à la comptabilisation de pertes, contre des gains en 2008, au titre des swaps sur défaillance qui sont comptabilisés à la juste valeur et qui servent de couverture économique à certains portefeuilles de prêts consentis à de grandes entreprises au sein du secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des revenus tirés de la titrisation, reflétant un niveau d'opérations de titrisation supérieur au niveau historique découlant de notre participation aux programmes de financement gouvernementaux.

Nos revenus pour 2009 ont bénéficié de l'affaiblissement du dollar canadien.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La qualité du crédit s'est de façon générale améliorée par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la stabilisation de la qualité des actifs découlant de la reprise générale de l'économie mondiale. Pour plus de renseignements sur notre dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

2010 par rapport à 2009

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 1,9 milliard de dollars en 2010, en baisse de 1,6 milliard par rapport à l'exercice précédent. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est élevée à 1,8 milliard de dollars, en baisse de 1 milliard; ce résultat reflète principalement la réduction des dotations liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et à nos activités de financement de constructeurs résidentiels s'inscrivant dans le cadre de nos services bancaires aux États-Unis. Nous avons comptabilisé une dotation à la provision générale de 26 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, contre une dotation de 589 millions à l'exercice précédent, reflétant l'amélioration de la qualité du crédit liée à nos prêts commerciaux aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail au Canada.

2009 par rapport à 2008

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 3,4 milliards de dollars a augmenté de 1,8 milliard par rapport à 2008, principalement en raison de l'augmentation de la dotation aux provisions spécifiques de 1,4 milliard, essentiellement liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, à nos services bancaires aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail et de prêts aux entreprises non garantis au Canada. Une augmentation de 424 millions de dollars de la dotation à la provision générale, principalement liée aux services bancaires aux États-Unis et, dans une moindre mesure, aux portefeuilles de prêts aux grandes entreprises aux États-Unis et de prêts de détail et de prêts aux entreprises au Canada, a aussi contribué à la hausse.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2010 par rapport à 2009

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 499 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de l'accroissement des volumes, facteur neutralisé en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La hausse des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance découlant des volumes de rentes et de la variation de la juste valeur des placements a été en grande partie compensée dans les revenus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique portant sur le secteur Assurances.

2009 par rapport à 2008

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 2 978 millions de dollars par rapport à 2008, résultat qui traduit en grande partie la variation de la juste valeur des placements et la hausse des coûts liés à l'augmentation des volumes de rentes, compensées en grande partie dans les revenus.

Frais autres que d'intérêt

2010 par rapport à 2009

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 165 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien, qui a donné lieu à une baisse d'environ 680 millions des frais autres que d'intérêt. La diminution est aussi attribuable à la réduction de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation et à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance de nos activités, par la hausse des charges de retraite, par l'accroissement des coûts de marketing découlant principalement de notre commandite des Jeux olympiques, par l'augmentation des honoraires et par la hausse de la rémunération variable reflétant en partie l'augmentation de la juste valeur du passif au titre de la rémunération gagnée, qui est liée au régime de rémunération à base d'actions du secteur Gestion de patrimoine.

2009 par rapport à 2008

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2 207 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2008, en grande partie en raison de l'augmentation de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse tirés des activités de négociation. L'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui comprend les coûts liés à l'effectif et les frais d'occupation et reflète la prise en compte, pour l'exercice complet, des charges découlant des acquisitions effectuées en 2008, l'incidence de la dépréciation du dollar canadien et l'incidence favorable en 2008 d'un montant de 542 millions de dollars lié à la réduction de la provision au titre du litige relatif à Enron ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'attention soutenue que nous prêtons à la gestion des coûts.

Frais autres que d'intérêt		Tableau 7	
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Salaires	4 023 \$	4 146 \$	3 845 \$
Rémunération variable	3 384	3 561	2 689
Avantages sociaux et frais de rémunération au titre de la conservation du personnel	1 216	1 189	1 168
Rémunération à base d'actions	201	82	77
Ressources humaines	8 824 \$	8 978 \$	7 779 \$
Matériel	1 000	1 025	934
Frais d'occupation	1 053	1 045	926
Communications	813	761	749
Services professionnels et autres services externes	934	860	903
Autres charges	1 769	1 889	1 060
Frais autres que d'intérêt	14 393 \$	14 558 \$	12 351 \$

Dépréciation de l'écart d'acquisition

En 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts, qui a trait au secteur Services bancaires internationaux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Impôts

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

2010 par rapport à 2009

La charge d'impôts a augmenté de 78 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse du bénéfice avant impôts comptabilisée en 2010. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 23,6 %, en baisse de 4,8 % par rapport à 28,4 % à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la comptabilisation à l'exercice précédent d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, laquelle n'était pas déductible aux fins de l'impôt. Compte non tenu de cette charge, le taux d'imposition effectif a diminué de 0,4 %, en raison principalement d'une réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes. Pour plus de détails sur le calcul du taux d'imposition effectif de 2009, compte non tenu de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les autres taxes ont augmenté de 38 millions de dollars par rapport à 2009, en grande partie en raison de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique au cours de l'exercice considéré, ainsi que du règlement favorable d'une vérification fiscale portant sur les biens et services à l'exercice précédent, facteurs neutralisés en partie par la diminution de l'impôt sur le capital reflétant la réduction des taux d'impôt sur le capital. En plus des impôts sur les bénéfices et des autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 685 millions de dollars en 2010 (1 706 millions en 2009) dans les capitaux propres, soit une diminution de 1 021 millions qui reflète principalement la réduction des gains de change non réalisés, déduction faite des couvertures, les pertes non réalisées à l'égard des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie et les gains non réalisés à la baisse liés à notre portefeuille de titres disponibles à la vente.

Le taux d'imposition effectif total de 31,6 % a diminué de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition dont il a déjà été question.

2009 par rapport à 2008

La charge d'impôts a augmenté de 199 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2008, malgré la baisse du bénéfice avant impôts en 2009. Le taux d'imposition effectif, qui se chiffrait à 22,8 % à l'exercice précédent, a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 28,4 %, en grande partie en raison de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Compte non tenu de cette charge, le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,0 %, soit une hausse de 1,2 %, qui est principalement imputable à la diminution du bénéfice déclaré par nos filiales qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont moins élevés. Ce facteur a été neutralisé en partie par la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi en 2009.

Les autres taxes ont augmenté de 60 millions de dollars par rapport à 2008, en grande partie en raison de l'augmentation des taxes sur le capital et des taxes foncières, déduction faite de la reprise d'une provision cumulée découlant du règlement favorable d'une vérification fiscale portant sur les biens et services.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010	2009	2008
Impôts sur les bénéfices	1 646 \$	1 568 \$	1 369 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	250 \$	180 \$	204 \$
Cotisations sociales	249	249	242
Taxes sur le capital	134	161	104
Taxes foncières (1)	114	115	103
Taxes sur les primes d'assurance	51	46	42
Taxes d'affaires	11	20	16
	809 \$	771 \$	711 \$
Total des impôts sur les bénéfices et des autres taxes	2 455 \$	2 339 \$	2 080 \$
Bénéfice net avant impôts	6 968 \$	5 526 \$	6 005 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices	23,6 %	28,4 %	22,8 %
Taux d'imposition effectif total (2)	31,6 %	37,1 %	31,0 %

- (1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.
 (2) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Résultats des secteurs d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010							2009	2008
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	7 488 \$	305 \$	– \$	1 367 \$	2 719 \$	(902)\$	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 067	3 883	6 062	869	3 168	304	17 353	17 565	12 528
Total des revenus	10 555 \$	4 188 \$	6 062 \$	2 236 \$	5 887 \$	(598)\$	28 330 \$	29 106 \$	21 582 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 191	3	–	743	20	(96)	1 861	3 413	1 595
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	5 108	–	–	–	5 108	4 609	1 631
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–	1 000	–
Frais autres que d'intérêt	4 995	3 295	552	2 105	3 420	26	14 393	14 558	12 351
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	4 369 \$	890 \$	402 \$	(612)\$	2 447 \$	(528)\$	6 968 \$	5 526 \$	6 005 \$
Bénéfice net	3 044 \$	669 \$	405 \$	(317)\$	1 647 \$	(225)\$	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$
Rendement des capitaux propres	35,6 %	17,6 %	26,6 %	(5,5) %	19,5 %	n.s.	14,9 %	11,9 %	18,1 %
Rendement du capital de risque	46,9 %	64,6 %	30,1 %	(12,2) %	22,3 %	n.s.	25,4 %	19,5 %	29,6 %
Moyenne de l'actif	279 900 \$	18 400 \$	15 200 \$	55 300 \$	327 500 \$	(13 300)\$	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$

- (1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Des précisions sont fournies à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires canadiens tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et de la provision spécifique pour pertes sur créances.
- Les résultats déclarés des secteurs Gestion de patrimoine, Assurances et Services bancaires internationaux comprennent des

données libellées en dollars américains, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de certains secteurs d'activité en fonction des montants libellés en dollars américains.

- Les résultats déclarés du secteur Assurances tiennent compte de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurances vie et maladie constatés dans les revenus, laquelle est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de

refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.

- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment la volatilité liée aux activités de trésorerie, la titrisation ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué.
- Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation, de manière à refléter les charges pertinentes liées à la conduite des activités de chacun de ces secteurs d'exploitation. Une provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Les variations de la provision générale sont prises en compte dans le secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Exploitation et technologie et Fonctions, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant

à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter aux rubriques Gestion du capital et Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Prix de cession interne des fonds

Une méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer à chaque secteur d'exploitation les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs liés à chaque produit. Ce processus d'attribution tient compte des risques de taux d'intérêt, d'illiquidité et de financement de chacun de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Nous basons le prix de cession interne sur les coûts de marché externes, et chaque secteur d'exploitation assume intégralement les coûts liés à l'exploitation de ses activités. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités.

Changements effectués en 2010

Nous avons reclassé certains montants du secteur Services de soutien généraux, qui étaient auparavant inscrits principalement dans les revenus tirés des activités de négociation, dans la catégorie Autres des revenus autres que d'intérêt, de manière à mieux tenir compte de la nature de ces montants. Certains chiffres correspondants des périodes précédentes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Information sur les opérations de titrisation

Les gains ou pertes au titre des activités de vente et de couverture liées à la titrisation des prêts hypothécaires canadiens que nous montons et de nos prêts sur cartes de crédit titrisés sont comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux. Les activités de couverture comprennent les variations de l'évaluation à la valeur de marché des instruments connexes et l'amortissement des gains ou pertes sur les couvertures des flux de trésorerie qui ont pris fin précédemment. Étant donné que les opérations de titrisation liées aux prêts hypothécaires canadiens que nous montons et aux prêts sur cartes de crédit sont effectuées à des fins de financement, le secteur Services bancaires canadiens comptabilise les revenus et les pertes liés aux prêts hypothécaires et aux prêts sur cartes de crédit, une écriture compensatoire étant présentée dans les résultats du secteur Services de soutien généraux.

Services bancaires canadiens

Les Services bancaires canadiens se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays et de certains services de placement s'adressant aux épargnants, et ils sont divisés en trois secteurs d'activité, à savoir Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise et Solutions cartes et paiements. Les Services bancaires canadiens fournissent un vaste éventail de produits et services financiers à plus de 10 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Les services bancaires dans le secteur des services financiers au Canada sont offerts par des banques de l'annexe I, par des sociétés de fiducie indépendantes, ainsi que par des banques étrangères et des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la plupart des produits financiers de détail et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada.

Bilan de l'exercice

- Nous sommes devenus la première institution financière canadienne à offrir à la fois la carte Visa et la carte MasterCard, à la suite du lancement, en mars, de la carte de crédit WestJet émise par RBC et

MasterCard. Cette carte, qui est assortie de primes-voyages, offre des récompenses aux clients sous forme de crédits de voyage chez WestJet. Nous avons également lancé la carte Remise en argent en juin, qui permet à nos clients de toucher un crédit de remise en argent pour une partie des achats portés à leur compte.

- Nous avons fait des investissements technologiques importants qui profiteront à nos clients, y compris une nouvelle plateforme de ventes commerciales et un nouveau site Web de services bancaires en ligne. Notre nouveau site Web des services bancaires comprend dorénavant *maGestionFinancière*^{MC}, le premier outil de gestion financière intégré à un système d'accès aux services bancaires en ligne au Canada. Cet outil classe automatiquement les opérations, effectue le suivi des dépenses et comprend des fonctions avancées d'établissement de budget pour tous les comptes bancaires et de carte de crédit de particuliers.
- Nous avons lancé un compte assorti de frais avantageux de 6 \$ pour la petite entreprise, qui offre aux entreprises clientes soucieuses de la valeur le produit le plus concurrentiel qui soit au sein de l'industrie.
- Nous avons ouvert une succursale de services de détail RBC axée sur un tout nouveau concept. Cette succursale comprend des aires aménagées aux fins des activités de merchandising et dispose de technologies numériques interactives qui modifieront et simplifieront l'expérience client.

Revue économique et revue des marchés

La reprise continue de l'économie canadienne au premier semestre a donné lieu à l'accroissement des volumes d'activités liés au financement aux fins d'accession à la propriété, aux prêts aux particuliers, ainsi qu'aux dépôts des particuliers et des entreprises. L'accroissement des volumes a diminué au deuxième semestre, en raison du ralentissement de l'économie canadienne. L'amélioration des marchés financiers mondiaux a contribué à la hausse des revenus tirés des fonds communs de placement, en raison de l'appréciation générale du capital et des ventes

nettes de fonds à long terme, les investisseurs ayant de nouveau confiance dans les marchés. La stabilisation de la qualité des actifs et le redressement continu du marché du travail au Canada ont donné lieu à une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la section Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants financiers du secteur Services bancaires canadiens

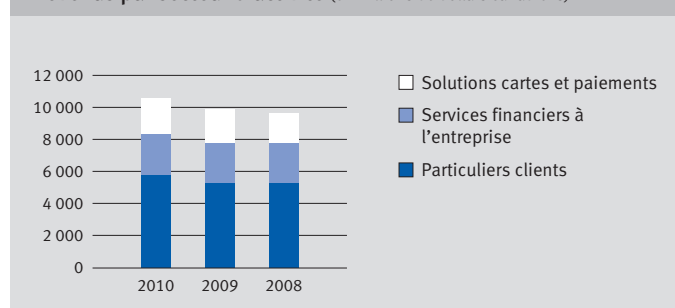
Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	7 488 \$	6 947 \$	6 718 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 067	2 943	2 868
Total des revenus	10 555 \$	9 890 \$	9 586 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 191 \$	1 275 \$	867 \$
Frais autres que d'intérêt	4 995	4 729	4 758
Bénéfice net avant impôts	4 369 \$	3 886 \$	3 961 \$
Bénéfice net	3 044 \$	2 663 \$	2 662 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	35,6 %	35,9 %	38,1 %
Rendement du capital de risque	46,9 %	48,4 %	52,2 %
Marge nette d'intérêt (1)	2,75 %	2,76 %	2,98 %
Levier d'exploitation	1,1 %	3,8 %	2,6 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif (2)	279 900 \$	258 900 \$	232 300 \$
Total des actifs productifs (2)	272 100	251 600	225 600
Prêts et acceptations (2)	269 500	249 600	225 000
Dépôts	191 400	176 000	155 000
Capital attribué	8 350	7 250	6 900
Capital de risque	6 350	5 400	5 050
Autres renseignements			
Biens administrés	148 200 \$	133 800 \$	109 500 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	23 122	23 280	24 222
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,52 %	0,50 %	0,36 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,44 %	0,51 %	0,39 %

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif total.

(2) Le total de la moyenne de l'actif, le total de la moyenne des actifs productifs et la moyenne des prêts et des acceptations comprennent la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 37 milliards de dollars et à 3 milliards, respectivement (37 milliards et 4 milliards en 2009; 22 milliards et 4 milliards en 2008).

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net s'est chiffré à 3 044 millions de dollars, en hausse de 381 millions, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance des revenus dans tous les secteurs d'activité et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus s'est accru de 665 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la solide croissance des volumes liés au financement aux fins d'accession à la propriété et aux produits liés aux dépôts des particuliers, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions sur cartes de crédit. Les frais de placement liés aux fonds communs de placement ont eux aussi augmenté, résultat qui reflète surtout l'appréciation du capital et les ventes nettes de fonds à long terme. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

La marge nette d'intérêt est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète le maintien de faibles taux d'intérêt et la hausse des coûts liés à la rupture de contrats hypothécaires, facteurs neutralisés en partie par l'incidence favorable des révisions des taux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 84 millions de dollars, ou 7 %, en raison de la réduction des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et à nos portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux petites entreprises, ce qui témoigne de l'amélioration de la conjoncture. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 266 millions de dollars, ou 6 %, en raison de la hausse des charges de retraite, de l'augmentation de la rémunération liée au rendement, de la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, de l'accroissement des coûts de marketing liés principalement à notre commandite des Jeux olympiques, de l'augmentation des frais d'occupation et de l'entrée en vigueur de la TVH le 1^{er} juillet 2010. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à l'efficacité et par les initiatives visant la réduction des coûts, notamment l'incidence des réductions de personnel découlant de la productivité accrue du personnel de vente.

La moyenne de l'actif s'est accrue de 21 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'accroissement continu des activités de financement aux fins d'accession à la propriété et des prêts aux particuliers. La moyenne des dépôts a progressé de 15 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète la solide croissance des dépôts des particuliers et des entreprises.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net, qui s'est établi à 2,7 milliards de dollars, est demeuré inchangé par rapport à 2008, résultat qui tient au fait que la forte croissance des volumes au chapitre des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et la gestion efficace des coûts ont été neutralisées entièrement par la hausse considérable de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la compression des écarts.

Le total des revenus s'est accru de 304 millions de dollars, ou 3 %, comparativement à 2008, reflétant en grande partie la forte croissance des volumes d'activités liées au financement aux fins d'accession à la propriété et des dépôts des particuliers et des entreprises, ainsi que l'ajustement favorable du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit en 2009. Ces

facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts et par la diminution des frais de placement liés aux fonds communs de placement.

La marge nette d'intérêt a reculé de 22 points de base par rapport à 2008, résultat qui reflète la baisse des taux d'intérêt, la hausse des coûts de financement à terme et l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 408 millions de dollars, ou 47 %, en raison de l'accroissement des taux de pertes liés à nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers non garantis et du nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 29 millions de dollars, ou 1 %, résultat qui tient essentiellement à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, facteur neutralisé en partie par la hausse des coûts opérationnels engagés à l'appui de la croissance du volume d'activités et de l'expansion du réseau de succursales.

Perspectives et priorités

Bien que l'on s'attende à ce que la reprise continue de l'économie se traduise par des volumes élevés d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété et par une meilleure qualité du crédit, nous prévoyons une diminution des volumes de prêts hypothécaires en 2011,

en raison du ralentissement du marché de l'habitation. Le maintien de faibles taux d'intérêt et une intensification de la concurrence au chapitre des taux devraient maintenir la pression sur les écarts relatifs aux services bancaires de détail. Les concurrents qui avaient réduit leur présence sur le marché durant la crise financière sont de nouveau actifs sur le marché, et l'arrivée sur le marché de nouveaux participants offrant des services non traditionnels devrait susciter des pressions sur les écarts liés aux prêts aux entreprises et aux prêts sur cartes de crédit. Pour de plus amples renseignements sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons continuer à fournir une expérience client supérieure ainsi que des conseils qui nous permettront d'enregistrer une croissance supérieure des volumes au sein de l'industrie.
- Nous comptons continuer à simplifier nos processus de bout en bout de manière à réduire leur complexité et à accroître l'efficacité.
- Nous comptons favoriser la collaboration et la convergence de l'effectif et des canaux afin d'accroître l'engagement et la productivité des membres du personnel et de renforcer nos capacités de distribution.

Analyse des secteurs d'activité

Particuliers clients

Le secteur d'activité Particuliers clients vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré, des CPG et des services de gestion privée au Canada. Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 209 succursales et de 4 227 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 455 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la forte croissance des volumes liés aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux particuliers et aux dépôts des particuliers. Les frais de placement liés aux fonds communs de placement ont également augmenté, en raison de la solide croissance des soldes reflétant l'appréciation du capital et des ventes nettes de fonds à long terme.

La moyenne des soldes des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt et de la solidité du marché de l'habitation. La moyenne des dépôts des particuliers s'est accrue de 14 % comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient au succès continu de nos principaux comptes d'épargne et à la préférence des clients pour un niveau de risque réduit.

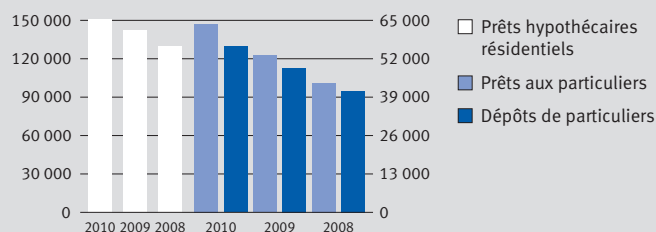
Faits saillants

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf la rubrique Nombre de)	2010	2009	2008
Total des revenus	5 760 \$	5 305 \$	5 315 \$
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts hypothécaires résidentiels	151 000	141 800	129 800
Prêts aux particuliers	63 700	53 000	43 700
Dépôts de particuliers	56 100	49 000	41 200
CPG de particuliers	55 500	58 000	55 600
Soldes des fonds communs de placement – succursales (1)	70 100	63 300	58 000
Biens administrés – courtage autogéré (1)	42 400	35 500	26 500
Ouvertures de nouveaux comptes de dépôts (en milliers)	968	990	1 129
Nombre de :			
Succursales	1 209	1 197	1 174
GAB	4 227	4 214	4 149

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)



Services financiers à l'entreprise

Les Services financiers à l'entreprise offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de plus de 100 centres bancaires et regroupe plus de 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 100 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la forte croissance des volumes de dépôts des entreprises.

Au cours de l'exercice, les entreprises ont continué d'accroître leurs niveaux de liquidités. Cette situation a donné lieu à une solide croissance de 6 % des dépôts des entreprises, mais elle a entraîné une baisse de la demande pour le crédit, ce qui a limité la croissance de nos prêts aux entreprises, laquelle est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent.

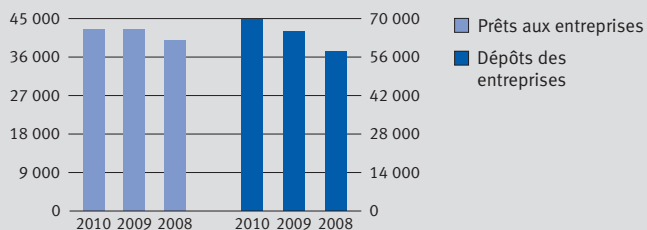
Faits saillants

Tableau 12

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 557 \$	2 457 \$	2 441 \$
Autres renseignements (soldes moyens)			
Prêts aux entreprises (1)	42 400	42 400	39 900
Dépôts des entreprises (2)	69 400	65 400	58 000

- (1) Comprend les prêts aux petites entreprises traités à titre de prêts de détail ou de gros.
 (2) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)



Solutions cartes et paiements

Les Solutions cartes et paiements offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes. Nous avons plus de 6 millions de comptes de cartes de crédit et nous nous classons au deuxième rang pour ce qui est de la part de marché, en ce qui a trait aux soldes impayés.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 110 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'accroissement des écarts, les volumes de transactions à la hausse et l'augmentation des revenus tirés de Solutions Moneris Inc. L'augmentation tient aussi à un gain de 34 millions de dollars à la vente d'une portion de nos actions restantes de Visa liées au premier appel public à l'épargne, un gain de 18 millions ayant été comptabilisé à ce titre à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par un ajustement favorable de 52 millions de dollars relatif à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit à l'exercice précédent.

Les soldes sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la mise en œuvre continue des stratégies et des programmes introduits en 2009 afin de limiter nos pertes sur créances, dans le cadre desquels nous avons notamment réduit nos

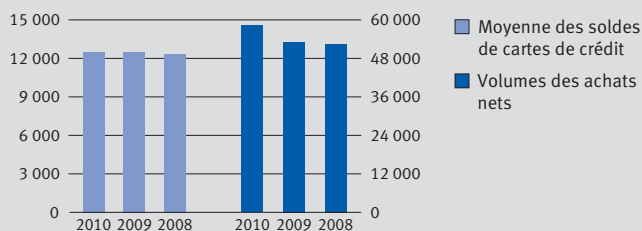
programmes de commercialisation et de publipostage direct. Certains de ces programmes ont été relancés dans la seconde moitié de 2010.

Faits saillants

Tableau 13

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 238 \$	2 128 \$	1 830 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes de crédit	12 500	12 500	12 400
Volumes des achats nets	58 400	53 200	52 600

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis et International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique latine, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également directement aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits de gestion d'actifs, par l'entremise de nos réseaux de distribution RBC et de tiers distributeurs. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- En septembre 2010, nous avons annoncé un certain nombre de changements transformationnels ayant pris effet le 1^{er} novembre 2010 en vue de mieux harmoniser notre structure d'exploitation et nos objectifs et de faire avancer notre stratégie de croissance mondiale. Notre objectif vise à être un chef de file mondial en matière de services de gestion de patrimoine et d'actifs, en tirant parti de notre expertise vaste et approfondie à l'échelle mondiale, ainsi que de notre renommée et de la valeur de notre marque.
- En octobre 2010, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de BlueBay Asset Management plc (BlueBay), une société ayant son siège au Royaume-Uni qui sera intégrée à la division Gestion mondiale d'actifs. Cette transaction est conforme à notre objectif d'expansion à l'échelle mondiale (1).
- Nous avons acquis les services de gestion de patrimoine de Fortis Wealth Management Hong Kong Limited au début de novembre 2010, ce qui illustre l'importance particulière que nous accordons à l'expansion considérable de nos activités en Asie. Plus tôt en 2010, nous avons également acquis l'unité de prestation de services de soutien aux conseillers en placement inscrits externes de J.P.

Morgan Securities. Cette acquisition témoigne de notre engagement continu envers les clients disposant d'un avoir net élevé aux États-Unis.

- Nous nous sommes classés parmi les dix principales sociétés de gestion de patrimoine au monde en ce qui concerne les biens sous gestion, le bénéfice net et l'effectif, selon le palmarès *Global Private Banking KPI Benchmark 2010* de Scorpio Partnership, sondage annuel indépendant, ce qui témoigne de notre gamme complète de services de gestion de placements et de notre portée internationale. Nous avons également reçu divers prix au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, y compris les prix pour le meilleur groupe de fonds dans son ensemble et pour la meilleure famille de fonds d'obligations au Canada de Lipper Inc.

Revue économique et revue des marchés

L'appréciation des marchés financiers enregistrée pendant la presque totalité de l'exercice a donné lieu à une augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients et des revenus, ainsi qu'à la hausse des volumes de transactions reflétant la confiance accrue des investisseurs. Cependant, nos résultats ont subi l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien et de la compression des écarts dus au maintien de faibles taux d'intérêt. En 2010, nous avons poursuivi nos efforts visant à embaucher des professionnels chevronnés ayant un contact direct avec les clients, mais nous avons ralenti nos activités à ce chapitre au deuxième semestre, en raison de l'intensification de la concurrence, particulièrement aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(1) L'acquisition proposée est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue d'ici la fin de décembre 2010.

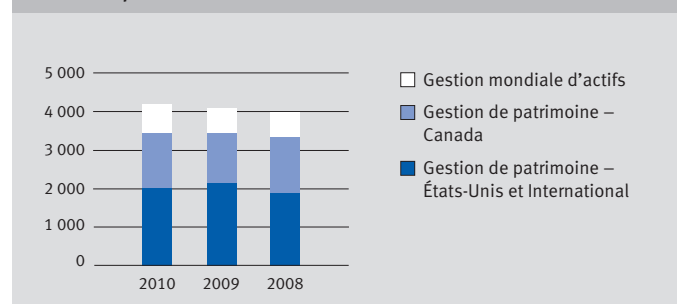
Faits saillants financiers du secteur Gestion de patrimoine
Tableau 14

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	305 \$	397 \$	468 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	2 362	2 154	2 276
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 521	1 529	1 243
Total des revenus	4 188 \$	4 080 \$	3 987 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3 \$	– \$	1 \$
Frais autres que d'intérêt	3 295	3 262	3 038
Bénéfice net avant impôts	890 \$	818 \$	948 \$
Bénéfice net	669 \$	583 \$	665 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	17,6 %	14,2 %	23,3 %
Rendement du capital de risque	64,6 %	49,2 %	64,9 %
Marge avant impôts (1)	21,3 %	20,0 %	23,8 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	18 400 \$	20 500 \$	16 900 \$
Prêts et acceptations	6 800	5 800	5 200
Dépôts	29 000	31 500	26 900
Capital attribué	3 650	3 900	2 800
Capital de risque	1 000	1 100	1 000
Autres renseignements			
Revenus par conseiller (en milliers) (2)	703 \$	670 \$	731 \$
Biens administrés	521 600	502 300	495 100
Biens sous gestion	261 800	245 700	222 600
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 677	10 818	10 954
Nombre de conseillers (3)	4 299	4 504	4 346
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(200)\$		
Frais autres que d'intérêt	160		
Bénéfice net	(35)		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		

(1) La marge avant impôts s'entend du bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales, divisé par le total des revenus.

(2) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(3) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

Rendement financier
2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a augmenté de 86 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions, ainsi que des ajustements favorables visant les impôts comptabilisés au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Le total des revenus s'est accru de 108 millions de dollars, ou 3 %, résultat qui reflète essentiellement la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital et de la hausse des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, par la diminution des écarts liés aux dépôts en espèces des clients, et par l'augmentation des renoncations aux honoraires liés principalement aux fonds du marché monétaire aux États-Unis, en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 33 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus basés sur les commissions, ainsi que de la hausse de la juste valeur de notre passif au titre de la rémunération gagnée lié à notre régime de rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par l'incidence

du raffermissement du dollar canadien et par la reprise de la tranche restante de la provision liée au Reserve Primary Fund. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à l'analyse présentée à la section intitulée « 2009 par rapport à 2008 » ci-dessous.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a diminué de 82 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2008, résultat qui reflète principalement la réduction de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et la compression des écarts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par un gain au titre de notre régime de rémunération à base d'actions, une perte ayant été constatée en 2008, par la comptabilisation de provisions liées au Reserve Primary Fund et aux titres à enchères en 2008, de même que par l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien et par la prise en compte des résultats pour l'exercice complet de Phillips, Hager & North Investment Management Ltd. (PH&N), une société que nous avons acquise.

Le total des revenus a augmenté de 93 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien. L'augmentation tient également à un gain au titre de notre régime de rémunération à base d'actions lié à nos services de courtage aux États-Unis, une perte ayant été constatée en 2008, et à l'accroissement des volumes de transactions découlant de la prise en compte des résultats de Ferris, Baker Watts Inc. (FBW) pour l'exercice complet. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la diminution de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, facteur contrebalancé en partie seulement par la prise en compte des revenus de PH&N pour l'exercice complet et par la compression des écarts.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 224 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien, ainsi que de l'accroissement des coûts liés à l'infrastructure et à l'effectif engagés à l'appui de la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, par la comptabilisation de provisions au titre de l'entente visant le soutien des clients de FBW ayant investi dans le Reserve Primary Fund en 2008, ainsi que par la quote-part du secteur Gestion de patrimoine au titre du règlement lié aux titres à enchères intervenu avec les autorités de réglementation américaines.

Perspectives et priorités

En raison de l'amélioration des conditions sur le marché et de la confiance accrue des investisseurs, le contexte devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur nos revenus tirés des services tarifés et sur les volumes de transactions. Cependant, bien que les taux d'intérêt aient augmenté légèrement au Canada, nous prévoyons le maintien de faibles taux d'intérêt sur les marchés où nous exerçons nos activités, ce qui se traduira par une compression continue des écarts et par une incidence défavorable des renoncements aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire. Nous prévoyons un rythme de croissance accéléré en raison de notre nouvelle structure opérationnelle, et nous continuons de prêter notre attention à une gestion prudente des coûts et de tirer parti des améliorations apportées à nos plateformes, de manière à assurer l'efficacité de nos activités à l'échelle mondiale. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons mettre en place une division de gestion mondiale d'actifs de premier rang complétant nos activités de distribution liées au patrimoine, par le truchement de notre croissance interne et au moyen d'acquisitions. Cette croissance nous permettra également d'accroître nos capacités en matière de gestion des placements et d'élaboration de produits à l'intention des clients disposant d'un avoir net élevé à l'échelle mondiale, et ce tant sur les marchés des produits de retraite que sur les marchés émergents,

tout en accentuant la portée de notre leadership à l'échelle mondiale.

- Nous comptons renforcer les relations avec nos clients ayant un avoir net élevé ou très élevé et nous assurons que nous leur offrons une gamme complète de solutions de gestion du patrimoine, y compris des solutions en matière de placements, de fiducies, de services bancaires, de prêts et d'assurances. L'accroissement continu du degré de satisfaction des clients, qui est déjà élevé, favorisera la productivité de nos conseillers en contact direct avec les clients aux États-Unis, au Canada et dans les autres pays, et se traduira par un rendement financier accru de nos services de distribution de patrimoine.
- Nous comptons concentrer nos efforts sur les activités clés présentant le plus grand potentiel, notamment comme suit : i) accroître notre part de marché, où nous sommes déjà le chef de file, au sein de l'industrie en ce qui concerne les actifs des clients ayant un avoir net élevé au Canada; ii) étendre notre présence géographique de manière à attirer des clients ayant un avoir net élevé dans les marchés émergents, particulièrement à Hong Kong et à Singapour ainsi qu'en Amérique latine et dans la région composée de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique (EMEA); iii) accroître nos services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni au même rythme que nos services de gestion mondiale d'actifs et que nos activités visant l'expansion du secteur RBC Marchés des Capitaux.
- Nous comptons investir davantage dans les groupes Exploitation et Technologie de manière à assurer l'efficacité de l'exploitation à l'échelle mondiale, et favoriser ainsi notre croissance.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

La Gestion de patrimoine – Canada, une maison de courtage traditionnel au Canada, est le chef de file au chapitre des biens administrés. Elle regroupe près de 1 440 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur près de 60 conseillers en placement et sur plus de 120 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les banques de gestion privée mondiales, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques continuent d'être des acteurs majeurs.

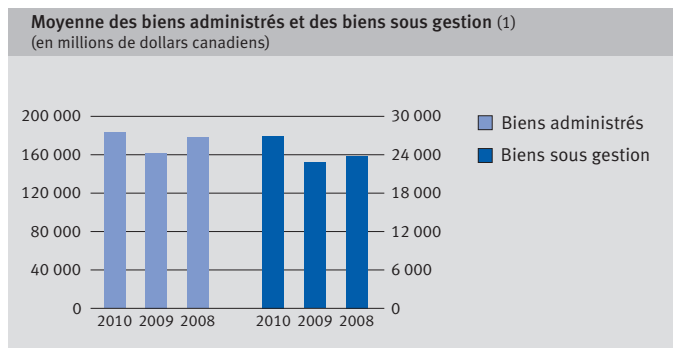
Rendement financier

Les revenus se sont accrus de 126 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, et de la hausse des volumes de transaction reflétant l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la compression des écarts.

Les biens administrés ont augmenté de 11 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions sur le marché.

Faits saillants	Tableau 15		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 449 \$	1 323 \$	1 474 \$
Autres renseignements			
Biens administrés (1)	193 000	174 200	160 700
Biens sous gestion (1)	29 200	24 700	23 000
Total de l'actif lié aux services tarifés	99 000	88 000	78 800

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.



(1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis et International

La Gestion de patrimoine – États-Unis et International se compose de l'une des plus importantes maisons de courtage traditionnel aux États-Unis, laquelle regroupe plus de 2 100 conseillers financiers. Nous offrons également des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants et aux institutions de petite et moyenne taille. Dans les autres pays, nous fournissons des services de gestion privée, des services bancaires personnalisés ainsi que des solutions en matière de crédit, de placement et de services de fiducie aux clients qui disposent d'un avoir net élevé. Notre réseau regroupe plus de 2 400 employés travaillant dans 27 bureaux répartis dans 18 pays.

Nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. Aux États-Unis, on dénombre environ 5 000 courtiers inscrits, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional. À l'échelle internationale, les concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine

mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

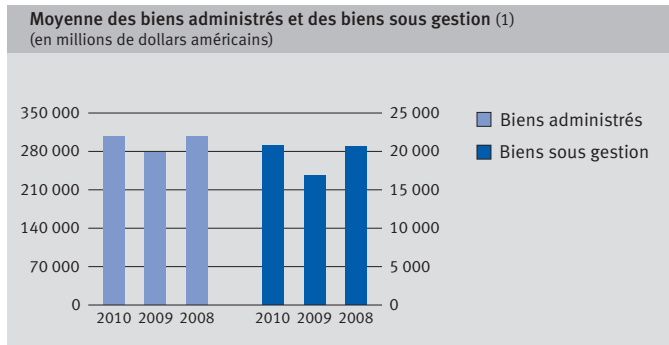
Rendement financier

Les revenus ont diminué de 129 millions de dollars, ou 6 %. Libellés en dollars américains, les revenus se sont accrus de 88 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui tient principalement à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, et à la hausse des volumes de transactions reflétant l'amélioration des conditions sur le marché et la confiance accrue des investisseurs. La hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation des renoncements aux honoraires liés aux fonds du marché monétaire, en raison de la faiblesse continue des taux d'intérêt et de la réduction des écarts liés aux dépôts en espèces des clients.

Libellés en dollars américains, les biens administrés ont augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui est en grande partie attribuable à l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions sur le marché.

Faits saillants	Tableau 16		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 003 \$	2 132 \$	1 869 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 927	1 839	1 812
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1), (2)	6 700	5 500	5 200
Total des dépôts (1), (2)	18 200	18 700	18 500
Biens administrés (3)	322 100	303 300	277 600
Biens sous gestion (3)	22 900	19 700	16 200
Total de l'actif lié aux services tarifés (4)	39 200	31 000	21 300

- (1) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine dans les autres pays.
- (2) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (4) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.



- (1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs est responsable des services de gestion d'actifs pour notre propre compte. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de nos succursales bancaires, de nos activités de courtage à escompte et traditionnel et de conseillers indépendants, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, y compris des régimes de retraite ainsi que des fonds de dotation et des fondations. Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement et l'un des principaux gestionnaires de placements au Canada, notre part de marché au chapitre des biens administrés calculée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada étant de 15 %.

Comme nous le mentionnions précédemment, nous avons annoncé, en octobre 2010, la conclusion d'une entente visant l'acquisition de BlueBay, l'une des plus importantes sociétés européennes indépendantes de gestion de fonds de titres d'emprunt et de titres d'emprunt à revenu fixe. Cette acquisition nous permettra d'accroître notre gamme de produits et nos capacités en matière de distribution. De plus, grâce à ses services de gestion bien établis, BlueBay assurera la croissance de nos services de gestion d'actifs au Royaume-Uni, dans la région EMEA, en Amérique latine et en Asie.

Au Canada, nous subissons la concurrence des principales banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté. Notre gestionnaire d'actifs américain rivalise avec des sociétés de gestion d'actifs indépendantes de même qu'avec celles qui font partie de banques nationales et internationales, des compagnies d'assurance et des groupes de gestionnaires d'actifs spécialisés.

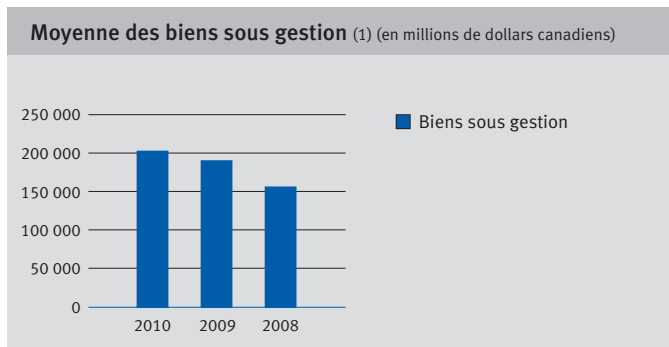
Rendement financier

Les revenus se sont accrues de 111 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital, et de la préférence des clients à l'égard des fonds à long terme générant des rendements plus élevés.

Les biens sous gestion ont augmenté de 5 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient essentiellement à l'appréciation du capital découlant de l'amélioration des conditions sur le marché et à l'accroissement des ventes de fonds communs de placement à long terme, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien ainsi que par le plus grand nombre de rachats nets de fonds sur le marché monétaire au Canada.

Faits saillants	Tableau 17		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	736 \$	625 \$	644 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	6 400	2 100	600
(Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada	(8 700)	(2 000)	8 200
Biens sous gestion (1)	209 200	199 700	180 100

- (1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.



- (1) Représente les soldes moyens, qui sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Le secteur Assurances regroupe les secteurs d'activité Assurances – Canada, Assurances – États-Unis et Assurances et autres activités – International. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui ne cessent de croître et qui se composent de succursales de vente au détail d'assurance, de centres d'appels et de notre équipe de vente interne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et d'agences de voyages. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel est présentée dans les rubriques portant sur chacun de nos secteurs d'activité.

Dessaisissement de Liberty Life

En octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de vendre Liberty Life, notre division d'assurance vie aux États-Unis, pour 628 millions de dollars US à Athene Holding Ltd. L'opération est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture habituelles, et elle devrait être conclue au début de 2011. En raison de cette opération, nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars (114 millions de dollars US) avant et après impôts au quatrième trimestre de 2010. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 11 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Par suite de la réalisation du dessaisissement, nous comptons restructurer notre secteur Assurances en deux secteurs d'activités, soit le secteur Assurances – Canada, et le secteur Assurances et autres activités – International. Les services d'assurance voyage aux États-Unis seront intégrés au secteur Assurances et autres activités – International.

Bilan de l'exercice

- Au Canada, nous avons continué de renforcer les aspects économiques de notre réseau de distribution au moyen de processus partagés et rationalisés, nous avons solidifié nos relations avec les clients, et nous avons simplifié nos processus.
- Nous avons continué d'élargir et d'améliorer notre réseau canadien de succursales de vente au détail d'assurance, le portant à 52 succursales en 2010, comparativement à 49 succursales en 2009, de manière que nos clients puissent avoir accès plus aisément à des services d'assurance.
- Nous avons mis sur pied une nouvelle équipe de soutien inter-réseaux responsable de l'élaboration de produits d'assurance vie universelle, de manière à assurer la prestation de produits améliorés à tous nos clients.
- À l'échelle internationale, nous avons continué d'élargir nos services de réassurance et avons affiché une solide croissance de nos activités au cours de l'exercice.

Revue économique et revue des marchés

L'amélioration des conditions sur le marché a contribué au rendement accru des investissements au cours de l'exercice considéré, ainsi qu'à la croissance des produits de rentes dans le secteur Assurances et autres activités – International. Au cours de l'exercice, les coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances automobile et invalidité ont augmenté. La hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurance automobile tient en partie à l'intensification des activités liées aux polices d'assurance automobile avant l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance automobile en Ontario, laquelle a été promulguée vers la fin de 2010. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants financiers du secteur Assurances

Tableau 18

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenus autres que d'intérêt			
Primes acquises, montant net	4 484 \$	3 889 \$	2 864 \$
Revenu de placement (1)	1 443	1 579	(458)
Honoraires	251	247	204
Autres (2)	(116)	–	–
Total des revenus	6 062 \$	5 715 \$	2 610 \$
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	4 421 \$	3 975 \$	1 029 \$
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	687	634	602
Frais autres que d'intérêt	552	559	576
Bénéfice net avant impôts	402 \$	547 \$	403 \$
Bénéfice net	405 \$	496 \$	389 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	26,6 %	37,0 %	32,8 %
Rendement du capital de risque	30,1 %	42,9 %	37,1 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	15 200 \$	13 100 \$	12 600 \$
Capital attribué	1 500	1 300	1 150
Capital de risque	1 300	1 150	1 050
Autres renseignements			
Primes et dépôts (3)	5 704 \$	4 970 \$	3 861 \$
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	10 750 \$	8 922 \$	7 385 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance (1)	662	917	(870)
Valeur intrinsèque (4)	6 427	5 924	4 919
Biens sous gestion	300	200	400
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (5)	2 957	2 777	2 939
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains et en livres sterling	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(250)\$		
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	235		
Frais autres que d'intérêt	10		
Bénéfice net	(5)		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	11 %		

(1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Les placements à l'appui des passifs actuariels sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme détenus à des fins de transaction; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenu de placement des états consolidés des résultats. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions actuarielles, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

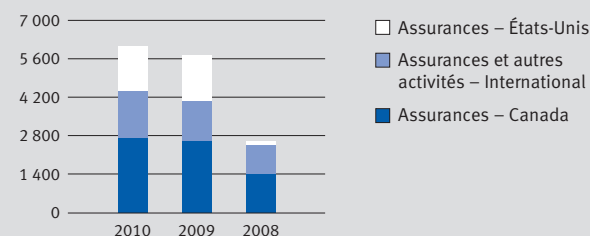
(2) Concerne la perte liée à Liberty Life.

(3) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(4) Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteurs Assurances plus la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(5) Les montants de 2009 et de 2008 ont été retraités pour tenir compte du réalignement des groupes exploitation et technologie de notre secteur Assurances effectué en 2009.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a diminué de 91 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte liée à Liberty Life, le bénéfice net a augmenté de 25 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui tient principalement aux ajustements actuariels favorables reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, la hausse des gains nets sur placements, l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, et la croissance des volumes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile, ainsi que par les résultats techniques défavorables liés aux polices d'assurance vie.

Le total des revenus a augmenté de 347 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte liée à Liberty Life, le total des revenus a augmenté de 463 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, notamment la croissance des volumes de rentes dans les secteurs États-Unis et International, ainsi que de la hausse des gains nets sur placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, ainsi que par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Les volumes de rentes et la variation de la juste valeur des placements ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les résultats excluant la perte liée à Liberty Life constituent des mesures PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

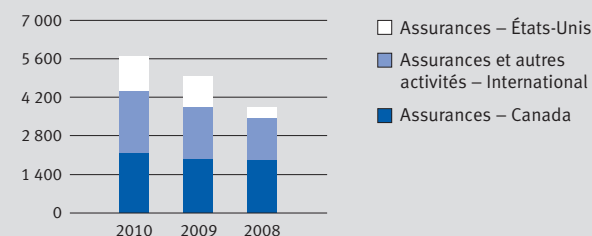
Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 499 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, y compris la croissance des volumes de rentes dans les secteurs États-Unis et International, l'augmentation des coûts liés aux sinistres au titre des polices d'assurances invalidité et automobile, et les résultats techniques défavorables liés aux polices d'assurance vie. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements, par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien, ainsi que par les ajustements actuariels favorables.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 7 millions de dollars, ou 1 %, en raison principalement de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts et de l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des volumes.

Les primes et dépôts ont progressé de 734 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui reflète la croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, en raison des ventes élevées et de la fidélisation des clients, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien.

La valeur intrinsèque a augmenté de 503 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la hausse des nouveaux contrats et des ajustements favorables des provisions techniques. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du transfert de capitaux de notre secteur Assurances et par l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Primes et dépôts par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a augmenté de 107 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à 2008, résultat qui reflète la comptabilisation de pertes sur placements de 110 millions (80 millions après impôts) en 2008. La croissance des volumes enregistrée dans tous les secteurs d'activité, le nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni, la diminution des coûts de financement attribués au capital et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements actuariels défavorables.

Le total des revenus a augmenté de 3 105 millions de dollars, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements et des volumes de rentes plus élevés dans les secteurs d'activité Assurances - États-Unis et Assurances et autres activités - International. L'augmentation est aussi attribuable à l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien et à la comptabilisation, en 2008, de pertes sur placements attribuables aux cessions et aux prêts douteux. La variation de la juste valeur des placements et les volumes de rentes ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 2 978 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie ainsi que la hausse des coûts découlant de l'accroissement des volumes de rentes. Les ajustements défavorables des provisions techniques et l'incidence du recul du dollar canadien ont également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 17 millions de dollars, ou 3 %, en raison de l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, facteur neutralisé en grande partie par l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien et par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des volumes, y compris l'ouverture de nouvelles succursales de vente au détail d'assurance au Canada.

Perspectives et priorités

Nous prévoyons une croissance soutenue des volumes stimulée par les nouveaux produits et les produits améliorés offerts aux clients par l'entremise de nos propres réseaux. Les rendements de nos investissements devraient continuer de croître, en raison de la stabilisation des conditions sur le marché. La récente réforme de l'assurance automobile en Ontario devrait avoir une incidence favorable sur les sinistres au titre des polices d'assurance automobile. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons accroître nos ventes à l'aide de réseaux de distribution à faibles coûts.
- Nous comptons consolider nos relations avec les clients en leur fournissant une gamme complète de produits et services de RBC Assurances conçus en fonction de leurs besoins.
- Nous comptons simplifier nos processus et allons à cette fin améliorer et rationaliser tous nos processus commerciaux afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous, tout en gérant nos dépenses.
- Nous comptons tirer parti d'occasions dans des marchés à créneaux à l'échelle internationale, dans le but d'accroître nos activités de réassurance.

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche d'assurances individuelle ou collective. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurance annulation et interruption de voyage. Nous offrons également des produits d'assurance commerciale dans le cadre de notre partenariat avec Aon Reed Stenhouse Inc.

Au Canada, nous nous mesurons à environ 250 compagnies d'assurance, la plupart de ces compagnies étant spécialisées dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance voyage, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie et maladie et d'une présence croissante sur les marchés des produits d'assurances habitation et automobile à l'intention des particuliers.

Rendement financier

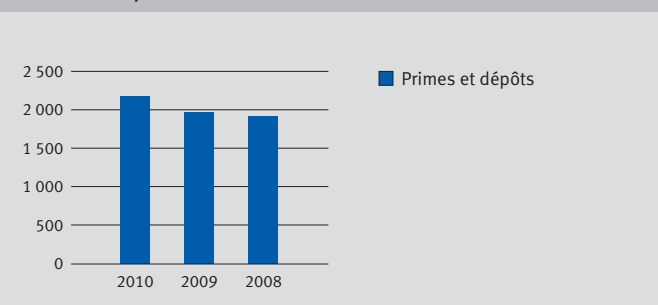
Le total des revenus a augmenté de 81 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des volumes d'assurances automobile, habitation, vie et maladie. Ce facteur a été neutralisé en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont augmenté de 206 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète l'augmentation des ventes d'assurances

habitation, automobile, vie et maladie, ainsi que la fidélisation continue de la clientèle.

Faits saillants	Tableau 19		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 735 \$	2 654 \$	1 400 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 249	1 210	1 188
Assurance IARD	838	708	643
Produits de rente et dépôts des fonds distincts	83	46	84
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	382	452	(524)

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances – États-Unis

En 2010, nous avons offert des produits d'assurances vie et maladie, de rente et d'assurance voyage à nos clients aux États-Unis. Les produits d'assurances vie et maladie comprennent l'assurance temporaire, l'assurance vie universelle indexée, l'assurance vie entière, l'assurance en cas de décès par accident et l'assurance contre les maladies graves. Nous avons également offert des produits de rentes fixes traditionnels et de rentes fixes indexées. Nos produits d'assurance voyage comprennent les assurances annulation et interruption de voyage ainsi que l'assurance frais médicaux hors province.

En octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de vendre Liberty Life. Se reporter aux notes 11 et 31 de nos états financiers annuels consolidés de 2010. Bien que nous ayons accru nos activités d'assurance vie sous notre propre marque aux États-Unis, nous ne bénéficions pas des économies d'échelle nécessaires à l'établissement et au maintien d'un important portefeuille de produits d'assurance dans un marché hautement concurrentiel. Nous allons poursuivre nos activités liées aux produits d'assurance voyage aux États-Unis, puisque ces activités sont exercées indépendamment de nos autres activités d'assurance (assurance vie et rentes) aux États-Unis. Les activités liées aux produits d'assurance voyage aux États-Unis complètent de manière stratégique nos activités liées aux produits d'assurance voyage au Canada, ce qui nous permettra de tirer parti des économies d'échelle existantes et de l'expertise que nous avons acquise au fil des ans.

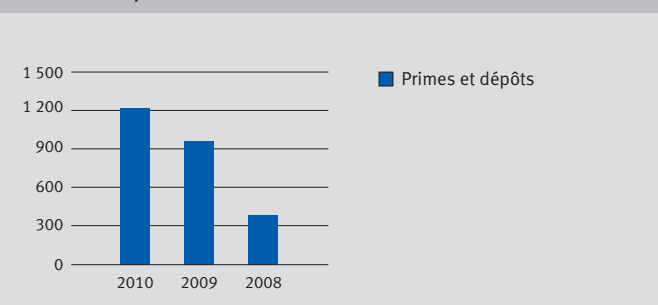
Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 60 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellé en dollars américains, le total des revenus a augmenté de 83 millions de dollars, ou 6 %. En excluant la perte liée à Liberty Life, le total des revenus libellé en dollars américains a augmenté de 197 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la hausse des volumes de rentes et de la diminution des pertes sur placements. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance vie et des produits de rente. Les volumes de rentes et la variation de la juste valeur des placements ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Le total des revenus excluant la perte liée à Liberty Life constitue une mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les primes et dépôts ont augmenté de 165 millions de dollars. Libellés en dollars américains, les primes et dépôts se sont accrus de 255 millions de dollars, résultat qui reflète la hausse des volumes de rentes.

Faits saillants	Tableau 20		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 602 \$	1 662 \$	146 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	274	458	(346)
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 531	1 448	166
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	244	247	263
Assurance IARD	21	11	4
Produits de rente	952	704	115
Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations liées aux polices d'assurance	259	400	(313)

Primes et dépôts (en millions de dollars américains)



Assurances et autres activités – International

Le secteur Assurances et autres activités – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies internationales d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie, d'assurance contre les accidents et d'assurance crédit, ainsi que des produits de réassurance de rentes.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

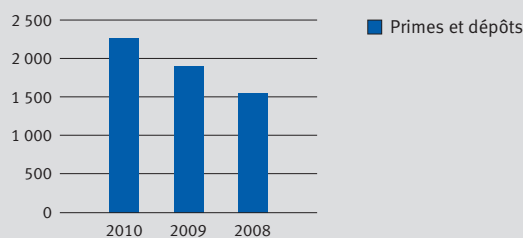
Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 326 millions de dollars, ou 23 %, résultat qui reflète principalement la croissance des volumes liés à nos activités de réassurance vie et de réassurance de rentes, facteur neutralisé en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les primes et dépôts se sont accrus de 363 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Faits saillants	Tableau 21		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 725 \$	1 399 \$	1 064 \$
Autres renseignements			
Primes et dépôts			
Assurances vie et maladie	1 896	1 643	1 374
Assurance IARD	49	41	52
Produits de rente	321	219	125

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires internationaux

Les Services bancaires internationaux regroupent nos services bancaires et notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS). Les services bancaires comprennent nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles, dans le cadre desquels nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux institutions faisant partie de notre clientèle, dans leurs marchés respectifs. RBC Dexia IS offre une gamme de produits intégrés aux investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- Aux États-Unis, nos services bancaires de détail ont continué de subir les contrecoups de la faiblesse de l'économie, des conditions de crédit et des conditions sur le marché en 2010. Nous nous sommes concentrés sur la gestion de notre portefeuille de prêts et sur la restructuration de nos activités.
- Dans les Antilles, nous avons poursuivi l'intégration de RBTT Financial Group (RBTT) afin d'établir une plateforme bancaire commune qui nous permettra d'assurer notre croissance et notre expansion dans la région.
- RBC Dexia IS a conclu l'acquisition des activités de banque de dépôts d'Unione di Banche Italiane Scpa (UBI), faisant ainsi de RBC Dexia IS la deuxième société d'administration de fonds de tiers en importance et la cinquième banque dépositaire en importance en Italie.

Revue économique et revue des marchés

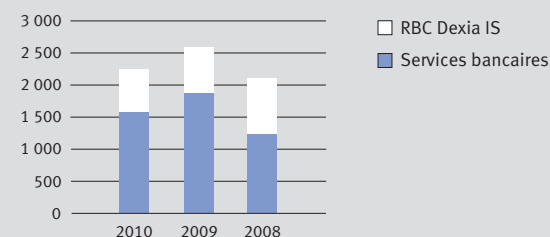
La reprise de l'économie américaine a continué de subir des pressions, mais une certaine stabilisation de la qualité des actifs a donné lieu à une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les revenus tirés de nos services bancaires continuent d'être touchés par la faiblesse historique des taux d'intérêt, qui a entraîné une compression des écarts. Nous avons aussi composé avec des pressions au chapitre des taux en raison de l'intensification de la concurrence visant les dépôts des clients et les prêts aux clients. La demande visant les prêts aux États-Unis est demeurée faible, et les taux de chômage aux États-Unis ont eu une incidence défavorable sur l'industrie du voyage et sur l'économie antillaise. Ces facteurs ont donné lieu à une réduction des volumes de services bancaires et à une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les Antilles. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants du secteur Services bancaires internationaux
Tableau 22

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	1 367 \$	1 687 \$	1 330 \$
Revenus autres que d'intérêt	869	903	771
Total des revenus	2 236 \$	2 590 \$	2 101 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	743 \$	980 \$	497 \$
Frais autres que d'intérêt	2 105	2 346	1 876
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	1 000	-
(Perte nette) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(612)\$	(1 736)\$	(272)\$
(Perte nette)	(317)\$	(1 446)\$	(153)\$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	(5,5)%	(19,4)%	(3,4)%
Rendement du capital de risque	(12,2)%	(49,1)%	(8,1)%
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	55 300 \$	63 700 \$	51 300 \$
Prêts et acceptations	29 600	35 800	27 000
Dépôts	45 800	51 600	42 500
Capital attribué	6 650	7 750	5 200
Capital de risque	3 000	3 050	2 150
Autres renseignements			
Biens administrés – RBC (1)	7 800 \$	7 700 \$	11 200 \$
– RBC Dexia IS (2)	2 779 500 \$	2 484 400 \$	2 585 000 \$
Biens sous gestion – RBC (1)	2 600 \$	3 800 \$	3 900 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	11 174	11 462	12 335
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	10,32 %	8,80 %	5,97 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	2,51 %	2,74 %	1,84 %
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en euros et en dollars de Trinité-et-Tobago	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(250)\$		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	80		
Frais autres que d'intérêt	225		
Bénéfice net	20		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	14 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars de Trinité-et-Tobago	14 %		

(1) Représente respectivement le total des biens administrés et des biens sous gestion de RBTT présenté avec un décalage de un mois.

(2) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

Rendement financier
2010 par rapport à 2009

La perte nette s'est chiffrée à 317 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 1 446 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts. Il découle aussi de la diminution des provisions liées à nos services bancaires aux États-Unis et à l'incidence du raffermissement du dollar canadien, facteurs neutralisés en partie par la hausse des pertes sur les titres disponibles à la vente.

Le total des revenus a diminué de 354 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La diminution résulte aussi de l'augmentation des pertes sur les titres disponibles à la vente, des pertes plus importantes sur les biens saisis et de la réduction stratégique de nos services bancaires aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une provision de 52 millions de dollars (39 millions après impôts) au titre de la restructuration de certains fonds communs de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles, une tranche de 11 millions (8 millions après impôts) de cette provision ayant fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice considéré.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 237 millions de dollars, ou 24 %, en raison essentiellement de la réduction des provisions liées à nos services bancaires aux États-Unis, qui

touche principalement nos activités de financement de constructeurs résidentiels et les titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions liées à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 241 millions de dollars, ou 10 %, en raison principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La diminution est aussi attribuable à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, y compris la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis.

2009 par rapport à 2008

La perte nette s'est chiffrée à 1 446 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 153 millions en 2008. Ce résultat reflète la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de 272 millions de dollars (184 millions après impôts) des pertes sur nos titres disponibles à la vente de même que par la prise en compte pour tout l'exercice 2008 des résultats liés à notre acquisition de RBTT.

Le total des revenus a augmenté de 489 millions de dollars, ou 23 %. L'augmentation découle essentiellement de la prise en compte pour l'exercice complet des revenus de RBTT et, dans une moindre mesure, de la prise en compte des revenus d'Alabama National Bancorporation (ABN), une société acquise en 2008. L'augmentation est aussi attribuable à la diminution des pertes sur les titres disponibles à la vente, ainsi qu'à l'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des revenus de RBC Dexia IS et par la compression des écarts, principalement en ce qui concerne nos services bancaires aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 483 millions de dollars, résultat qui a trait principalement aux services bancaires aux États-Unis et qui tient au nombre plus élevé de prêts douteux liés aux activités de financement de constructeurs résidentiels, à nos portefeuilles de prêts commerciaux, de prêts pour l'achat de lots et de prêts hypothécaires résidentiels et au financement aux fins de l'accession à la propriété. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien sur la valeur de conversion de la dotation aux provisions spécifiques pour

pertes sur créances aux États-Unis, la hausse des provisions de 59 millions de dollars découlant du reclassement de certains titres disponibles à la vente dans les prêts, en raison de l'adoption des modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), et la prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT ont également contribué à l'augmentation.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 470 millions de dollars, ou 25 %, en raison essentiellement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des coûts d'occupation liés principalement à la prise en compte pour l'exercice complet des charges de RBTT et, dans une moindre mesure, des charges d'ANB. L'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain et la restructuration de nos services bancaires aux États-Unis ont également contribué à l'augmentation.

Perspectives et priorités

Les perspectives économiques aux États-Unis demeurent faibles et l'on s'attend au maintien, pendant un certain temps, de taux de chômage élevés, de faibles valeurs absolues des propriétés, d'une faible demande visant les prêts et de taux d'intérêt peu élevés. Le bénéfice tiré des services bancaires aux États-Unis continuera de subir les contrecoups, en 2011, de la conjoncture difficile, des coûts à la hausse liés à la réglementation et des niveaux élevés de dotation à la provision pour pertes sur créances.

Dans les Antilles, la faible croissance économique continuera d'entraîner des pressions sur nos portefeuilles de prêts et sur la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Analyse des secteurs d'activité

Services bancaires

Les Services bancaires regroupent nos activités bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Ils offrent un éventail complet de produits et services bancaires par l'entremise de 426 centres bancaires, d'environ 476 GAB et de services bancaires en direct. Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, ainsi que de services bancaires en direct.

Dans le sud-est des États-Unis, nous nous mesurons à environ 1 100 autres banques, caisses d'épargne et institutions d'épargne, ainsi qu'à un grand nombre de coopératives de crédit. Le repli de l'économie et les conditions du marché en 2009 ont entraîné un nombre important de regroupements dans le secteur des services bancaires de détail aux États-Unis, de même que la faillite de plusieurs banques et certaines acquisitions. Un certain nombre d'autres banques ont fait faillite en 2010. Dans ce contexte, nous sommes au nombre des cinq principales institutions en ce qui concerne la part du marché des dépôts en Caroline du Nord et nous nous classons au septième rang en ce qui concerne les dépôts dans notre territoire du sud-est des États-Unis (1).

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de placement qui offrent leurs services aux épargnants, aux grandes entreprises et aux institutions. Nous nous classons au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 127 succursales réparties dans 16 pays de la région.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 301 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellé en dollars américains, le total des revenus a reculé de 97 millions de dollars, ou 6 %. Ce résultat reflète principalement l'augmentation des pertes sur nos titres disponibles à la vente ainsi que les pertes plus élevées sur les biens saisis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une provision au titre de la restructuration de certains fonds communs de placement liés à nos services bancaires dans les Antilles.

Libellée en dollars américains, la moyenne des prêts et acceptations a diminué de 2 milliards de dollars, ou 7 %, et la moyenne des dépôts a subi une baisse de 500 millions, ou 2 %, en raison principalement de la réduction stratégique de nos services bancaires aux États-Unis, facteur neutralisé en partie par la croissance des services bancaires dans les Antilles.

RBC Dexia IS devrait afficher de meilleurs rendements en raison des nouveaux mandats-clients, car la demande visant les services d'impartition est à la hausse et les valeurs de marché ne cessent d'augmenter, facteurs qui favorisent tous la croissance des biens administrés. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons continuer à solidifier notre rendement d'exploitation en améliorant nos produits et nos capacités de distribution de manière à offrir une expérience client unique et une proposition de valeur.
- Nous comptons tirer parti des améliorations apportées au chapitre de la productivité et de l'efficacité découlant de l'intégration de nos services bancaires dans les Antilles pour optimiser les capacités de notre personnel de vente, aux fins de la prestation de services-conseils financiers uniques et personnalisés à nos clients dans les Antilles.
- Nous comptons améliorer et élargir la gamme de produits et services de RBC Dexia IS afin de maximiser les occasions d'accroître la clientèle et les revenus dans les régions géographiques où nous exerçons nos activités, et de fournir aux clients une expérience unique et intégrée.

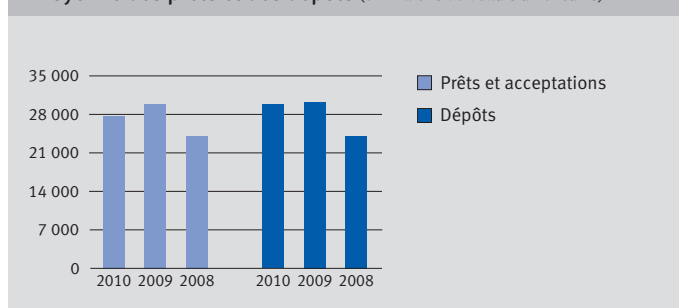
Faits saillants (1)

Tableau 23

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Total des revenus	1 579 \$	1 880 \$	1 246 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 515	1 612	1 221
Marge nette d'intérêt	3,72 %	3,56 %	3,63 %
Moyenne des prêts et des acceptations	27 800 \$	30 000 \$	24 100 \$
Moyenne des dépôts	29 800	30 300	24 100
Biens administrés	7 600	7 100	9 300
Biens sous gestion	2 500	3 500	3 300
Nombre de :			
Succursales	553	563	566
GAB	806	816	815

(1) Il existe un décalage de un mois dans la présentation des résultats de RBTT. Pour 2008, nos résultats tiennent compte des résultats de RBTT du 16 juin au 30 septembre.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars américains)



(1) Nous offrons des services bancaires dans les États suivants du sud-est des États-Unis : Caroline du Nord, Caroline du Sud, Virginie, Alabama, Floride et Géorgie.

RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, offre une gamme complète de services aux investisseurs institutionnels, incluant des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services de prêt de titres, des services aux actionnaires, des services d'analyse et d'autres services connexes.

RBC Dexia IS exploite des bureaux répartis dans 15 pays sur quatre continents, et ses concurrents sont les plus importantes sociétés de services de garde à l'échelle mondiale, de même que des institutions financières locales offrant des services aux investisseurs dans certains marchés. Bien que la concurrence demeure vive, RBC Dexia IS se classe parmi les 10 principales sociétés de services de garde au monde et elle se classe régulièrement dans le quartile supérieur des principaux sondages au sein de l'industrie.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 53 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien, et de la diminution des écarts liés

aux dépôts en espèces des clients tenant au maintien de faibles taux d'intérêt, facteurs neutralisés en partie par la hausse des volumes de transactions et par l'augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation du capital.

Les biens administrés ont augmenté de 12 %, résultat qui reflète en grande partie l'amélioration des conditions sur le marché et la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Faits saillants	Tableau 24		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total des revenus	657	710	855
Autres renseignements			
Biens administrés (1)	2 779 500	2 484 400	2 585 000

(1) Représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %, présenté avec un décalage de un mois.

Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de produits et services aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services et nous jouissons de solides relations de longue date avec nos clients. Nos capacités à l'extérieur de l'Amérique du Nord sont diversifiées et choisies avec le plus grand soin, et elles comprennent des services de montage et de distribution de titres à revenu fixe, des services de structuration et de négociation, des opérations de change, des activités liées au marché des marchandises et des services de banque d'investissement. Ce secteur se compose de deux divisions principales, à savoir les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations, ainsi que les Services à la grande entreprise et banque d'investissement. Une analyse du contexte concurrentiel lié à chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Bilan de l'exercice

- Nous avons continué d'obtenir d'importants mandats au cours de l'exercice et nous sommes demeurés la principale banque d'investissement mondiale au Canada. En reconnaissance de nos succès continus, nous avons été nommés la meilleure banque d'investissement au Canada par le magazine *EuroMoney* pour la troisième année consécutive et négociateur de l'année au Canada (*Financial Post*), titre qui nous a été décerné six fois au cours des sept dernières années. Nous nous sommes aussi classés au premier rang en ce qui concerne les titres d'emprunt, les titres de participation et les services de fusion et d'acquisition au Canada (Bloomberg).
- Dans les autres pays, nous avons continué d'investir dans nos principales activités, d'accroître nos capacités et d'élargir notre clientèle et notre part de marché. En raison des mesures stratégiques visant la croissance mises en œuvre, environ 60 % de nos revenus sont générés à l'extérieur du Canada.
- Nous avons accompli d'importants progrès relativement à l'expansion de nos activités aux États-Unis, qui reflètent nos investissements dans l'embauche des meilleurs talents, l'établissement de notre infrastructure et la solidité de notre marque. Ces mesures se sont traduites par un accroissement de notre part de marché dans plusieurs secteurs d'activité, y compris les services de négociation de titres à revenu fixe libellés en dollars américains, les opérations de change, ainsi que les services de montage de prêts et de titres de participation.
- Au Royaume-Uni, nous avons continué d'accroître nos capacités en ce qui concerne les services liés aux titres à revenu fixe et les opérations de change, et nous sommes l'un des cinq principaux

teneurs du marché des valeurs de premier ordre. Nous avons agi à titre de co-chef de file et de gestionnaire de fonds de couverture dans le cadre du plus important placement (8 milliards de livres sterling) jamais effectué sur le marché des valeurs de premier ordre au Royaume-Uni. Nos activités de négociation sur le marché du crédit en Europe se sont classées parmi les premières dans plusieurs catégories; entre autres, nous avons été nommés la meilleure banque pour les titres à revenu fixe, le cybercourtage et les obligations secondaires en monnaie étrangère par les investisseurs institutionnels lors de la remise des Prix européens 2010 des meilleurs établissements de crédit décernés par le magazine *Credit*.

- En Europe, nous avons été nommés courtier principal européen en Allemagne et en France. En ce qui concerne les services de banque d'investissement, les titres de participation et les services de recherche, nous avons élargi nos activités, qui se limitaient auparavant au secteur pétrolier et gazier et au secteur minier, de manière qu'elles portent aussi sur des industries en expansion rapide pour lesquelles nous disposons de capacités bien établies en Amérique du Nord. Nous avons également agi à titre de promoteur, de co-coordonnateur mondial et de co-chef de file dans le cadre d'un placement de titres de participation de 2,0 milliards de livres sterling pour Resolution plc, initiative qui étaye notre rôle de banque d'investissement de premier rang en Europe.

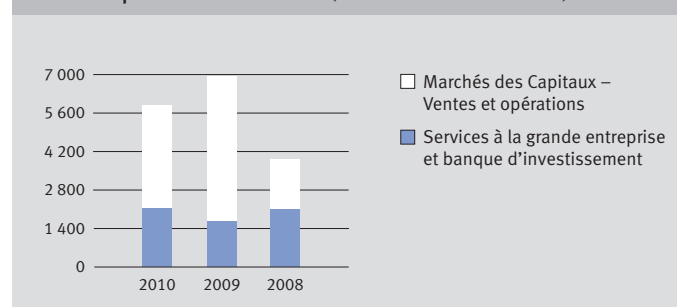
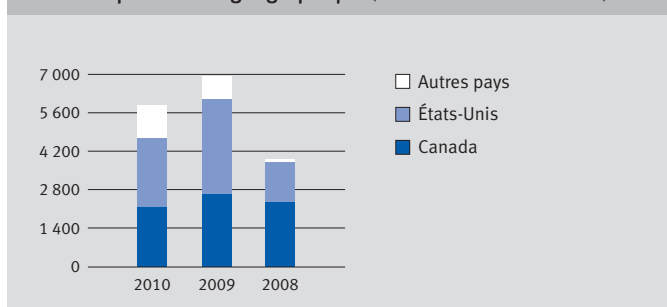
Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers mondiaux ont continué de s'améliorer au début de 2010 grâce à la reprise économique générale. Cependant, les conditions dans lesquelles se sont effectuées les activités de négociation sont demeurées volatiles au deuxième semestre de 2010, en raison principalement de l'incertitude liée à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe, de la réforme réglementaire aux États-Unis, et des nouvelles exigences en matière de capital et de liquidités à l'échelle mondiale. La plupart de nos activités de négociation ont été touchées de façon défavorable au deuxième semestre de 2010 par l'incertitude des investisseurs, ce qui a entraîné une baisse des volumes de transactions des clients dans tous les secteurs géographiques. Nos résultats ont aussi été touchés par le resserrement des écarts de taux et par la réduction des écarts acheteur-vendeur. Nous avons affiché une forte croissance au chapitre des services de banque d'investissement, particulièrement en ce qui concerne les activités de montage de prêts, les activités de fusion et d'acquisition et les activités de syndication de prêts, résultat qui est attribuable à la reprise générale de l'économie. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Faits saillants financiers du secteur Marchés des Capitaux
Tableau 25

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt (1)	2 719 \$	3 399 \$	1 527 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 168	3 524	2 408
Total des revenus (1)	5 887 \$	6 923 \$	3 935 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	20 \$	702 \$	183 \$
Frais autres que d'intérêt	3 420	3 628	2 121
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 447 \$	2 593 \$	1 631 \$
Bénéfice net	1 647 \$	1 768 \$	1 170 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres	19,5 %	21,0 %	20,5 %
Rendement du capital de risque	22,3 %	24,3 %	24,5 %
Principales données moyennes figurant au bilan			
Total de l'actif	327 500 \$	347 900 \$	340 300 \$
Titres de négociation	130 700	121 100	140 200
Prêts et acceptations	29 600	39 500	38 300
Dépôts	94 800	108 100	132 600
Capital attribué	8 100	8 100	5 600
Capital de risque	7 100	7 000	4 700
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 399	3 097	3 296
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	1,38 %	2,32 %	1,30 %
Dotations aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,07 %	1,78 %	0,48 %
Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état des résultats, de la conversion de certaines opérations libellées en dollars américains, en livres sterling et en euros (1)	2010 par rapport à 2009		
Incidence sur le bénéfice : augmentation (diminution)			
Total des revenus	(450)\$		
Frais autres que d'intérêt	220		
Bénéfice net	(130)		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	12 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	11 %		
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	14 %		

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour 2010 s'est établie à 489 millions de dollars (366 millions en 2009; 410 millions en 2008). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)

Rendement financier
2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net a diminué de 121 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la diminution des revenus tirés des activités de négociation découlant d'une baisse des volumes de transactions des clients et du resserrement des écarts reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités. Nos résultats ont également subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des pertes liées au marché et au crédit, lesquelles ont été considérablement plus basses, cette année, que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. La diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la forte croissance des services de banque d'investissement ont également contrebalancé en partie le résultat à la baisse enregistré.

Le total des revenus a reculé de 1 036 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui reflète essentiellement la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe ayant touché principalement nos activités aux États-Unis et en Europe, particulièrement au deuxième semestre. Le raffermissement du dollar canadien a également eu une incidence défavorable sur nos revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte croissance des revenus tirés des services de banque d'investissement dans tous nos secteurs d'activité et secteurs géographiques. Certaines pertes liées au marché et au crédit comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement

moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 682 millions de dollars, en raison principalement des provisions au titre de nos portefeuilles constituées à l'exercice précédent et des recouvrements liés à certains prêts aux grandes entreprises comptabilisés au cours de l'exercice considéré. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 208 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient en grande partie à la réduction de la rémunération variable reflétant les résultats à la baisse tirés des activités de négociation, ainsi qu'à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et en réaction au nouveau contexte réglementaire.

Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net a augmenté de 598 millions de dollars, ou 51 %, par rapport à 2008, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation, de l'amélioration des résultats tirés de nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, et de la diminution des pertes nettes liées au contexte du marché. Cette

hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la réduction de la provision au titre du litige lié à Enron comptabilisée à l'exercice précédent.

Le total des revenus a progressé de 3 milliards de dollars, ou 76 %, en raison essentiellement des résultats à la hausse tirés des activités de négociation, qui tiennent compte de la diminution des pertes sur les instruments détenus à des fins de transaction liées au contexte du marché. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes découlant de l'ajustement à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, ainsi que par les pertes au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique au portefeuille de prêts aux grandes entreprises, des gains ayant été constatés en 2008.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 519 millions de dollars, résultat qui reflète un certain nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1,5 milliard de dollars, en raison principalement de l'accroissement des frais au titre de la rémunération variable découlant des résultats à la hausse tirés des activités de négociation et de l'incidence du recul du dollar canadien par rapport au dollar américain. La réduction de la provision au titre du litige lié à Enron constatée en 2008 avait eu une incidence favorable sur les frais autres que d'intérêt.

Perspectives et priorités

La stabilisation de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire devrait donner lieu à une croissance continue de nos activités de montage de titres de participation et de prêts ainsi que de nos activités de fusion et d'acquisition à l'échelle mondiale, en raison de nos investissements stratégiques aux États-Unis et en Europe. Nous prévoyons une légère amélioration de nos revenus tirés des activités de négociation en 2011, en raison de l'augmentation de nos activités liées aux titres d'emprunt d'États souverains et d'agences, et de l'accroissement des volumes de transactions des clients découlant de la stabilisation des marchés, facteurs neutralisés en partie par la réduction des écarts acheteur-vendeur. Il se pourrait toutefois que nos revenus tirés des activités de négociation subissent les contrecoups des modifications apportées aux règles concernant le capital réglementaire, car les exigences plus strictes liées aux risques et aux liquidités entraîneront une augmentation de nos coûts de financement. Le rétrécissement des écarts de taux aura probablement une incidence défavorable sur nos activités de prêt. Nous nous attendons à ce que le niveau de la dotation à la provision pour pertes sur créances demeure faible, en raison de la conjoncture

actuelle. Pour de plus amples renseignements sur notre revue économique générale, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2011

- Nous comptons maintenir notre position de chef de file incontesté au Canada, en raison de nos activités de teneur de marché, d'initiateur et de distributeur d'un éventail choisi de produits et d'opérations de change à l'échelle mondiale.
- Nous comptons poursuivre sur notre lancée en ce qui concerne les services de banque d'investissement aux États-Unis, au moyen d'investissements continus dans notre marque, et en raison de l'attention que nous prêtons aux clients et aux secteurs d'activité dont les besoins sont conformes à nos produits et à nos capacités de distribution.
- Nous avons l'intention d'accroître nos activités de vente et de négociation de titres de participation s'inscrivant dans le cadre de nos services de banque d'investissement ainsi que nos services de recherche en Europe, et d'effectuer d'autres investissements afin d'élargir le champ de nos activités et d'accroître nos capacités en matière de produits.
- Nous comptons tirer parti de notre titre de courtier principal européen aux États-Unis et en Europe pour accroître nos services de négociation de titres à revenu fixe, nos opérations de change et nos services de banque d'investissement. Nous poursuivrons l'expansion de nos capacités à l'échelle mondiale, aux fins de nos activités de financement des infrastructures, de nos activités dans les secteurs énergétiques et miniers et de l'offre de nos produits structurés aux États-Unis, en Europe et en Asie.
- Nous comptons investir davantage dans les activités liées au marché des marchandises, de manière à mettre en place une plateforme de négociation de premier rang dans le secteur de l'énergie en Amérique du Nord.
- Nous comptons maintenir notre démarche disciplinée aux fins de notre croissance, gérer notre bilan en fonction des risques de crédit et des rendements établis, et diversifier nos activités afin d'assurer un bénéfice stable à long terme.
- Nous prévoyons effectuer les investissements requis dans nos infrastructures en matière de gestion des risques et de contrôle, à l'appui de la croissance de tous nos secteurs d'activité.

Analyse des secteurs d'activité

Marchés des Capitaux – Ventes et opérations

Les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations regroupent nos services de négociation et de distribution, qui ont trait principalement aux titres à revenu fixe, nos produits de change, de capitaux propres et de dérivés et nos activités de négociation de marchandises à l'intention des institutions, des organismes du secteur public et des grandes entreprises faisant partie de notre clientèle, de même que les activités de négociation pour notre propre compte.

Les Marchés des Capitaux – Ventes et opérations font concurrence à des banques d'investissement mondiales et régionales. Au cours de la dernière année, nous avons effectué des investissements stratégiques dans l'embauche de talents et dans nos activités, principalement aux États-Unis et en Europe, de manière à accroître nos capacités au chapitre des produits et à tirer parti des liens existants entre nos activités de tenue de marché et nos activités de montage.

Rendement financier

Les revenus des Marchés des Capitaux – Ventes et opérations se sont établis à 3 743 millions de dollars, en baisse de 1 504 millions, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation ont reculé de 2 074 millions de dollars, ou 39 %. Ce résultat touche principalement les activités de négociation de titres à revenu fixe, les opérations de change, les activités de négociation d'instruments du marché monétaire ainsi que

les activités de titres de participation mondiaux, particulièrement aux États-Unis et en Europe. Les revenus tirés des activités de négociation ont été touchés de façon importante par la baisse des volumes de transactions des clients au deuxième semestre de 2010, laquelle tient à l'incertitude liée à la crise de l'endettement qui touche des États souverains et à la réglementation, ainsi qu'à l'incidence défavorable du resserrement des écarts de taux et des écarts acheteur-vendeur. Les revenus tirés des activités de négociation ont aussi été touchés de façon défavorable par le raffermissement du dollar canadien. Les pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit ont été considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. Nos revenus tirés des commissions et des éléments liés aux activités autres que de négociation ont augmenté de 570 millions de dollars, principalement en raison de la constatation de gains plutôt que de pertes découlant des ajustements de la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction et d'un ajustement comptable constaté à l'exercice précédent qui avait alors fait diminuer les revenus. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des commissions, résultat qui reflète l'incidence de la réduction des volumes de transactions des clients.

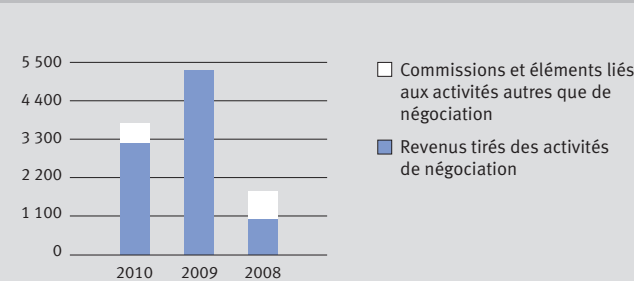
Faits saillants

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2010	2009	2008
Total des revenus	3 743 \$	5 247 \$	1 824 \$
Répartition des revenus			
Activités de négociation (1)	3 186	5 260	1 028
Commissions et éléments liés aux activités autres que de négociation	557	(13)	796
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	305 000	315 700	309 700
Équivalent de travail à plein temps	1 606	1 493	1 595

(1) Majoration au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent pour 2010 s'élève à 465 millions de dollars (353 millions en 2009; 394 millions en 2008). Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Services à la grande entreprise et banque d'investissement

Les Services à la grande entreprise et banque d'investissement regroupent nos services de banque d'investissement, les activités de montage de prêts et de titres de participation, les services-conseils, les prêts aux grandes entreprises, les placements privés et les opérations de titrisation auprès des clients. Ils se composent également des Crédits mondiaux, un groupe responsable de la gestion de nos portefeuilles de prêts et de la division Institutions financières mondiales. La Recherche offre des services de recherche visant l'économie et les valeurs mobilières à l'intention des clients institutionnels et des clients des services de détail à l'échelle mondiale.

Les Services à la grande entreprise et banque d'investissement font principalement concurrence à des banques d'investissement mondiales, à des banques commerciales et à de plus petites sociétés de placement. Nous jouissons d'une réputation bien établie de banque d'investissement mondiale de premier rang et avons une présence stratégique dans la quasi-totalité des marchés des services de gros au Canada et aux États-Unis, et disposons de capacités en Europe et en Asie. Nous sommes également l'une des 15 plus importantes banques d'investissement en importance au monde (Thomson Reuters).

Rendement financier

Les revenus des Services à la grande entreprise et banque d'investissement se sont établis à 2 144 millions de dollars, en hausse de 468 millions, ou 28 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils a augmenté de 106 millions de dollars, ou 13 %, résultat qui reflète la croissance enregistrée dans tous les secteurs géographiques, particulièrement aux États-Unis. L'augmentation tient à l'accroissement des activités de montage de prêts découlant principalement de l'accroissement des activités de montage de prêts générant des rendements élevés. La hausse des revenus tirés des activités de fusion et d'acquisition est en grande partie attribuable à la forte croissance enregistrée, principalement aux États-Unis et en Europe. L'augmentation des autres revenus s'explique par la réduction des pertes au titre des swaps sur défaillance qui servent de couverture économique de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, ainsi que par les gains au titre de nos services bancaires sur le marché municipal, des pertes ayant été constatées à ce titre à l'exercice précédent. Nous avons également enregistré une forte croissance de nos activités de syndication de prêts aux États-Unis et en Europe. Les revenus tirés de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises sont demeurés inchangés, car les

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux se composent des groupes Exploitation et technologie et Fonctions. Le groupe Exploitation et technologie fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe la trésorerie générale ainsi que les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de vérification interne et d'autres fonctions générales. Les coûts liés à ces activités sont en grande partie attribués aux secteurs d'exploitation, bien que certaines activités liées au contrôle et à la surveillance de l'entreprise soient comprises dans ce secteur.

améliorations au chapitre des volumes et des taux ont été en grande partie neutralisées par le nombre à la baisse de prêts aux grandes entreprises. L'augmentation des revenus a été neutralisée en partie par les pertes découlant principalement des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis.

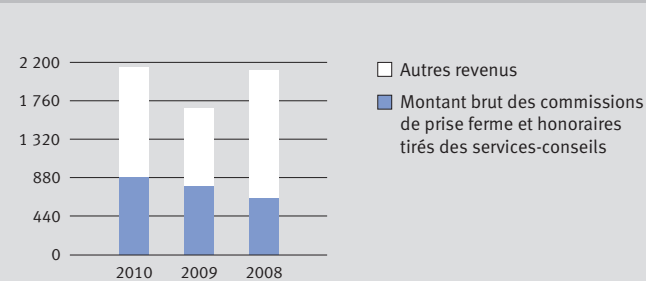
Faits saillants

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2010	2009	2008
Total des revenus	2 144 \$	1 676 \$	2 111 \$
Répartition des revenus			
Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils	895	789	650
Autres revenus (1)	1 249	887	1 461
Autres renseignements			
Moyenne de l'actif	22 500	32 200	30 600
Équivalent de travail à plein temps	1 793	1 604	1 701

(1) Les autres revenus comprennent les revenus liés à notre principal portefeuille de prêts et au financement par syndicat, les distributions sur les placements privés, ainsi que les gains et les pertes sur les placements privés. Comprend aussi des pertes liées principalement aux actifs adossés à des créances hypothécaires commerciales de 67 millions de dollars (55 millions en 2009; 61 millions en 2008).

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les activités mises en œuvre au profit de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse sur douze mois n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chacun des exercices.

Faits saillants financiers du secteur Services de soutien généraux
Tableau 28

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'employés)	2010	2009 (1)	2008 (1)
Perte nette d'intérêt (2)	(902)\$	(889)\$	(989)\$
Revenus autres que d'intérêt	304	797	352
Total des revenus (2)	(598)\$	(92)\$	(637)\$
Dotations à la provision pour pertes sur créances (3)	(96)\$	456 \$	47 \$
Frais autres que d'intérêt	26	34	(18)
Perte nette avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (2)	(528)\$	(582)\$	(666)\$
Perte nette	(225)\$	(206)\$	(178)\$
Titrisations			
Total des créances titrisées vendues et en cours (4)	31 503 \$	32 685 \$	19 316 \$
Nouvelles opérations de titrisation au cours de la période (5)	5 818	18 689	6 482
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) (6)	20 797	19 752	19 577

- (1) Certains montants ont été reclassés. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation. Ces montants tiennent compte de l'écriture d'élimination des ajustements liés à la majoration des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes de 489 millions de dollars comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux en 2010 (366 millions en 2009; 410 millions en 2008).
- (3) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose de la provision générale, d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens et d'un montant lié au reclassement de certains titres disponibles à la vente dans les prêts en 2009. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (4) Le total des créances titrisées vendues et en cours se compose de créances liées aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels.
- (5) Les nouvelles opérations de titrisation se composent des créances liées aux prêts hypothécaires résidentiels au Canada et aux prêts sur cartes de crédit titrisées et vendues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour plus de détails à ce sujet. Ce montant ne tient pas compte des activités de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels au Canada et de prêts hypothécaires commerciaux du secteur Marchés des Capitaux.
- (6) Les montants de 2009 et de 2008 ont été retraités pour tenir compte du réalignement des groupes exploitation et technologie de notre secteur Assurances effectué en 2009.

2010

La perte nette de 225 millions de dollars reflète en grande partie les ajustements nets défavorables visant les impôts et les ajustements comptables défavorables, y compris les ajustements comptables cumulatifs de 51 millions (36 millions après impôts) liés à nos opérations de titrisation. L'augmentation de la perte nette est aussi imputable aux pertes de 21 millions de dollars avant et après impôts liées à un placement comptabilisé à la valeur de consolidation, de même qu'à la comptabilisation d'une dotation à la provision générale pour pertes sur créances de 26 millions (18 millions après impôts).

2009

La perte nette de 206 millions de dollars comprend une provision générale pour pertes sur créances de 589 millions (391 millions après impôts) et des pertes sur certains titres disponibles à la vente de 419 millions (pertes liées au contexte du marché de 390 millions), y compris une perte de 144 millions (99 millions après impôts) relative aux actions ordinaires de certaines banques canadiennes. La perte est également imputable aux pertes découlant des ajustements à la juste valeur de 217 millions de dollars (151 millions après impôts) de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, résultat qui reflète le resserrement de nos écarts de taux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les gains au titre des opérations de titrisation de 918 millions de dollars (630 millions après impôts), qui tiennent compte des nouvelles activités d'investissement et des activités

de réinvestissement, déduction faite de couvertures économiques, et reflètent principalement un niveau d'activité de titrisation plus élevé que le niveau historique découlant de notre participation aux programmes de financement gouvernementaux.

2008

La perte nette de 178 millions de dollars tient compte de pertes de 268 millions (210 millions après impôts) comptabilisées relativement à certains titres disponibles à la vente et de pertes de 129 millions (87 millions après impôts) comptabilisées relativement à certains titres détenus à des fins de transaction. La perte nette reflète aussi une augmentation de la provision générale de 145 millions de dollars (98 millions après impôts) ainsi qu'un écart de conversion lié à nos dépôts libellés en dollars américains utilisés pour financer certains titres disponibles à la vente libellés en dollars américains. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les montants d'impôts qui sont principalement liés aux activités de financement de l'entreprise et qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, par le gain de 190 millions de dollars (129 millions après impôts) lié aux ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, par les gains liés à la variation de la juste valeur de certains dérivés utilisés pour servir de couverture économique à nos activités de financement et par les gains liés aux activités de titrisation.

Information financière trimestrielle
Rendement du quatrième trimestre de 2010
Quatrième trimestre de 2010 par rapport au quatrième trimestre de 2009

Le bénéfice net s'est établi à 1 121 millions de dollars au quatrième trimestre, en baisse de 116 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la perte de 116 millions de dollars liée à Liberty Life, le bénéfice net est demeuré stable, à 1 237 millions. Nous avons constaté une solide croissance des volumes dans le secteur Services bancaires canadiens, des ajustements favorables des provisions techniques dans le secteur Assurances, une augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans le secteur Gestion de patrimoine et une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit comptabilisées au cours de l'exercice considéré sont considérablement moins élevées que les pertes liées au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été neutralisés par la baisse des revenus tirés des activités de négociation, par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, par l'incidence du raffermissement du dollar canadien et par un ajustement ayant donné lieu

à une diminution de la charge au titre de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux. Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Le total des revenus a reculé de 257 millions de dollars, ou 3 %. Compte non tenu de la perte liée à Liberty Life, les revenus ont diminué de 141 millions de dollars, ou 2 %, en raison essentiellement de la réduction des revenus tirés des activités de négociation reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des pertes sur les titres disponibles à la vente, par la croissance des volumes liés aux services bancaires au Canada, par l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans le secteur Gestion de patrimoine et par la hausse des revenus tirés des activités d'assurance.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 451 millions de dollars, ou 51 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la réduction des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, principalement aux États-Unis, et les taux de pertes moins élevés liés à nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers non garantis au Canada. La diminution tient aussi à la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'importantes dotations aux provisions au titre de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Nous avons comptabilisé une provision générale de 4 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, comparativement à un montant de 156 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète l'amélioration générale de la qualité du crédit liée à nos services bancaires commerciaux aux États-Unis et à notre portefeuille de prêts de détail au Canada.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus de 101 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements et de l'accroissement des coûts découlant de la croissance des volumes. Ces

facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements favorables des provisions techniques et par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 212 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète en grande partie la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et l'incidence, pour un trimestre complet, de l'entrée en vigueur de la TVH. L'augmentation tient aussi à la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'un ajustement au titre de la rémunération variable ayant donné lieu à une baisse des charges. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien au cours du trimestre considéré.

Pour une analyse détaillée des mesures excluant la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des résultats et des tendances

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et les

conditions du marché, de même que les fluctuations des taux de change. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres :

Résultats trimestriels	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)								
Revenu net d'intérêt	2 783 \$	2 748 \$	2 699 \$	2 747 \$	2 876 \$	2 904 \$	2 914 \$	2 847 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 419	4 079	4 268	4 587	4 583	4 919	3 847	4 216
Total des revenus	7 202 \$	6 827 \$	6 967 \$	7 334 \$	7 459 \$	7 823 \$	6 761 \$	7 063 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	432	432	504	493	883	770	974	786
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 423	1 459	1 096	1 130	1 322	1 253	958	1 076
Frais autres que d'intérêt	3 818	3 377	3 572	3 626	3 606	3 755	3 575	3 622
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	–	1 000	–
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 529 \$	1 559 \$	1 795 \$	2 085 \$	1 648 \$	2 045 \$	254 \$	1 579 \$
Impôts sur les bénéfices	381	257	443	565	389	449	266	464
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	27	26	23	23	22	35	38	5
Bénéfice net (perte nette)	1 121 \$	1 276 \$	1 329 \$	1 497 \$	1 237 \$	1 561 \$	(50)\$	1 110 \$
Bénéfice par action – de base	0,74 \$	0,85 \$	0,89 \$	1,01 \$	0,83 \$	1,06 \$	(0,07)\$	0,78 \$
– dilué	0,74 \$	0,84 \$	0,88 \$	1,00 \$	0,82 \$	1,05 \$	(0,07)\$	0,78 \$
Bénéfice net (perte nette) par secteur								
Services bancaires canadiens	765 \$	766 \$	736 \$	777 \$	717 \$	669 \$	581 \$	696 \$
Gestion de patrimoine	175	185	90	219	161	168	126	128
Assurances	27	153	107	118	104	167	113	112
Services bancaires internationaux	(157)	(76)	(27)	(57)	(125)	(95)	(1 126)	(100)
Marchés des Capitaux	373	201	502	571	561	562	420	225
Services de soutien généraux	(62)	47	(79)	(131)	(181)	90	(164)	49
Bénéfice net (perte nette)	1 121 \$	1 276 \$	1 329 \$	1 497 \$	1 237 \$	1 561 \$	(50)\$	1 110 \$
Taux d'imposition effectif	24,9 %	16,5 %	24,7 %	27,1 %	23,6 %	22,0 %	104,7 %	29,4 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,963 \$	0,957 \$	0,973 \$	0,945 \$	0,924 \$	0,900 \$	0,805 \$	0,815 \$

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges essentiellement. Le troisième et le quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ont généralement tendance à ralentir, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments importants ayant eu une incidence sur nos résultats consolidés

- Au quatrième trimestre de 2010, nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars liée à la vente annoncée de Liberty Life.
- Les pertes liées au contexte du marché ont eu une incidence défavorable sur nos résultats, principalement au premier semestre de 2009. Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

- Au deuxième trimestre de 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars, qui avait trait au secteur Services bancaires internationaux.
- Nous avons comptabilisé des provisions générales considérables en 2009, en raison principalement de la détérioration du crédit tenant essentiellement aux conditions de récession à l'exercice précédent.
- Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés au cours de la période.

Analyse des tendances

La conjoncture et les conditions du marché difficiles ont influé sur notre bénéfice, particulièrement au premier semestre de 2009. Depuis lors, nous avons noté des signes continus de reprise économique, mais la croissance de l'économie a ralenti au deuxième semestre de 2010. La reprise de l'économie américaine continue de subir des pressions, et il existe toujours une incertitude générale liée aux marchés à l'échelle mondiale.

De façon générale, les revenus ont fluctué au cours de la période. Nous avons affiché une forte croissance des volumes liés à nos services bancaires canadiens, des revenus élevés tirés des activités de négociation en 2009 et au début de 2010, des variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie du secteur Assurances, facteur en grande partie compensé dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, et une croissance des revenus tirés de nos services de gestion de patrimoine. Les revenus ont été touchés de façon défavorable par les pertes liées au contexte du marché, particulièrement au premier semestre de 2009. Nous avons subi des pertes au titre de certains éléments liés au marché et au crédit considérablement moins élevées en 2010. La diminution des revenus tirés des activités de négociation au deuxième semestre de 2010 tient à la baisse des volumes de transactions des clients et au resserrement des écarts de taux reflétant les conditions moins favorables dans lesquelles se sont effectuées ces activités. La compression des écarts liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine a eu une incidence défavorable sur les revenus tout au long de la période, en raison du maintien de faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a de façon générale affiché une tendance à la baisse en 2010, par rapport aux niveaux élevés comptabilisés en 2009, résultat qui tient à la stabilisation de la qualité des actifs. L'augmentation enregistrée en 2009 tenait à la détérioration du crédit découlant principalement d'une conjoncture

économique difficile. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles découlant de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie reflétant la volatilité du marché, de la hausse des coûts tenant à la croissance des volumes, des ajustements de la provision actuarielle et des résultats techniques.

Les frais autres que d'intérêt ont fluctué au cours de la période. La hausse de la rémunération variable découlant du rendement élevé enregistré, principalement en 2009, et l'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités, qui tient en partie à l'évolution du contexte réglementaire, ont été en grande partie neutralisés par l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

Notre taux d'imposition effectif, de façon générale, a fluctué au cours de la période, reflétant une proportion variable du bénéfice généré par nos filiales qui exercent leurs activités dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, un bénéfice variable provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et les ajustements visant les impôts. La charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte liée à Liberty Life et la réduction des taux d'imposition des sociétés canadiennes prévus par la loi ont également influé sur notre taux d'imposition effectif au cours de la période.

Résultats par secteur géographique (1)

Tableau 30

(en millions de dollars canadiens)	2010				2009				2008			
	Canada	États-Unis (2)	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	8 405 \$	1 718 \$	854 \$	10 977 \$	7 863 \$	2 134 \$	1 544 \$	11 541 \$	6 935 \$	1 132 \$	987 \$	9 054 \$
Revenus autres que d'intérêt	8 869	4 647	3 837	17 353	9 429	5 565	2 571	17 565	8 214	2 521	1 793	12 528
Total des revenus	17 274 \$	6 365 \$	4 691 \$	28 330 \$	17 292 \$	7 699 \$	4 115 \$	29 106 \$	15 149 \$	3 653 \$	2 780 \$	21 582 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 026	675	160	1 861	1 479	1 821	113	3 413	924	643	28	1 595
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 343	1 582	1 183	5 108	2 100	1 571	938	4 609	922	30	679	1 631
Frais autres que d'intérêt	7 944	4 055	2 394	14 393	7 632	4 572	2 354	14 558	7 490	2 991	1 870	12 351
Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	-	-	-	1 000	-	1 000	-	-	-	-
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 729	(77)	93	1 745	1 799	(133)	2	1 668	1 826	(163)	(213)	1 450
Bénéfice net (perte nette)	4 232 \$	130 \$	861 \$	5 223 \$	4 282 \$	(1 132) \$	708 \$	3 858 \$	3 987 \$	152 \$	416 \$	4 555 \$

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change, en raison de la fluctuation du dollar canadien. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

(2) Comprendent les résultats de Liberty Life. Se reporter aux notes 11 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

2010 par rapport à 2009

Le bénéfice net au Canada s'est élevé à 4 232 millions de dollars, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent. La diminution des gains découlant des opérations de titrisation, la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et la compression des écarts liés à nos services bancaires ont été en grande partie neutralisées par la forte croissance des volumes liés à nos services bancaires canadiens et à nos services de gestion de patrimoine, par la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par les gains découlant des ajustements à la juste valeur de titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, des pertes à ce titre ayant été comptabilisées à l'exercice précédent.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 130 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 1 132 millions à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la comptabilisation d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition à l'exercice précédent. Ce résultat à la hausse reflète également la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, principalement en ce qui a trait à nos services bancaires aux États-Unis. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par la diminution des revenus tirés des activités de négociation reflétant la baisse des volumes de transactions des clients et le resserrement des écarts de taux. Le raffermissement du dollar canadien et la perte liée à Liberty Life ont également eu une incidence défavorable sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements sur la perte liée à Liberty Life, se reporter à la rubrique concernant le secteur Assurances.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est établi à 861 millions de dollars, en hausse de 153 millions, résultat qui reflète principalement la comptabilisation de pertes liées au marché et au crédit considérablement moins élevées que les pertes au titre de certains éléments liés au contexte du marché comptabilisées à l'exercice précédent, et les gains

découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction. La croissance des volumes liés à nos produits de réassurance vie et de rentes a également contribué au résultat à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés des activités de négociation, par la compression des écarts liés à certaines activités et par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Le raffermissement du dollar canadien a aussi eu une incidence défavorable sur nos résultats. Pour une analyse plus détaillée du traitement des pertes liées au contexte du marché, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

2009 par rapport à 2008

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 4 282 millions de dollars, en hausse de 295 millions, ou 7 %, par rapport à 2008. L'augmentation reflète principalement la hausse des gains nets liés aux opérations de titrisation, la croissance élevée des volumes et les mesures de gestion des coûts liées à nos services bancaires, de même que l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, des gains ayant été constatés en 2008. La compression des écarts liés à nos services bancaires et à certains services de gestion de patrimoine et la hausse des pertes sur les titres disponibles à la vente ont aussi neutralisé en partie l'augmentation du bénéfice net.

La perte nette aux États-Unis s'est chiffrée à 1 132 millions de dollars, par rapport à un bénéfice net de 152 millions comptabilisé en

2008. Ce résultat reflète essentiellement la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances ainsi que la réduction, en 2008, de la provision au titre du litige lié à Enron. L'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, les pertes au titre des swaps sur défaillance et la compression des écarts ont également contribué au résultat à la baisse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des revenus tirés des activités de négociation et par la diminution des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos instruments détenus à des fins de transaction et à nos instruments disponibles à la vente.

Le bénéfice net dans les autres pays s'est élevé à 708 millions de dollars, en hausse de 292 millions, en raison principalement de la diminution des pertes liées au contexte du marché comptabilisées relativement à nos instruments détenus à des fins de transaction et à nos instruments disponibles à la vente et de la hausse des revenus tirés des activités de négociation. La prise en compte pour l'exercice complet des résultats de RBTT, la croissance de nos produits de rétrocession vie et de nos autres produits de rétrocession vie et l'expansion continue de nos activités de réassurance de rentes au Royaume-Uni ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes au titre des swaps sur défaillance et par les pertes découlant des ajustements à la juste valeur de certains titres de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction.

Situation financière

Bilans condensés (1), (2)	Tableau 31	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Actif		
Encaisse et montants à recevoir de banques	9 330 \$	8 353 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	13 252	8 923
Valeurs mobilières	193 331	186 272
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 698	41 580
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)		
Prêts de détail	220 321	203 856
Prêts de gros	71 885	77 107
Autres actifs – Dérivés	106 246	92 173
– Autres	39 143	36 725
Total de l'actif	726 206 \$	654 989 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	433 033 \$	398 304 \$
Autres passifs – Dérivés	108 910	84 390
– Autres	135 648	125 462
Déventures subordonnées	6 681	6 461
Titres de fiducie de capital	727	1 395
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 256	2 071
Total du passif	687 255 \$	618 083 \$
Total des capitaux propres	38 951	36 906
Total du passif et des capitaux propres	726 206 \$	654 989 \$

- (1) L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.
- (2) Se reporter au tableau 1 pour consulter le cours du change au comptant entre les dollars canadiens et américains à la fin de la période.

Notre bilan consolidé a été touché par la conversion de devises, qui a entraîné une réduction du total de l'actif d'environ 16 milliards de dollars, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

2010 par rapport à 2009

Le total de l'actif a augmenté de 71 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts productifs d'intérêts à des banques ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 49 %, résultat qui reflète en grande partie les plus nombreuses exigences liées aux biens donnés en garantie.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 7 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui est principalement attribuable à l'augmentation des positions liées aux instruments de créance émis par les gouvernements à l'appui de l'intensification des activités en raison des nouvelles activités liées aux obligations de gouvernements européens et d'un nombre plus élevé de placements dans nos prêts hypothécaires résidentiels titrisés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés ont progressé de 31 milliards de dollars, ou 75 %, résultat qui tient essentiellement à l'augmentation des activités liées aux obligations de gouvernements européens et à la hausse des volumes découlant de nos activités en tant que courtier principal. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les prêts ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la forte croissance des prêts de détail découlant essentiellement de l'accroissement des volumes liés à nos activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada et à nos prêts aux particuliers. Ce facteur a été neutralisé en partie par la réduction des prêts de gros découlant de la réduction stratégique de notre portefeuille de prêts aux États-Unis, des prêts arrivés à échéance et des remboursements effectués, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien, particulièrement en ce qui concerne les prêts de gros.

Les actifs dérivés ont augmenté de 14 milliards de dollars, ou 15 %, résultat qui est en grande partie attribuable à la hausse des justes valeurs découlant de l'incidence des taux d'intérêt à la hausse et de nos plus importantes positions sur les contrats de change tenant à l'accroissement des activités des clients, ainsi que de l'incidence des taux d'intérêt à la baisse sur nos positions receveur de taux fixe, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les autres actifs ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui tient essentiellement à l'accroissement des activités.

Le total du passif s'est accru de 69 milliards de dollars, ou 11 %.

Les dépôts se sont accrus de 35 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète principalement la hausse des dépôts des entreprises tenant à l'augmentation de nos besoins de financement interne et à l'accroissement de la demande visant nos comptes d'épargne et autres produits générant des rendements élevés. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Les passifs dérivés ont augmenté de 25 milliards de dollars, ou 29 %, en raison principalement des hausses de juste valeur découlant essentiellement de l'incidence des taux d'intérêt à la hausse et des positions plus importantes sur les contrats de taux et sur les contrats de change tenant à l'accroissement des activités des clients, ainsi que de l'incidence des taux d'intérêt à la baisse sur les positions payeur de taux fixe.

Les autres passifs se sont accrus de 10 milliards de dollars, ou 8 %, en raison principalement de l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert et de l'augmentation des conventions de revente, les deux augmentations résultant en grande partie de la hausse des volumes découlant de nos activités en tant que courtier principal et de l'accroissement des activités liées aux obligations de gouvernements européens.

Les capitaux propres ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Ces opérations comprennent les opérations avec des structures d'accueil et peuvent comprendre l'émission de garanties, et elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque d'illiquidité et de

financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque.

Les structures d'accueil sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les structures d'accueil peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable rate entities) (NOC-15). Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour en savoir davantage sur notre politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées (au bilan) ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants, mais que nous n'avons pas consolidées (hors bilan). En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. La gestion et la surveillance de nos liens avec des structures d'accueil incombent à notre Comité de surveillance du risque lié à la réputation.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation d'une partie de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Par ailleurs, nous participons à des opérations de titrisation d'obligations principalement afin de diversifier nos sources de financement. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour une description de la convention comptable concernant les opérations de titrisation de prêts et à la note 5 pour une description de nos opérations de titrisation par principal type de produit.

Le tableau suivant illustre les actifs titrisés vendus et les actifs toujours inscrits dans notre bilan par suite de nos opérations de titrisation.

Nos opérations de titrisation d'actifs financiers		Tableau 32	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	
Actifs titrisés			
Prêts sur cartes de crédit	3 265 \$	3 870 \$	
Prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux	39 962	39 796	
Certificats de participation liés à des obligations (1)	935	1 105	
Total	44 162 \$	44 771 \$	
Droits conservés			
Prêts hypothécaires résidentiels			
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés (2)	10 687 \$	8 920 \$	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	1 397	1 497	
Prêts sur cartes de crédit			
Titres adossés à des actifs acquis (3)	421	981	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	15	33	
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés	9	5	
Prêts hypothécaires commerciaux			
Titres adossés à des actifs acquis (3)	2	2	
Certificats de participation liés à des obligations conservés	19	55	
Total	12 550 \$	11 493 \$	

- (1) Comprend les opérations de titrisation effectuées avant l'acquisition de RBTT.
 (2) Tous les prêts hypothécaires résidentiels titrisés sont des prêts hypothécaires consentis au Canada et ils sont garantis par le gouvernement.
 (3) Titres acquis au cours du processus de titrisation.

Opérations de titrisation en 2010

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé un montant de 17,7 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 6,0 milliards de dollars de ce montant a été vendue, et la tranche résiduelle de 11,7 milliards (valeur nominale) a été conservée. Cette baisse par rapport à l'exercice précédent tient principalement au fait que nous n'avons pas participé au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés du gouvernement du Canada après le mois de septembre 2009. Nous avons également titrisé et vendu 1,3 milliard de dollars de créances sur cartes de crédit. Nous n'avons titrisé aucun certificat de participation lié à des obligations ni aucun prêt hypothécaire commercial au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour une analyse détaillée ainsi que pour les montants des prêts douteux et des prêts en retard que nous gérons et de tout gain constaté au titre des opérations de titrisation durant l'exercice.

Fiducies de capital

Au cours des périodes précédentes, nous avons émis des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et les billets secondaires de la Fiducie RBC (billets secondaires de RBC), par l'entremise de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III). Nous consolidons la Fiducie, mais nous ne consolidons pas la Fiducie II ni la Fiducie III pour les raisons suivantes : nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous n'assumons pas la majorité des pertes prévues et nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Aux 31 octobre 2010 et 2009, nous détenons des droits résiduels de 1 million de dollars dans chacune des Fiducie II et Fiducie III. Nous disposons d'un prêt à recevoir de la Fiducie II d'un montant de 3 millions de dollars (3 millions en 2009) et d'un prêt à recevoir de la Fiducie III d'un montant de 30 millions (30 millions en 2009) et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions et celui de 1 000 millions (900 millions et 1 000 millions en 2009) que nous avons émis à la Fiducie II et à la Fiducie III, respectivement, dans le passif lié aux dépôts. Dans certaines circonstances, les RBC TruCS de la Fiducie II seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC, et les billets secondaires de RBC, contre des billets subordonnés, sans le consentement préalable des porteurs. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de la Fiducie II peuvent échanger leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Les intérêts débiteurs sur les billets de dépôt de premier rang émis à la Fiducie II et à la Fiducie III se sont chiffrés à 52 millions de dollars et à 47 millions, respectivement (52 millions et 47 millions en 2009) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour plus de détails sur les fiducies de capital et sur les modalités des RBC TruCS et des billets secondaires de RBC émis et en circulation.

Structures d'accueil

Le tableau suivant présente de l'information sur nos EDDV en complément des informations et de l'analyse détaillée de nos EDDV fournies aux notes 1, 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010											2009			
	Total de l'actif (1)	Risque maximal (1), (2)	Total de l'actif par cote de crédit (3)				Total de l'actif par échéance moyenne				Total de l'actif par lieu de résidence de l'emprunteur			Total de l'actif (1)	Risque maximal (1), (2)
			De première qualité (4)	De qualité inférieure (4)	Aucune cote	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans objet	Canada	États-Unis	Autres pays			
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables importants :															
Conduits multicédants (5)	21 847 \$	22 139 \$	21 679 \$	168 \$	– \$	4 302	\$14 795	\$2 750	– \$	3 845	\$15 997	\$2 005	26 181	\$26 550	
EDDV de financement structuré (6)	4 669	2 030	4 549	–	120	–	–	4 669	–	–	4 669	–	5 907	2 527	
EDDV de création de produits de crédit	502	19	50	452	–	–	–	502	–	–	–	502	930	505	
Conduits de tiers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	575	250	
Fonds de placements	249	61	–	–	249	–	–	–	249	26	15	208	84	28	
Autres	165	39	–	–	165	–	–	–	165	31	130	4	340	103	
	27 432 \$	24 288 \$	26 278 \$	620 \$	534 \$	4 302	\$14 795	\$7 921	414 \$	3 902	\$20 811	\$2 719	34 017	\$29 963	
EDDV consolidées :															
EDDV de financement structuré	2 998 \$	–	2 982 \$	– \$	16 \$	– \$	–	\$2 998	– \$	–	2 998 \$	– \$	2 620	–	
Fonds de placement	1 012	–	–	–	1 012	–	–	–	1 012	210	166	636	588	–	
Structures de rémunération	53	–	–	–	53	–	–	–	53	53	–	–	64	–	
Autres	3	–	–	–	3	–	–	–	3	–	3	–	3	–	
	4 066 \$	–	2 982 \$	– \$	1 084 \$	– \$	–	\$3 001	\$1 065	263 \$	3 167 \$	636 \$	3 275	–	

- (1) Le total de l'actif et le risque de perte maximal correspondent aux informations que nous fournissons à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.
- (2) Le risque de perte maximal découlant des droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidités et à la juste valeur des dérivés. Le risque de perte maximal découlant de nos conduits multicédants pourrait excéder le total de l'actif de ces conduits, car les facilités de liquidités que nous consentons peuvent parfois être élargies jusqu'à concurrence de 102 % du total de la valeur des actifs compris dans ces conduits.
- (3) La distribution des risques liés aux actifs au sein des EDDV reflète la qualité du crédit des garanties sous-jacentes à ces actifs. Certains actifs, notamment les dérivés, les parts de fonds communs de placement ou de fonds de couverture ainsi que les prêts aux particuliers ou les garanties sous-jacentes ne sont assortis d'aucune cote dans les catégories présentées dans le tableau.
- (4) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
- (5) Représente seulement les conduits multicédants que nous gérons.
- (6) Les chiffres au 31 octobre 2009 ont été retraités de manière à tenir compte d'une entité sur une base nette, plutôt que sur une base brute. Le total de l'actif brut et net lié à cette entité s'élevait à 4 177 millions de dollars au 31 octobre 2009 et à 471 millions, respectivement.

Plus de 94 % des actifs dans des EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et plus de 73 % des actifs dans des EDDV consolidées étaient assortis d'une cote supérieure ou égale à A. En ce qui a trait aux conduits multicédants et aux EDDV de financement structuré non consolidées, plus de 97 % des actifs étaient assortis d'une cote supérieure ou égale à A.

Environ 76 % des actifs dans les EDDV non consolidées proviennent des États-Unis, comparativement à 75 % à l'exercice précédent. Environ 14 % des actifs dans les EDDV non consolidées proviennent du Canada, comparativement à 20 % à l'exercice précédent. La diminution des actifs provenant du Canada depuis l'exercice précédent reflète principalement l'amortissement des transactions en cours.

Les actifs dans les EDDV non consolidées au 31 octobre 2010 ont différentes dates d'échéance, et leur durée de vie moyenne pondérée restante prévue est d'environ 3,8 ans.

Titrisation des actifs financiers des clients

Nous administrons six programmes de papier commercial adossé à des actifs offerts par des structures multicédantes (conduits multicédants ou conduits), soit trois au Canada et trois aux États-Unis. Nous exerçons des activités sur ce marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus, un rendement ajusté en fonction des risques et des occasions d'interdistribution.

Les conduits multicédants achètent divers actifs financiers et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) bénéficiant de cotes élevées, sans levier financier. Plus de 99 % des actifs titrisés en cours des conduits multicédants sont assortis

d'une cote de qualité supérieure, sur une base interne. Une tranche de moins de 1 % (1 % en 2009) des actifs titrisés en cours étaient constitués de prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A aux États-Unis, et les actifs titrisés ne comprennent pas de prêts hypothécaires commerciaux. La durée de vie restante moyenne pondérée prévue des actifs est d'environ 2,5 ans.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des opérations et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de ces services ont diminué, se chiffrant à 181 millions de dollars en 2010 comparativement à 271 millions en 2009, en raison de la baisse de la demande de la part des clients et de la réduction des écarts et des commissions au cours de l'exercice. Ces montants sont constatés à titre de revenus autres que d'intérêt. Les engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et des facilités de rehaussement de crédit sont pris en compte dans notre calcul de l'actif ajusté en fonction des risques et, par conséquent, ils ont une incidence sur nos besoins en matière de capital réglementaire. Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces conduits multicédants et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités. Les facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit sont décrites aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

	2010				2009			
	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total	Valeur nominale des facilités engagées (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal total
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)								
Facilités de garantie de liquidités	22 251 \$	18 429 \$	1 517 \$	19 946 \$	26 669 \$	22 200 \$	1 683 \$	23 883 \$
Facilités de rehaussement de crédit	2 193	2 193	–	2 193	2 667	2 667	–	2 667
Total	24 444 \$	20 622 \$	1 517 \$	22 139 \$	29 336 \$	24 867 \$	1 683 \$	26 550 \$

(1) Selon le plafond de financement total lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 35

	2010			2009		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Au 31 octobre (en millions de dollars)						
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	6 213 \$	510 \$	6 849 \$	9 180 \$	1 494 \$	11 426 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	3 656	2 052	5 782	2 611	2 488	5 312
Prêts aux étudiants	2 637	–	2 690	2 358	–	2 551
Créances clients	2 300	255	2 601	1 464	867	2 451
Titres adossés à des actifs	1 890	–	1 928	2 087	–	2 258
Créances au titre du matériel	820	475	1 312	596	986	1 631
Créances liées au marché de l'électricité	–	255	255	–	255	255
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	76	255	333	–	–	–
Créances au titre du financement de parcs	102	102	206	–	–	–
Prêts aux grandes entreprises à recevoir	162	–	165	206	–	223
Prêts hypothécaires résidentiels	–	18	18	–	63	63
Prêts pour camions et crédit-bail pour camions	–	–	–	290	–	314
Primes d'assurance	–	–	–	–	66	66
Total	17 856 \$	3 922 \$	22 139 \$	18 792 \$	6 219 \$	26 550 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	18 217 \$	3 922 \$	22 139 \$	20 331 \$	6 219 \$	26 550 \$

Notre risque global a diminué par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète la réduction des actifs financés par des conduits multicédants tenant à la demande réduite de la part des clients, laquelle découle du ralentissement de l'économie mondiale. Le montant maximal des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 21,8 milliards de dollars au 31 octobre 2010 (26,1 milliards en 2009). Les variations par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes : les actifs libellés en dollars américains ont diminué de 918 millions de dollars US par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories des prêts sur cartes de crédit, des titres adossés à des actifs et des prêts pour camions et crédit-bail pour camions; les actifs libellés en dollars canadiens ont diminué de 2,3 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement dans les catégories des prêts sur cartes de crédit, des créances clients et des créances au titre du matériel. Sur l'ensemble des engagements d'achat en cours, les conduits multicédants avaient acheté au total pour 14,0 milliards de dollars d'actifs financiers au 31 octobre 2010 (18,9 milliards en 2009). Étant donné que 82 % des actifs des conduits multicédants sont des actifs libellés en dollars américains, notre risque de perte maximal total présenté dans le tableau 35 tient compte de l'incidence des variations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. En appliquant le taux de change en vigueur au 31 octobre 2009, notre risque de perte maximal aurait diminué d'environ 12 % entre le 31 octobre 2009 et le 31 octobre 2010, pour s'établir à 23,2 milliards de dollars, au lieu de la baisse de 17 % reflétée dans le tableau précédent.

Au 30 septembre 2010, la moyenne pondérée de la protection de crédit de premier niveau contre les pertes fournie par les cédants des

actifs financiers s'établissait à 49 % du total des actifs (40 % en 2009), ce qui correspond à un multiple de couverture de 13,1 fois (8,3 fois en 2009) le taux de pertes annuel moyen pondéré prévu de 3,8 % (4,8 % en 2009) lié au portefeuille d'actifs du client. Comme un grand nombre de nos opérations liées à des conduits ont une échéance à court terme, nous pouvons ajuster le montant de la protection de premier niveau en fonction de la conjoncture économique changeante et du rendement du portefeuille. En outre, notre structure de frais contribue à diminuer le risque lié au portefeuille. Au 31 octobre 2010, 93 % (93 % en 2009) des actifs titrisés sont financés par le recouvrement du coût de financement et d'autres frais; ainsi, le coût payé par nos clients correspond à la somme du coût de financement du conduit majoré d'une commission qui couvre le coût des facilités de crédit attribuables et des services accessoires que nous ou des tiers engageons. Par conséquent, nous ne sommes pas exposés au risque de financement ou d'écart lié à ces actifs, lequel pourrait survenir dans des marchés volatils. Par ailleurs, un tiers non lié (l'investisseur qui prend en charge les pertes prévues) prend en charge les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des opérations effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les opérations financées par nos conduits multicédants aux États-Unis. Les opérations effectuées par nos conduits multicédants au Canada sont également évaluées par Dominion Bond Rating Services (DBRS). Chaque agence de notation qui évalue ces opérations examine également le rendement continu des opérations sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits a totalisé 14,0 milliards de dollars, en baisse de 4,9 milliards, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient à l'amortissement des transactions en cours et au recours moindre au papier commercial effectué par les clients. Une tranche de 67 % (70 % en 2009) de l'ensemble de ce papier commercial a obtenu la catégorie de cotes la plus élevée des agences de notation qui évaluent le PCAA. La tranche restante du papier commercial obtient la deuxième catégorie de cotes en importance attribuée par ces agences de notation. Les échéances moyennes pondérées (30,1 et 45,3 jours pour les conduits aux États-Unis; 38,2 et 31,3 jours pour les conduits au Canada au 31 octobre 2010 et 2009, respectivement) demeurent plus longues que les moyennes historiques, ce qui a donné lieu à un calendrier des échéances bien équilibré et contribué à l'atténuation des risques de financement découlant des perturbations du marché. Nous achetons à l'occasion le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter les liquidités générales du programme. Au 31 octobre 2010, la juste valeur de nos placements s'élevait à 4 millions de dollars (4 millions en 2009), lesquels sont classés comme des titres détenus à des fins de transaction.

Les conduits multicédants aux États-Unis comprennent 2 milliards de dollars de titres adossés à des actifs. Les conduits multicédants au Canada ne comprennent aucun titre adossé à des actifs, et les conduits multicédants aux États-Unis ne comprennent aucun nouveau titre adossé à des actifs depuis 2007. Les transactions liées aux titres adossés à des actifs existants sont amorties et assorties d'une protection de premier niveau contre les pertes. En 2008 et en 2009, certains conduits multicédants aux États-Unis ont eu recours à nos facilités de garantie de liquidités pour financer une portion des titres adossés à des actifs. Ces emprunts, déduction faite des radiations et des provisions, se chiffraient à 1,5 milliard de dollars (1,7 milliard en 2009) et sont compris dans le poste Prêts – prêts de gros. Nous continuons de recevoir des remboursements de capital sur ces prêts.

Création de produits de placement de crédit

Nous offrons des structures d'accueil généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Ces structures d'accueil émettent des effets capitalisés et non capitalisés. Dans certains cas, nous investissons dans ces effets. Les agences de notation externes peuvent attribuer des cotes aux effets capitalisés. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart des effets capitalisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons occasionnellement à titre de teneur de marché. Pour de plus amples renseignements sur les effets non capitalisés, veuillez vous reporter aux notes 6 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Comme c'est le cas pour tous nos dérivés, les contrats sur dérivés conclus avec ces structures d'accueil sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux dérivés. Notre exposition à ces structures d'accueil a diminué par rapport à l'exercice précédent, par suite de la liquidation de certaines de ces entités. Au 31 octobre 2010, les actifs dans ces structures d'accueil s'établissaient à 1,5 milliard de dollars (2,9 milliards en 2009), dont une tranche de néant était consolidée aux 31 octobre 2010 et 2009. Au 31 octobre 2010, nos placements dans les effets capitalisés, les créances liées aux dérivés et les valeurs nominales des effets non capitalisés liés aux structures d'accueil non consolidées s'établissaient à 19 millions de dollars (18 millions en 2009), à néant (317 millions en 2009) et à néant (170 millions en 2009), respectivement.

Financement structuré

À l'exercice 2008, nous avons acheté des titres à enchères américains d'entités qui ont financé leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Au 31 octobre 2010, le total des actifs des EDDV de titres à enchères non consolidées dans lesquelles nous avons des placements importants s'établissait à 3,5 milliards de dollars (4,7 milliards en 2009). Le risque de perte maximal lié à ces EDDV se chiffrait à 834 millions de dollars (1,3 milliard en 2009). La diminution du risque de perte maximal par rapport à 2009 tient principalement à la vente de nos placements dans une de ces entités. Étant donné que nous ne détenons plus de droits dans cette EDDV de titres à enchères, le total de l'actif des EDDV de titres à enchères dans lesquelles nous détenons des droits importants a également diminué. Au 31 octobre 2010, environ 92 % de ces placements présentaient une cote AAA. Les intérêts créditeurs sur les placements dans des titres à enchères, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, se sont chiffrés à 36 millions de dollars pour l'exercice (78 millions en 2009; 93 millions en 2008).

Nous vendons également des titres à enchères à des programmes d'obligations encaissables par anticipation. Nous sommes l'agent de vente des certificats à taux variable émis par ces programmes et nous procurons des facilités de liquidités et des lettres de crédit à chaque programme d'obligations encaissables par anticipation lié à des titres à enchères. L'information sur les garanties présentée à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 porte notamment sur les facilités de liquidités et sur les lettres de crédit. Au 31 octobre 2010, le total des actifs des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères non consolidés, dans lesquels nous avons effectué d'importants investissements, se chiffrait à 743 millions de dollars (791 millions en 2009). Nous ne détenons aucun certificat à taux variable à titre d'agent de vente dans le cadre des programmes d'obligations encaissables par anticipation liés à des titres à enchères aux 31 octobre 2010 et 2009. Les commissions touchées à l'égard des services de vente et des lettres de crédit et facilités de liquidités fournies, qui sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 1 million de dollars pour l'exercice (3 millions en 2009; 3 millions en 2008).

En 2008, nous avons également vendu des titres à enchères à la juste valeur de marché à l'intention d'une entité non affiliée et non consolidée. L'achat des titres à enchères par cette entité a été financé par un prêt que nous avons consenti, et le prêt est garanti par les divers actifs de l'entité. Au 31 octobre 2010, le total des actifs de cette entité et notre risque maximal de perte s'établissaient à 450 millions de dollars (471 millions en 2009) et à 426 millions (449 millions en 2009), respectivement. Les commissions reçues de cette entité, provenant de la facilité de crédit, des services administratifs et des garanties que nous lui fournissons, ainsi que de nos services à titre d'agent de vente des titres à enchères détenus par l'entité, se sont chiffrées à 3 millions de dollars au cours de l'exercice (4 millions en 2009; 4 millions en 2008). Ce montant est comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêt. Les intérêts créditeurs sur le prêt et sur la facilité de crédit, qui sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt, ont totalisé 5 millions de dollars pour l'exercice (7 millions en 2009; 7 millions en 2008).

Fonds de placement

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds référencés. Notre exposition totale, qui vise principalement les placements dans les fonds référencés, a augmenté de 33 millions de dollars pour s'établir à 61 millions au 31 octobre 2010. Par ailleurs, le total de l'actif détenu dans des fonds référencés non consolidés a augmenté de 165 millions de dollars pour s'établir à 249 millions au 31 octobre 2010, en raison des rachats de fonds référencés effectués par des tiers investisseurs dans les fonds, ce qui a fait en sorte que nous avons des placements importants dans certains de ces fonds référencés.

Fiducies, fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Lorsqu'elle agit à titre de fiduciaire, RBC Dexia IS doit, aux termes de sa responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Une tranche de 50 % des commissions que touche RBC Dexia IS est incluse dans nos revenus, ce qui représente notre participation dans la coentreprise. Se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour plus de détails.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ni les rendements de ces fonds et de ces organismes.

Garanties, engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Comme il est décrit à la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, nous concluons des ententes de garanties en contrepartie de frais inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2010, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 73,5 milliards de dollars (88,9 milliards en 2009). La diminution par rapport à l'exercice précédent tient principalement au nombre moins élevé de dérivés de crédit et de facilités de garantie de liquidités. En outre, au 31 octobre 2010, les garanties pour prêt de titres de RBC Dexia IS totalisaient 52,1 milliards de dollars (34,7 milliards en 2009). Le risque auquel nous sommes exposés correspond à 50 % de ce montant. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, sans qu'il soit tenu compte des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison de biens détenus ou reçus en gage. Au 31 octobre 2010, le montant maximal potentiel des paiements futurs sur nos facilités de garantie de liquidités relativement à nos programmes de PCAA était de 19,1 milliards de dollars (22,6 milliards en 2009), dont une tranche correspondant à 96 % (98 % en 2009) était engagée auprès de conduits multicédants gérés par RBC.

Nous fournissons aussi des engagements à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins de financement. Ces garanties et ces engagements nous exposent au risque d'illiquidité et de financement. Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements hors bilan. La note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournit des renseignements détaillés sur nos garanties et nos engagements.

Engagements envers la clientèle de détail et engagements commerciaux (1)

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	255 \$	– \$	– \$	– \$	255 \$
Engagements de crédit et facilités de liquidités	7 998	63 113	8 463	6 826	86 400
Montants non engagés (2)	17	166 963	–	–	166 980
	8 270 \$	230 076 \$	8 463 \$	6 826 \$	253 635 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

(2) Les montants non engagés représentent les montants que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

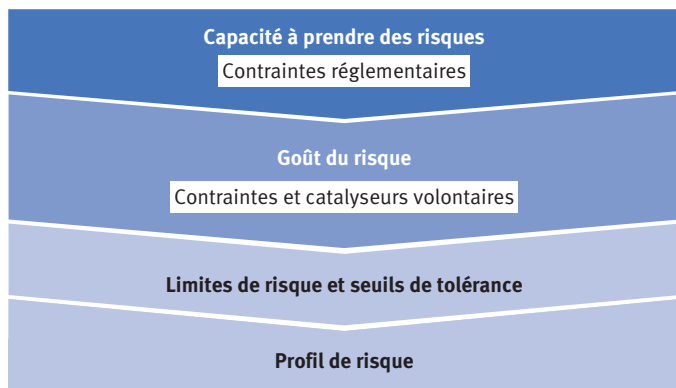
Aperçu

Nos activités commerciales nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Notre capacité à gérer ces risques constitue l'une de nos principales compétences, et elle est étayée par notre culture bien établie et notre démarche efficace en matière de gestion des risques.

Nous gérons nos risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos opérations se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de toute l'organisation en assurant le respect de notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise.

Goût du risque

Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs. Notre cadre de gestion lié à notre goût du risque prévoit une démarche structurée aux fins des processus suivants :



1. Délimiter notre **capacité à prendre des risques** en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
2. Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de **contraintes et de catalyseurs volontaires** en vertu desquels nous avons choisi de limiter les risques que nous prenons ou d'exercer une influence sur ces risques. Nos contraintes sont les suivantes :
 - maintenir une cote AA ou une cote supérieure;
 - assurer l'adéquation du capital en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation;
 - maintenir une faible exposition aux événements entraînant un stress;
 - maintenir la stabilité du bénéfice;
 - assurer une gestion rigoureuse et prudente du risque d'illiquidité et de financement;
 - maintenir un contexte de contrôle généralement reconnu du risque lié à l'environnement réglementaire et de la conformité aux exigences;
 - maintenir un profil de risque qui ne comporte pas plus de risques que le profil de risque de notre homologue moyen.
3. Convertir notre goût du risque en **limites de risque et en seuils de tolérance** qui servent de lignes directrices à nos secteurs d'exploitation aux fins de la prise de risques.
4. Évaluer régulièrement notre **profil de risque** par rapport aux limites de risque et aux seuils de tolérance pour s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.

Nous appliquons notre cadre de gestion lié à notre goût du risque à tous les échelons de l'entreprise, ainsi qu'à chaque secteur d'exploitation, aux Services de soutien généraux et à chaque secteur d'activité. Nous tenons compte du goût du risque dans le cadre de notre processus de planification et de l'élaboration de nos stratégies commerciales.

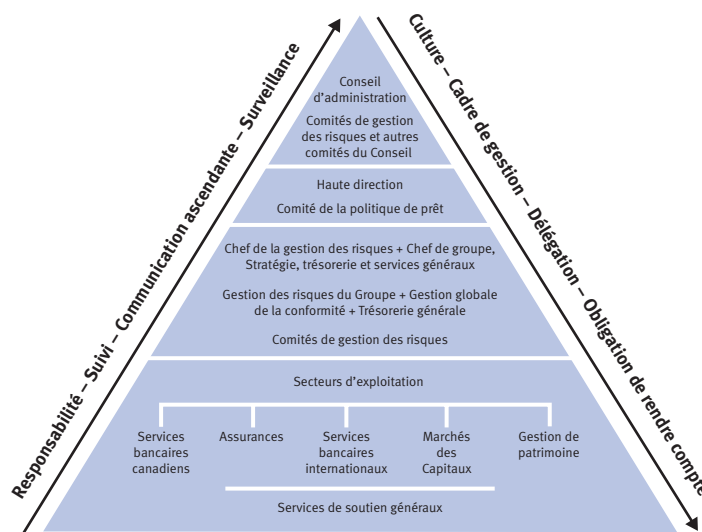
Principes de gestion du risque

Les principes suivants servent de lignes directrices aux fins de la gestion des risques au sein de l'entreprise :

1. **Pour maintenir un équilibre efficace entre les risques et les récompenses**, nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; nous diversifions les risques; nous établissons adéquatement les prix en fonction des risques; nous atténuons les risques au moyen de contrôles permettant de les détecter et de les prévenir; nous transférons les risques à des tiers.
2. **Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque.** Chaque secteur d'exploitation est responsable de la gestion active des risques qu'il prend, et la Gestion des risques du Groupe et les autres unités fonctionnelles des Services de soutien généraux fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
3. **Nous basons notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques** et nous procédons à une évaluation rigoureuse des risques liés aux relations, aux produits, aux transactions et aux autres activités commerciales.
4. **Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques**, ce qui nous aide à protéger notre réputation.
5. **L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques**, car elle nous permet de connaître nos clients et de faire en sorte que les services que nous fournissons répondent aux besoins des clients et que ces derniers en aient une bonne compréhension.
6. Nous nous assurons que tous les échelons de l'organisation **exercent des jugements et font preuve de bon sens** aux fins de la gestion du risque.

Gouvernance du risque

La pyramide de structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre les rôles et responsabilités des diverses parties prenantes aux fins de la gestion du risque d'entreprise. Nous comparons régulièrement cette structure aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lignes directrices des autorités de réglementation.



Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion principalement par l'entremise de ses comités de gestion des risques et de ses autres comités, y compris le Comité de vérification, le Comité de la gouvernance et des affaires publiques et le Comité des ressources humaines. La haute direction est responsable de notre stratégie et de sa mise à exécution et elle doit à cette fin donner le ton. Les activités de surveillance des risques de la haute direction incombent principalement au Comité de la politique de prêt. Ce comité, qui collabore avec les comités de gestion des risques, constitue le principal comité de gestion des risques. Il est chargé de faire en sorte que notre profil de risque général cadre avec nos objectifs

stratégiques et qu'un processus permanent de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre. Notre structure de gestion des risques bénéficie également de l'appui :

- du chef de la gestion des risques et de la Gestion des risques du Groupe, qui sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque et qui assurent le maintien du programme mis en place à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants avec lesquels nous devons composer;
- du chef de la conformité à la réglementation et de la Gestion globale de la conformité, qui assurent la surveillance de nos politiques et de nos processus en matière de conformité élaborés afin d'atténuer et de gérer le risque lié à l'environnement réglementaire;
- de la Trésorerie générale, qui gère et surveille notre position de capital, notre risque de taux d'intérêt structural et notre risque d'illiquidité et de financement;
- des secteurs d'exploitation, qui sont responsables de la gestion des risques qui leur sont propres et qui doivent aligner les stratégies commerciales sur le goût du risque et cerner, contrôler et gérer les risques assumés.

Les rôles que jouent les diverses parties prenantes dans le cadre de notre programme de gestion du risque d'entreprise sont décrits plus en détail dans l'analyse des risques présentée ci-après.

Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

Pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques.

Pertes imprévues et capital économique

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital économique pour neutraliser toute perte imprévue. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Analyse de sensibilité et évaluation des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress sont des techniques d'évaluation du risque qui nous aident à assurer que les risques que nous prenons n'excèdent pas notre goût du risque et que le niveau de capital demeure adéquat.

Les analyses de sensibilité consistent notamment à varier un seul facteur (p. ex., un paramètre d'entrée du modèle ou une hypothèse précise) afin d'évaluer son incidence sur diverses mesures du risque.

Les évaluations des facteurs de stress tiennent généralement compte des modifications simultanées d'un certain nombre de facteurs de risque. Elles servent à évaluer les répercussions possibles, pour l'entreprise, du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'illiquidité et de financement et du risque opérationnel lorsque des conditions défavorables surviennent. Les évaluations des facteurs de stress jouent un rôle important et étayent nos processus aux fins de la gestion globale du capital et de l'évaluation de l'adéquation du capital. Notre programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise utilise des scénarios de stress de gravités diverses élaborés à partir d'événements possibles, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché et l'économie. Nous évaluons ces scénarios de stress et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins de trésorerie. À partir de prévisions macroéconomiques, le programme établit l'incidence des facteurs de stress sur divers types de risque à l'échelle de l'entreprise. Les scénarios macroéconomiques pris en considération cette année comprennent une faible récession, une récession prolongée, la faiblesse du marché de l'immobilier, une crise en Chine et une crise de l'endettement touchant des États souverains. Selon nos évaluations, nous sommes en mesure de gérer les répercussions de ces scénarios de stress sur notre capital et nos résultats financiers.

Validation des modèles

Nous évaluons et gérons les différents types de risque à l'aide de modèles. Nous avons recours à un processus de validation globale en vertu duquel nous révisons les modèles, les paramètres d'entrée et les données obtenues. Dans le cadre de ce processus, nous examinons notamment les données utilisées, les fondements logiques et théoriques sur lesquels repose le modèle, le processus de traitement, l'interprétation des données obtenues et l'utilisation stratégique des résultats tirés du modèle. Notre processus de validation des modèles est conçu afin de nous assurer que tous les facteurs de risque sous-jacents sont cernés et atténués avec succès. Afin d'assurer la solidité de nos techniques d'évaluation, la validation des modèles est effectuée par des spécialistes du risque n'ayant aucun lien avec les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des modèles et des hypothèses. Si une validation indépendante ne peut être réalisée à l'interne (p. ex., pour des modèles particulièrement spécialisés), nous embauchons des experts indépendants pour valider le modèle. Les services de vérification interne examinent régulièrement les processus de validation, ainsi que les résultats et les conclusions auxquels ils donnent lieu.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Le processus de contrôle repose sur le cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise, sur les cadres de gestion propres à chaque risque et sur les cadres de gestion des liquidités, de la conformité et du capital. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

Niveau 1 : Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, contrôler et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque étaye ce cadre.

Niveau 2 : Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et responsabilités.

Niveau 3 : Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

Niveau 4 : Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise : ces politiques régissent les activités telles que l'examen et l'approbation des risques liés aux produits, les évaluations des facteurs de stress, les limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.

Niveau 5 : Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation : ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres aux activités des secteurs d'exploitation.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendants procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement et établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui porte sur divers risques avec lesquels l'organisation doit composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Ce rapport comporte également un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque, ainsi que des risques émergents mis en évidence. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, des rapports ad hoc portant sur les questions liées aux nouveaux risques ou aux risques émergents, ou encore sur les variations importantes de notre niveau de risque, sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration, pour autant que leur présentation soit justifiée.

Le texte grisé et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques d'illiquidité et de financement que nous avons fournies conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des états financiers consolidés annuels vérifiés des exercices terminés les 31 octobre 2010 et 2009.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant, réassureur).

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités à l'échelle de l'organisation, cela pourrait avoir une importante incidence directe et immédiate sur nos résultats et notre réputation.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes, des politiques et des outils aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de l'établissement de cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances;
- nous évitons les activités commerciales qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de déontologie ou nos politiques.

Mesure du risque

Nous quantifions le risque de crédit, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles afin d'estimer les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues afin de limiter la volatilité des résultats.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros donne lieu à des risques liés aux entreprises, aux États souverains et aux banques, y compris les prêts aux entreprises de moyenne et grande taille et certains prêts aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit en vertu du cadre de l'accord de Bâle II : l'approche des notations internes avancées et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes avancées pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui représente notre estimation interne des pertes imprévues, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié au capital réglementaire et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour RBC Dexia IS, RBC Bank (USA) et nos activités bancaires dans les Antilles, les facteurs de pondération des risques prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit. Pour déterminer les facteurs de pondération des risques appropriés, les évaluations de crédit effectuées par les agences d'évaluation du crédit externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sont utilisées. En ce qui a trait aux actifs faisant l'objet d'un risque cotés qui sont principalement liés aux États souverains et aux banques, nous effectuons la pondération des risques correspondante en vertu du système de notation standard du BSIF. En ce qui a trait aux actifs faisant l'objet d'un risque non cotés qui sont principalement liés à nos prêts aux entreprises et à nos prêts de détail, nous appliquons habituellement les facteurs de pondération des risques prescrits par le BSIF conformément aux normes et aux lignes directrices du BSIF en tenant compte de certains facteurs de risque précis, notamment le type de contrepartie, le type de risque et la technique d'atténuation du risque de crédit utilisée.

Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêt, selon deux dimensions.

En premier lieu, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles, malgré des conditions commerciales défavorables ou entraînant un stress, des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés aux débiteurs au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité, qui est étayée par des modèles quantitatifs.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux cotes de crédit attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes

Tableau 37

Cotes	Standard & Poor's (S&P)	Moody's Investors Service (Moody's)	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	De première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	De qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	
21 à 22	C à D	C à faillite	Prêts douteux/défaillances

En second lieu, un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit. Les taux de perte en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles et le type de produit, ainsi que le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités et le contexte du marché.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la qualité du crédit du débiteur et le type d'engagement de crédit.

Portefeuille de prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous l'utilisons dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les modèles d'évaluation par cote des nouveaux clients, qui sont utilisés à des fins de souscription, se fondent sur des méthodes statistiques établies d'analyse des caractéristiques des nouvelles demandes et

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par cote aux fins de la gestion continue des comptes des clients ayant un prêt de détail avec lesquels nous avons une relation bien établie. Ces modèles se fondent sur des techniques statistiques qui tiennent compte du comportement passé afin de prédire le comportement futur et qui incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Les modèles d'évaluation du comportement par cote sont dynamiques et ils sont habituellement mis à jour mensuellement afin de constamment réévaluer les risques. Les caractéristiques utilisées aux fins de ces modèles se fondent sur les données liées aux comptes existants et aux prêts concernant chaque client, ainsi que sur les données fournies par des sources externes, telles que les agences de notation.

Aux fins de la gestion générale des portefeuilles, nous évaluons les risques liés aux prêts de détail collectivement, et chaque bloc d'expositions regroupe les risques possédant des caractéristiques homogènes. Nous sommes d'avis que ces blocs d'expositions permettent d'estimer avec une plus grande précision et une plus grande uniformité les caractéristiques des défaillances et des pertes.

Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le temps pendant lequel le compte a été inscrit dans nos livres comptables, ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont également évalués selon la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque de perte et ils tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et mises à jour régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Cotes de crédit internes

Tableau 38

Taux de probabilité	Description
0,0 % – 1,0 %	Faible risque
1,1 % – 6,4 %	Risque moyen
6,5 % – 99,99 %	Risque élevé
100,00 %	Prêt douteux/défaillance

Contrôle du risque

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion du risque approuvent conjointement les plafonds de risque de crédit et s'assurent que la direction a mis en œuvre les cadres, les politiques, les processus et les procédures nécessaires à la gestion du risque. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit.
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit.
- Établissement d'exigences standard liées au contenu dans les documents de demande de crédit.

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Comprend le recours à des garanties, à des sûretés, à des créances de premier rang et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants. Les tiers garants avec qui nous faisons affaire sont principalement des organismes commandités par des États souverains.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend du type et de la qualité desdits biens.

Dérivés de crédit

- Les dérivés de crédit servent à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Les contreparties avec qui nous faisons affaire sont généralement des banques et des maisons de courtage de valeurs jouissant de cotes de première qualité. Comme pour d'autres types de dérivés, nous avons recours à des garanties et à des accords généraux de compensation afin de gérer le risque de crédit de contrepartie, et ces contrats sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres risques de crédit. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Approbation des produits

- Les propositions pour des produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, qu'il réduit la concentration du risque et qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ainsi que dans les risques liés aux activités de négociation. Les résultats présentés dans le tableau ci-après, sous Risques liés aux prêts et autres risques, à la colonne Autres, comprennent les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties et les titres de créance disponibles à la vente. En ce qui concerne les engagements inutilisés et les passifs éventuels, le risque brut auquel nous sommes exposés représente une tranche estimative du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les opérations de mise en pension de titres comprennent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les conventions de rachat et de revente, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été vendus ou acquis initialement. En ce qui concerne les emprunts et prêts de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant pour lequel les titres ont été empruntés ou prêtés initialement. Dans le cas des dérivés hors cote, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant de l'équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation, lequel correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de crédit n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2009.

Risque de crédit par portefeuille et par secteur, montant brut (exclusion faite de la provision pour pertes sur prêts)* (2)

Tableau 39

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010						2009					
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation		
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	Dérivés hors cote (1)	Risque total (2)
	En cours	Engagements inutilisés	Autres				En cours	Engagements inutilisés	Autres			
Prêts hypothécaires résidentiels	128 832 \$	12 \$	160 \$	– \$	– \$	129 004 \$	122 130 \$	11 \$	– \$	– \$	– \$	122 141 \$
Prêts aux particuliers	80 174	61 181	59	–	–	141 414	71 542	51 132	47	–	–	122 721
Prêts sur cartes de crédit	10 110	30 144	–	–	–	40 254	8 701	20 113	–	–	–	28 814
Prêts aux petites entreprises (3)	2 712	3 136	45	–	–	5 893	2 851	2 382	48	–	–	5 281
Prêts de détail	221 828 \$	94 473 \$	264 \$	– \$	– \$	316 565 \$	205 224 \$	73 638 \$	95 \$	– \$	– \$	278 957 \$
Prêts aux entreprises (3)												
Exploitations agricoles	4 815 \$	504 \$	24 \$	– \$	7 \$	5 350 \$	5 090 \$	396 \$	23 \$	– \$	8 \$	5 517 \$
Industrie automobile	3 527	1 747	142	–	321	5 737	3 657	1 608	144	12	248	5 669
Biens de consommation	5 912	2 358	483	–	224	8 977	6 141	2 284	435	–	234	9 094
Énergie	5 945	9 942	2 173	–	1 429	19 489	7 055	8 302	2 241	18	1 411	19 027
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	4 769	5 973	6 487	81 008	10 123	108 360	3 541	6 738	6 569	49 837	7 771	74 456
Industrie forestière	792	371	87	–	17	1 267	830	453	89	–	15	1 387
Produits industriels	3 731	2 387	426	–	147	6 691	3 972	2 307	340	–	198	6 817
Mines et métaux	635	1 565	637	–	198	3 035	1 774	1 275	543	2	335	3 929
Secteur immobilier et secteurs connexes	18 358	2 701	1 292	–	275	22 626	21 049	2 853	1 259	–	320	25 481
Technologie et médias	2 569	3 241	322	–	528	6 660	2 562	2 730	293	–	768	6 353
Transport et environnement	3 759	1 658	483	–	582	6 482	4 413	1 791	419	–	459	7 082
Autres	20 253	4 894	6 862	9 625	5 840	47 474	22 572	4 962	6 884	9 835	6 686	50 939
États souverains (3)	3 765	3 580	28 123	3 770	8 322	47 560	2 779	2 145	20 937	2 830	8 178	36 869
Banques (3)	1 916	622	46 093	58 587	30 908	138 126	2 516	763	37 316	63 514	27 678	131 787
Prêts de gros	80 746 \$	41 543 \$	93 634 \$	152 990 \$	58 921 \$	427 834 \$	87 951 \$	38 607 \$	77 492 \$	126 048 \$	54 309 \$	384 407 \$
Risque total	302 574 \$	136 016 \$	93 898 \$	152 990 \$	58 921 \$	744 399 \$	293 175 \$	112 245 \$	77 587 \$	126 048 \$	54 309 \$	663 364 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des accords généraux de compensation.

(2) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle II sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit aux fins d'accession à la propriété sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(3) Se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour obtenir la définition de ces termes.

2010 par rapport à 2009

Le risque de crédit brut total a augmenté de 81 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la hausse enregistrée relativement aux portefeuilles de prêts de détail et de gros.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail s'est accru de 38 milliards de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la mise en œuvre de paramètres de gestion du risque actualisés en ce qui concerne les engagements inutilisés et de la restructuration du système d'établissement de cotes de crédit pour les prêts de détail en fonction des résultats récents au chapitre du crédit. La solide croissance des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété et de prêts aux particuliers au Canada a également contribué à l'augmentation. Le recours à des garanties et à des biens donnés en garantie fait partie intégrante de notre processus d'atténuation des risques liés à notre portefeuille de prêts de détail. Les prêts hypothécaires assurés ont représenté 20 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels en 2010, comparativement à 24 % en 2009. Les prêts aux particuliers garantis ont représenté 56 % du total des prêts aux particuliers en cours en 2010, comparativement à 54 % en 2009.

Le risque de crédit auquel nous sommes exposés relativement aux prêts de gros a augmenté de 43 milliards de dollars, ou 11 %, en raison principalement des augmentations enregistrées dans la plupart des catégories de risques. Les opérations de mise en pension de titres ont augmenté de 27 milliards de dollars, essentiellement dans le secteur Services financiers autres que ceux fournis par des banques, et reflète l'accroissement des activités de négociation liées aux obligations de gouvernements européens et la hausse des volumes découlant de nos activités en tant que courtier principal, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien. Les autres risques se sont accrues de 16 milliards de dollars, résultat qui a trait aux secteurs Banques et États souverains et qui découle surtout de l'accroissement des risques liés aux garanties et aux sûretés. Les prêts et acceptations ont diminué de 7 milliards de dollars, résultat qui a trait principalement aux portefeuilles de prêts aux entreprises dans presque tous les secteurs et qui reflète essentiellement la réduction stratégique de notre portefeuille de prêts aux États-Unis, les prêts arrivés à échéance et les remboursements, de même que l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

La diminution du risque lié aux prêts aux entreprises a trait principalement au Secteur immobilier et secteurs connexes, au secteur Mines et métaux, au secteur Énergie et les autres services regroupés dans le secteur Autres. La diminution a été neutralisée en partie par la hausse du risque lié au secteur Services financiers autres que ceux fournis par des banques et au secteur États souverains. Le taux d'utilisation s'est établi à 42 %, soit un résultat stable.

Prêts et acceptations

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur (1)			Tableau 40	
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009		
Prêts hypothécaires résidentiels	128 832 \$	122 130 \$		
Prêts aux particuliers	80 174	71 542		
Prêts sur cartes de crédit	10 110	8 701		
Prêts aux petites entreprises	2 712	2 851		
Prêts de détail	221 828 \$	205 224 \$		
Prêts aux entreprises				
Exploitations agricoles	4 815	5 090		
Industrie automobile	3 527	3 657		
Biens de consommation	5 912	6 141		
Énergie	5 945	7 055		
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	4 769	3 541		
Industrie forestière	792	830		
Produits industriels	3 731	3 972		
Mines et métaux	635	1 774		
Secteur immobilier et secteurs connexes	18 358	21 049		
Technologie et médias	2 569	2 562		
Transport et environnement	3 759	4 413		
Autres (2)	20 253	22 572		
États souverains	3 765	2 779		
Banques	1 916	2 516		
Prêts de gros	80 746 \$	87 951 \$		
Total des prêts et des acceptations	302 574 \$	293 175 \$		
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 997)	(3 188)		
Total des prêts et acceptations déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	299 577 \$	289 987 \$		

- (1) Le total des prêts et acceptations ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit.
- (2) Pour 2010, le poste Autres est lié à d'autres services, 8,1 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,1 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,0 milliards, au secteur de la santé, 2,7 milliards et à d'autres éléments, 0,4 milliard. Pour 2009, le poste Autres est lié à d'autres services, 10 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,7 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 3,9 milliards, au secteur de la santé, 2,4 milliards et à d'autres éléments, 0,6 milliard.

2010 par rapport à 2009

Les prêts et acceptations ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la forte croissance des prêts de détail au Canada, laquelle a été neutralisée en partie par des reculs dans notre portefeuille de prêts de gros.

La forte croissance de 17 milliards de dollars des prêts de détail tient à l'accroissement des volumes de prêts aux particuliers et d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété au Canada, ainsi qu'aux volumes plus élevés de prêts hypothécaires résidentiels.

Les prêts et acceptations liés au portefeuille de prêts de gros ont diminué de 7 milliards de dollars, essentiellement pour les mêmes raisons que celles dont il est fait mention à la rubrique concernant le risque de crédit brut.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances

Tableau 41		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Services bancaires canadiens (1)	1 191 \$	1 275 \$
Services bancaires internationaux (1)	743	980
Marchés des Capitaux (1)	20	702
Services de soutien généraux et autres (1), (2)	(93)	456
Canada (3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	7 \$	18 \$
Prêts aux particuliers	444	467
Prêts sur cartes de crédit	399	393
Prêts aux petites entreprises	45	55
Prêts de détail	895	933
Prêts de gros	122	436
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 017	1 369
États-Unis (3)		
Prêts de détail	187	267
Prêts de gros	476	1 096
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	663	1 363
Autres pays (3)		
Prêts de détail	31	31
Prêts de gros	124	61
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	155	92
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 835 \$	2 824 \$
Provision générale (2)	26	589
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances (3)	1 861 \$	3 413 \$

- (1) Les secteurs pour lesquels la dotation à la provision pour pertes sur créances est importante sont présentés dans le tableau ci-dessus.
- (2) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux se compose de la dotation à la provision générale, d'un ajustement lié à la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts sur cartes de crédit titrisés qui sont gérés par le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que d'un montant lié au reclassement dans les prêts de certains titres disponibles à la vente en 2009.
- (3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2010 par rapport à 2009

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 1,6 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1,9 milliard, résultat qui reflète principalement la réduction de 1,0 milliard de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances. Nous avons comptabilisé une provision générale de 26 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, comparativement à un montant de 589 millions en 2009.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires canadiens a reculé de 84 millions de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de la baisse des provisions liées aux portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts aux particuliers et de prêts aux petites entreprises découlant de la reprise de l'économie. La diminution des provisions liées aux prêts aux particuliers résulte de la réduction des taux de pertes liés à nos prêts à taux fixe et à taux variable et à nos prêts non garantis.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Services bancaires internationaux a diminué de 237 millions de dollars, ou 24 %, résultat qui reflète essentiellement la baisse de la provision liée aux services bancaires aux États-Unis, qui a trait principalement aux activités de financement de constructeurs résidentiels, le reclassement dans les prêts de titres disponibles à la vente, les prêts pour l'achat de lots aux États-Unis et le raffermissement du dollar canadien. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions liées à notre portefeuille de prêts commerciaux dans les Antilles. Bien que la qualité des actifs se soit stabilisée par rapport à l'exercice précédent, la dotation à la provision pour pertes sur créances est demeurée élevée, résultat qui reflète la faiblesse continue des valeurs des biens immobiliers résidentiels et commerciaux.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 682 millions de dollars, résultat qui reflète principalement la comptabilisation à l'exercice précédent de provisions liées à nos portefeuilles aux États-Unis et au Canada et la comptabilisation de recouvrements liés à quelques prêts importants au cours de l'exercice considéré. Ce résultat a été neutralisé par la comptabilisation, au cours de l'exercice considéré, de provisions concernant principalement le Secteur immobilier et services connexes aux États-Unis et le secteur Technologie et médias.

La provision générale moins importante comptabilisée au cours de l'exercice considéré reflète l'amélioration du crédit lié à nos prêts commerciaux aux États-Unis et à nos portefeuilles de prêts de détail au Canada.

Montant brut des prêts douteux

Tableau 42		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Services bancaires canadiens (1)	1 406 \$	1 253 \$
Services bancaires internationaux (1)	3 051	3 149
Marchés des Capitaux (1)	409	915
Services de soutien généraux et autres (1)	133	140
Canada		
Prêts de détail	767 \$	673 \$
Prêts de gros	771	839
États-Unis		
Prêts de détail	222	227
Prêts de gros	2 462	3 194
Autres pays		
Prêts de détail	251	209
Prêts de gros	526	315
Total du montant brut des prêts douteux	4 999 \$	5 457 \$

(1) Les secteurs pour lesquels le montant brut des prêts douteux est important sont présentés dans le tableau ci-dessus.

2010 par rapport à 2009

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 458 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires canadiens s'est accru de 153 millions de dollars, ou 12 %, et reflète essentiellement le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts commerciaux.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires internationaux a diminué de 98 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement des réductions au titre de nos activités de financement de constructeurs résidentiels tenant à l'accroissement des radiations et des biens saisis, ainsi que de la diminution de certains titres disponibles à la vente considérés comme ayant subi une perte de valeur reclassés dans les prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis. Nos portefeuilles de prêts de gros et de détail dans les Antilles ont continué d'éprouver des difficultés, en raison de la lente reprise de l'économie et de la faiblesse continue des valeurs des biens immobiliers commerciaux.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 506 millions de dollars, ou 55 %, résultat qui tient en grande partie au nombre moins élevé de nouveaux prêts douteux liés au secteur Services financiers autres que ceux fournis par des banques et au secteur Autres. Les réductions enregistrées ont trait principalement à nos activités aux États-Unis.

Le montant brut des prêts douteux des secteurs Services de soutien généraux et Autres a subi une baisse légère de 7 millions de dollars.

Provision pour pertes sur créances

Tableau 43		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Provisions spécifiques pour pertes sur créances		
Canada	360 \$	417 \$
États-Unis	475	667
Autres pays	276	195
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances	1 111	1 279
Provision générale		
Prêts de détail	1 230	1 095
Prêts de gros	755	928
Total de la provision générale	1 985	2 023
Total de la provision pour pertes sur créances	3 096 \$	3 302 \$

2010 par rapport à 2009

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 206 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la réduction de 168 millions des provisions spécifiques tenant aux facteurs dont il est fait mention ci-dessus. Ce résultat reflète également la diminution de 38 millions de dollars de la provision générale tenant essentiellement à l'incidence du raffermisssement du dollar canadien. Ce facteur a été neutralisé par la hausse des provisions liées à nos services bancaires aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Renseignements supplémentaires.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises et les écarts de taux entraînent des pertes. Nos activités de négociation et de gestion d'actif et de passif nous exposent à un risque de marché. Le niveau de risque auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements et la composition de notre portefeuille de négociation.

La volatilité du marché s'est dissipée au premier semestre, mais elle s'est accrue graduellement au deuxième semestre de 2010, en raison de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe et des mesures d'austérité fiscale mises en place en Europe.

Risque de marché lié aux activités de négociation

Les risques de marché liés aux activités de négociation qui sont associés à nos activités de négociation de valeurs mobilières et de produits dérivés connexes découlent des activités de tenue de marché, des opérations pour compte propre, ainsi que des activités de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, du crédit, des devises, des actions et des marchandises. Les composantes de ce risque, qui reflète les répercussions défavorables possibles sur notre bénéfice et notre valeur économique, sont les suivantes :

- Le risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des taux d'intérêt et il se compose du risque directionnel, du risque lié à la courbe de rendement, du risque de corrélation et des risques liés aux options. Il est également lié au risque d'écart de taux découlant des changements dans les écarts de taux des émetteurs.
- Le risque spécifique de crédit découle de changements dans le degré de solvabilité et des défaillances des émetteurs des produits à revenu fixe que nous détenons.
- Le risque de change découle des variations et de la volatilité des cours du change et des métaux précieux. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque lié aux actions découle des variations du cours de certaines actions ou des variations du niveau des indices boursiers.
- Le risque lié aux cours des marchandises découle des variations et de la volatilité des cours des marchandises.
- Le risque d'illiquidité sur le marché découle de l'incapacité à liquider nos positions ou à acquérir des couvertures pour neutraliser nos positions de négociation.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques du marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation, tel que le définit le BSIF, se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à une stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

Mesure du risque

Nous utilisons des outils de mesure des risques tels que la valeur à risque (VAR), les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

En ce qui concerne la plupart de nos positions liées aux activités de négociation sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit, nous calculons les besoins de trésorerie au moyen de modèles internes fondés sur la VAR, et en ce qui concerne certains dérivés de crédit structurés ainsi que les produits de taux structurés, y compris les contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires et les dérivés sur actions, nous calculons ces besoins selon l'approche standardisée préconisée par le BSIF. Nous calculons également un nombre limité de produits de taux d'intérêt en vertu de cette approche pour déterminer le risque spécifique de crédit. Notre VAR ne tient pas compte de ces produits ni de ces risques conformément à l'approche standardisée, comme il est décrit ci-dessous.

Se reporter au tableau 51 pour des renseignements sur les actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche des modèles internes et l'approche standardisée. Aux fins de la gestion, nous calculons la VAR de chacune de nos positions de négociation, y compris celles établies en fonction de l'approche standardisée.

Valeur à risque

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours d'une période de un jour, en fonction d'un intervalle de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 20 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 20 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, du risque spécifique de crédit, des taux de change et des cours des actions et des marchandises et nous mettons en évidence l'effet de diversification de notre portefeuille de négociation. Nous quantifions ensuite les résultats obtenus et les incluons à l'effet de diversification illustré dans le tableau de la VAR.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera identique au passé. Les scénarios historiques utilisés pour calculer la VAR pourraient ne pas refléter une volatilité extrême du marché. Par conséquent, ces scénarios pourraient ne pas refléter le prochain cycle du marché. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de un jour aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans la prochaine séance, mais cette hypothèse pourrait se révéler peu réaliste si une illiquidité partielle ou complète était observée sur le marché. Le modèle de la VAR a intégré des événements survenus sur le marché pendant la plus grande partie de 2010 et les niveaux de volatilité plus élevés observés vers la fin de 2008 et au début de 2009 y ont été conservés.

Validation

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles ex post quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles ex post, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance et des dix prochaines séances sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la quasi-totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles ex post théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examens indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité.

Analyse de sensibilité et évaluations des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou à d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à aviser la haute direction de la situation. Nous procédons à plusieurs types d'évaluations des facteurs de stress touchant des événements historiques tels que l'effondrement boursier de 1987 et la volatilité sans précédent des marchés enregistrée en 2008 et au début de 2009, ainsi que des événements hypothétiques, qui représentent des événements futurs possibles plausibles, mais qui sont peu probables. En raison du contexte actuel du marché, nous avons étayé nos mesures actuelles du risque de marché au moyen de mises à jours fréquentes du scénario historique utilisé pour calculer la VAR, et nous avons également modifié les facteurs de risque utilisés aux fins des calculs, de manière qu'ils reflètent de façon appropriée les conditions actuelles sur les marchés. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents. Bien que nous nous efforcions de demeurer prudents dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress, rien ne garantit que nos hypothèses à cet égard tiendront compte de tous les scénarios qui pourraient se produire sur le marché.

Contrôle des risques

Un cadre de référence exhaustif concernant les risques de marché régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités et il fournit des lignes de conduite sur la gestion, les unités fonctionnelles de suivi de marché et de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de règles, de contrôles et de limites qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le Conseil d'administration approuve les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque de marché en fonction des recommandations des comités de gestion des risques, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants. La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, laquelle établit les plafonds et les politiques liés au risque de marché et élabore, étudie en détail et maintient nos divers systèmes et techniques quantitatives. Des rapports à l'échelle de l'entreprise sont présentés au chef de la gestion des risques et à la haute direction et servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration. Les plafonds liés au risque relatif à la taille théorique, au risque à terme et au risque global qui sont fixés pour les pupites de négociation, les portefeuilles et les secteurs d'activité font l'objet d'une surveillance.

Le tableau ci-après illustre notre VAR par catégorie de risque important liée au total de nos activités de négociation selon notre démarche d'attribution du capital fondée sur des modèles, ainsi que l'effet de diversification de nos portefeuilles, lequel représente l'écart entre la VAR et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

VAR par catégorie de risque important*

Tableau 44

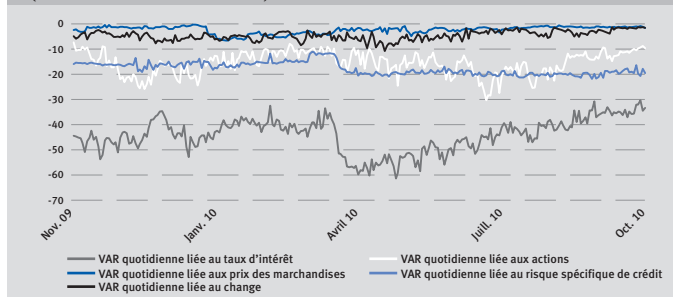
(en millions de dollars canadiens)	2010				2009			
	Pour l'exercice terminé le 31 octobre				Pour l'exercice terminé le 31 octobre			
	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 oct.	Moyenne	Haut	Bas
Actions	10 \$	16 \$	30 \$	7 \$	9 \$	10 \$	21 \$	6 \$
Change	2	5	11	1	4	4	13	2
Marchandises	2	2	7	-	2	1	4	-
Taux d'intérêt	33	44	61	30	48	49	69	20
Risque spécifique de crédit	20	18	22	11	16	11	17	7
Effet de diversification	(34)	(37)	(51)	(22)	(26)	(22)	(33)	(7)
VAR	33 \$	48 \$	66 \$	33 \$	53 \$	53 \$	70 \$	26 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

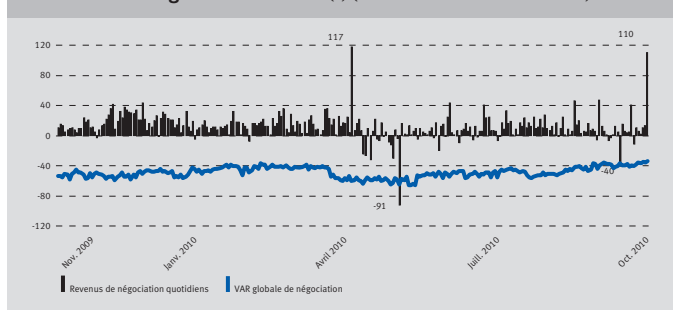
VAR par catégorie de risque important

Exercice terminé le 31 octobre 2010

(en millions de dollars canadiens)

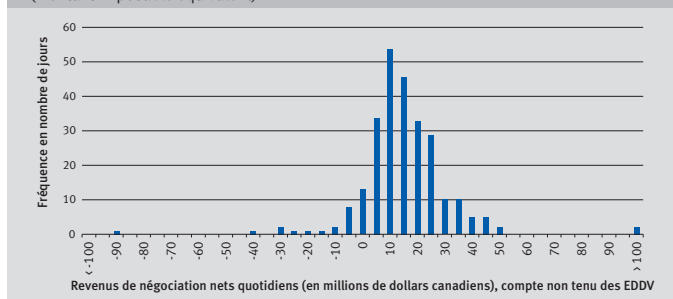


Revenus de négociation et VAR (1) (en millions de dollars canadiens)



(1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, exception faite des revenus liés aux EDDV consolidés.

Revenus de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (montant imposable équivalent)



VAR

2010 par rapport à 2009

La moyenne de la VAR pour l'exercice s'est établie à 48 millions de dollars, en baisse de 5 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur les portefeuilles libellés en devises et à l'accroissement de la diversification, qui est passée de 29 % à 44 %. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la VAR liée au risque spécifique de crédit et de la VAR liée aux actions. La hausse de la VAR liée au risque spécifique de crédit est attribuable au modèle de la VAR lié à ce risque, étant donné qu'il englobe des probabilités d'événements de crédit plus élevées. L'augmentation de la VAR liée aux actions tient en grande partie aux activités commerciales et à la volatilité des marchés.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation tiennent compte de toutes les positions comprises dans la VAR, ainsi que de celles aux termes du traitement du capital réglementaire selon l'approche standardisée. Ces revenus comprennent également les gains et pertes associés aux variations de notre ajustement de l'évaluation du crédit touchant les dérivés. Cet ajustement, y compris celui lié à l'assureur spécialisé MBIA Inc. (MBIA), n'est pas pris en compte dans la VAR et dans le calcul du capital réglementaire selon l'approche standardisée. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché lié à une stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus de négociation.

2010 par rapport à 2009

Au cours de l'exercice, nous avons connu 30 séances marquées par des pertes de négociation nettes, comparativement à 13 séances en 2009. Deux des pertes subies en 2010 ont excédé la VAR. La volatilité des revenus tirés des activités de négociation quotidiens au cours des deuxième et troisième trimestres reflète la volatilité accrue du marché tenant à la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe. La perte la plus importante est survenue le 31 mai 2010 et elle totalisait 91 millions de dollars, montant qui a excédé la VAR au cours de cette séance. Cette perte et les importants profits enregistrés au cours des séances du 30 avril 2010 et du 29 octobre 2010 tiennent principalement à l'ajustement de l'évaluation du crédit effectué à la fin du mois relativement à un certain risque couvert par MBIA.

Risque de marché lié aux activités autres que de négociation (gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Les principales sources de risque de taux d'intérêt comprennent les risques liés aux dates d'échéance et de révision des taux de certains prêts bancaires, les placements, le passif, les dérivés, les éléments hors bilan ainsi que les options intégrées aux produits telles que les taux d'intérêt plafonds ou planchers et les options de remboursement anticipé.

Pour des renseignements supplémentaires sur le risque de taux d'intérêt et sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'aux notes 7 et 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Mesure du risque

Nous évaluons constamment les occasions d'adopter les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus. Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. L'analyse du taux de référence est l'une des mesures utilisées aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux comprennent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché comprennent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre processus de surveillance, nous évaluons l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt en fonction de la valeur et du bénéfice, et les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

La surveillance des politiques, des plafonds et des normes en matière d'exploitation visant le risque de marché lié aux activités autres que de négociation incombe au Comité actif-passif. Le Comité actif-passif, le Comité de la politique de prêt et le Conseil d'administration examinent régulièrement les rapports sur le risque de taux d'intérêt. La politique structurelle régissant la gestion du risque de taux d'intérêt établit les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de plus ou moins 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 3,75 % des capitaux propres. Les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présupposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques. Au cours de l'exercice 2010, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Évaluations du risque de marché – activités bancaires autres que de négociation*

Tableau 45

(en millions de dollars canadiens)	2010						2009		2008	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (2)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (2)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Total				
Avant l'incidence fiscale d'une : augmentation des taux de 100 p.b.	(491)\$	7 \$	(484)\$	57 \$	36 \$	93 \$	(230)\$	339 \$	(508)\$	45 \$
diminution des taux de 100 p.b.	445	(20)	425	(86)	(12)	(98)	214	(112)	448	(90)
Avant l'incidence fiscale d'une : augmentation des taux de 200 p.b.	(994)	(9)	(1 003)	132	100	232	(487)	619	(1 050)	62
diminution des taux de 200 p.b.	733	2	735	(81)	(14)	(95)	323	(169)	838	(279)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

(2) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de ces devises. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling et à l'euro en raison de nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres devises, les pertes de change non réalisées sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise du compte de conversion cumulatif, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux opérations libellées en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2009.

Gestion des liquidités et du financement

Le risque d'illiquidité et de financement (risque d'illiquidité) est le risque qui se produit lorsque nous ne sommes pas en mesure de générer ni d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements.

Notre position de liquidités est établie de manière à satisfaire à nos engagements actuels et éventuels, tout en assurant notre situation de capital ainsi que notre sécurité et notre solidité dans des conditions de stress. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion des liquidités exhaustif et des stratégies d'atténuation des principaux risques d'illiquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque que nous assumons et les coûts engagés pour atténuer ce risque, tout en tenant compte de l'incidence éventuelle que des événements extrêmes mais plausibles pourraient avoir;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs données;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise;
- le recours à un processus approprié et transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts.

Nos politiques, pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités renforcent ces stratégies d'atténuation du risque. Aux fins de la gestion du risque d'illiquidité, nous favorisons une démarche centralisée, mais diverses questions soulevées dans la présente rubrique influent sur la mesure dans laquelle nous pouvons appliquer notre démarche.

Mesure des risques

Nous utilisons divers paramètres et diverses mesures fondés sur des plafonds pour surveiller et contrôler les risques en fonction de seuils de tolérance appropriés, de divers horizons et du degré de gravité des conditions de stress. Nous revoyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque d'illiquidité structural (à plus long terme)

Nous utilisons des paramètres de capital en liquidités et d'autres paramètres structuraux, qui visent principalement à mettre en évidence les décalages entre les échéances réelles de tous les actifs et passifs, pour mesurer et contrôler les risques liés au bilan et pour élaborer notre stratégie de financement à terme. Nous tenons compte de conditions de stress, y compris une perte prolongée des dépôts en gros non garantis utilisés pour financer les actifs non liquides.

Risque d'illiquidité stratégique (à plus court terme)

Nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes (allant de un jour à neuf semaines) et selon diverses conditions de stress et attribuons des plafonds ajustés en fonction des risques à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, de même que des plafonds individuels à chaque type d'activité de mise en gage, afin de mesurer notre risque d'illiquidité à plus court terme. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie reflètent les flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs importants non grevés et aux activités hors bilan. Les actifs qui sont gagés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également ce risque en nous conformant à diverses normes prescrites par les organismes de réglementation.

Risque d'illiquidité éventuel

La gestion du risque d'illiquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant un stress ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux qui sont des spécialistes des questions considérées, contribue à l'élaboration du processus d'évaluation des facteurs de stress et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer les facteurs de stress ainsi que notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos évaluations des facteurs de stress, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays ou à des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques et couvrent une période de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque d'illiquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque surviennent de tels événements. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise. Les principaux tests ont lieu mensuellement, et les autres tests, trimestriellement. La fréquence des tests dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios. Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques de gestion du risque d'illiquidité et de financement, de même que les plafonds. Afin de gérer le risque lié à des crises d'une plus longue durée, nous avons recours à des mesures du risque d'illiquidité structural qui tiennent compte d'un environnement de stress.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des cotes élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des facteurs de stress que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs et à des critères d'admissibilité stricts, de manière à garantir un accès immédiat à des liquidités en cas d'urgence, y compris des critères d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales.

Gouvernance et contrôle du risque

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque d'illiquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de vérification et le Comité des politiques en matière de risque et de révision approuvent annuellement le cadre de gestion du risque d'illiquidité et ils en assurent la surveillance. Par ailleurs, le Conseil d'administration et ces comités revoient régulièrement les rapports concernant la position de liquidité de RBC à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif assurent la surveillance et l'examen de tous les documents sur la position de liquidité à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités. Le Comité actif-passif approuve annuellement les principaux documents à l'appui du cadre de gestion des liquidités, et il fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de gestion et de surveillance à la Trésorerie générale et aux autres fonctions et secteurs d'activité aux fins de la gestion du risque d'illiquidité. Afin de maximiser l'efficacité au chapitre du financement et de l'exploitation, nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et, en ce qui concerne les principales unités fonctionnelles, nous tenons compte des restrictions liées au marché et des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable. Ce processus consiste notamment à analyser notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales et à convertir les fonds en devises.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités servent à définir les paramètres de tolérance aux risques. Elles habilent les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des activités et des produits donnés qui régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information.

Pouvoirs et limites

Les plafonds relatifs à nos positions en matière de risque d'illiquidité structural sont approuvés au moins une fois l'an et font l'objet d'évaluations et de contrôles mensuels ou trimestriels. Les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets sont approuvés au moins une fois l'an. Selon l'importance de chaque entité publiante, les plafonds relatifs aux flux de trésorerie nets font l'objet d'un contrôle quotidien ou hebdomadaire concernant les principales devises, les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Toutes les dérogations possibles aux plafonds établis sont immédiatement signalées à la Trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

La Trésorerie générale, de concert avec la Gestion des risques du Groupe et les secteurs d'exploitation, effectue un examen périodique des facteurs de liquidité des actifs et des passifs liés aux flux de trésorerie dans des conditions diverses, afin de confirmer leur pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds. Ce processus permet de nous assurer qu'un lien étroit est maintenu entre la gestion du risque d'illiquidité et de financement et celle du risque d'illiquidité sur le marché et du risque de crédit et que la Gestion des risques du Groupe approuve les lignes de crédit entre entités. Par suite de l'expérience que nous avons tirée de la volatilité des marchés au cours des deux dernières années, nous avons modifié notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière qu'il reflète notre point de vue selon lequel la liquidité des marchés visant ces produits demeurera restreinte pendant un certain temps. Le cas échéant, nous avons réduit les plafonds de manière à tenir compte des résultats découlant des évaluations actualisées des facteurs de risque. Au cours de l'exercice, le BSIF a introduit un paramètre réglementaire d'évaluation des liquidités des entreprises. Nous présentons un rapport mensuel à ce sujet au BSIF et surveillons ce paramètre sur une base intramensuelle.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise sur laquelle repose notre position de liquidité structurale. Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées pour ce qui est de la provenance géographique, des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt à plus

long terme au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et au Japon. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs, car la diversification se traduit par une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier et elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles, qui sont en grande partie déterminées en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. Il n'existe aucune certitude que nos cotes de crédit et les perspectives de cote qui nous sont attribuées par des agences de notation ne seront pas révisées à la baisse, ni que ces agences de notation ne publieront pas des commentaires défavorables à notre sujet, ce qui pourrait possiblement avoir une incidence négative sur notre capacité de financement et sur notre accès aux marchés financiers. Une révision à la baisse de nos cotes de crédit pourrait aussi influencer sur notre capacité à effectuer des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture dans le cours normal des activités et sur les coûts liés à ces opérations et pourrait faire en sorte que nous devions fournir des garanties additionnelles aux termes de certains contrats. Toutefois, en nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Pour une analyse de l'incidence possible d'une révision à la baisse des cotes attribuées à certains instruments dérivés, se reporter à la note 31, Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis – Juste valeur des dérivés selon les principaux types de produits.

Le 14 septembre 2010, Moody's a placé notre cote sous examen et pourrait possiblement la réviser à la baisse. Au cours de son examen, Moody's cherchera principalement à acquérir une meilleure compréhension de nos activités sur les marchés financiers et de nos plans aux fins de la croissance de nos activités. Nous nous attendons à ce que Moody's annonce les résultats de son examen vers le milieu de décembre 2010.

Le tableau suivant présente nos principales cotes de crédit et perspectives au 2 décembre 2010.

	Au 2 décembre 2010 (1)		Perspective
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	
Moody's	P-1	Aaa	en cours de réévaluation (négative)
S&P	A-1+	AA-	positive
Fitch	F1+	AA	stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	stable

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Profil des dépôts

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total

des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, sont demeurés inchangés au cours de l'exercice et représentaient 63 % du total de nos dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Encours du financement à long terme	61 224 \$	58 831 \$	70 906 \$
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	28 238	28 815	15 196
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 705	1 916	2 159
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une structure d'accueil aux fins de titrisation	2 850	2 913	3 163

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

Au cours de l'exercice 2010, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant de façon sélective, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 21,5 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 3,2 milliards de dollars. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette, qui est de 62 milliards de dollars.

Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles, à des créances hypothécaires commerciales et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le total de l'encours de nos titres adossés à des créances hypothécaires vendus a diminué de 577 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une structure d'accueil créée aux fins de titrisation, ont diminué de 63 millions de dollars d'un exercice à l'autre. Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements.

Incidence des faits nouveaux touchant les marchés mondiaux sur la gestion des liquidités

Les initiatives mises en œuvre dans le secteur public pour faciliter les besoins de financement vers la fin de 2008 et en 2009, qui s'appliquaient à nos activités de financement, ont toutes pris fin au cours de 2010, en raison de l'importante amélioration de l'accès au marché du financement à terme bancaire non garanti par des organismes gouvernementaux. Les marchés du financement bancaire ayant été de façon générale plus favorables, nous avons continué de profiter d'un financement de gros plus avantageux au chapitre de l'accès et des taux par rapport à notre groupe d'entreprises homologues et comparativement à l'exercice précédent, et nous avons effectué de façon sélective des émissions à plus long terme, en raison du meilleur contexte du marché du financement. Nous avons également continué de nous concentrer sur l'obtention de dépôts de base. Des réformes réglementaires, y compris les normes mondiales visant le maintien de liquidités minimales, qui visent à renforcer le système bancaire à l'échelle mondiale, ont été annoncées et perfectionnées au cours de l'exercice, et elles seront mises en œuvre au cours des prochaines années. Les mesures d'évaluation des liquidités feront l'objet d'une période de contrôle ou d'observation avant leur entrée en vigueur sous forme de normes minimales.

Nous avons maintenu une position de liquidité et de financement qui demeure selon nous appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie, et les risques d'illiquidité et de financement demeurent très compatibles avec notre goût du risque.

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de niveaux de risque d'illiquidité et de financement n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2009. Toutefois, certaines limites et stratégies ont été révisées compte tenu des conditions du marché et de l'évolution des normes réglementaires.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Obligations contractuelles*						Tableau 48	
Au 31 octobre	2010					2009	2008
(en millions de dollars canadiens) (1)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	Total
Financement à long terme non garanti	17 563 \$	18 222 \$	8 789 \$	9 469 \$	54 043 \$	52 416 \$	58 615 \$
Obligations couvertes	207	3 025	3 334	1 890	8 456	5 740	5 248
Débitures subordonnées	108	—	199	6 482	6 789	6 564	8 258
Obligations découlant de contrats (2)	572	965	700	1 123	3 360	3 362	3 196
	18 450 \$	22 212 \$	13 022 \$	18 964 \$	72 648 \$	68 082 \$	75 317 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2010.

(1) Les montants présentés ci-dessus excluent les intérêts courus, à l'exception des montants présentés dans la colonne Moins de 1 an.

(2) Presque tous les engagements contractuels sont en cours.

Aperçu d'autres risques

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des organismes de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne cessent d'évoluer. En vertu de l'accord de Bâle II, deux options s'offrent à nous, soit l'approche de mesures complexes et l'approche standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, nous avons continué d'appliquer l'approche standardisée et nous prévoyons adopter l'approche de mesures complexes en 2013.

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis à l'échelle de l'entreprise tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes. Des programmes, politiques, normes et méthodes précis ont été élaborés afin d'appuyer la gestion du risque opérationnel. Ces programmes sont i) l'évaluation du contrôle et du risque; ii) la collecte et l'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel; iii) l'analyse des pertes dans l'industrie; iv) les indicateurs de risque clés.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou des plans ou décisions connexes. Ainsi, l'incapacité à assurer avec succès l'intégration et la fidélisation des clients et des employés clés par suite de nos acquisitions stratégiques ou de nos contreparties pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rendement financier.

La surveillance du risque stratégique incombe à la direction des secteurs d'exploitation, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. La gestion du risque d'entreprise bénéficie du soutien du groupe Stratégie d'entreprise, qui a recours à un cadre de gestion qui lui permet d'établir un rapport entre les stratégies liées aux activités et la vision de l'entreprise.

Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement, ou de l'incapacité à s'adapter, à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. Des modifications des lois, notamment des lois fiscales, ainsi que des règlements ou des politiques de réglementation, y compris les changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais, injonctions, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion globale de la conformité a élaboré un Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité (CRGGC) qui s'aligne sur les directives du BSIF et des autres organismes de réglementation. Ce cadre vise à promouvoir la gestion proactive du risque lié à la conformité et à l'environnement réglementaire. Il s'applique à tous nos secteurs d'exploitation et à toutes nos activités, à nos entités juridiques et à nos employés à l'échelle mondiale, et il confirme les obligations de rendre compte de tous les employés, de manière à assurer le maintien de programmes rigoureux et efficaces de gestion du risque lié à l'environnement réglementaire et des contrôles de la conformité. Le CRGGC comporte cinq éléments aux fins de la gestion du risque lié à l'environnement réglementaire. Le premier élément enclenche le processus en établissant la nature de nos activités commerciales et de nos opérations. Le deuxième élément nous permet d'élaborer des programmes de conformité qui satisfont le plus efficacement possible aux exigences réglementaires. Les troisième et quatrième éléments ont trait à l'établissement et à la mise en œuvre de contrôles précis, de même qu'au suivi et à la surveillance de l'efficacité de ces contrôles. Grâce à cette démarche, tous nos programmes de conformité peuvent reposer sur un point de vue global applicable à l'entreprise dans son ensemble. Le cinquième élément permet d'assurer la communication ascendante et la résolution des problèmes au moment opportun, de même que la clarté et la transparence de l'information communiquée. Cette étape cruciale permet aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de s'acquitter avec efficacité de leurs responsabilités au chapitre de la gestion et de la surveillance.

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Ce dernier traite de façon générale de diverses questions d'ordre déontologique ou juridique avec lesquelles nos employés doivent composer sur une base quotidienne. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des organismes de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment la haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances, doivent faire de même tous les ans.

À l'appui de notre Code de déontologie, nous avons recours à des politiques en matière de conformité, à des programmes de formation, à des outils électroniques, à de la documentation de travail et à des programmes d'orientation des nouveaux employés, et ce tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale. Nous offrons aussi plusieurs autres cours portant sur la déontologie et sur la conformité aux règles, qui s'appliquent à l'entreprise ou à un grand nombre de ses activités à l'échelle mondiale et qui portent notamment sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, sur les mesures anticorruption, sur la protection des renseignements personnels et sur la gestion du risque d'information erronée.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque les paiements réels aux termes d'une police d'assurance ou d'un traité de réassurance diffèrent des prévisions (p. ex., le nombre, le montant ou l'échéancier). Le risque d'assurance est lié principalement aux résultats techniques défavorables au chapitre de la mortalité, de la morbidité, de la longévité, de la fréquence et de la gravité des sinistres, du comportement des titulaires de polices et des charges. Le risque d'assurance se compose des risques secondaires suivants :

Risque lié aux sinistres

Le risque lié aux sinistres constitue le risque que la gravité, la fréquence ou la survenance des sinistres diffèrent des hypothèses utilisées aux fins de l'établissement des primes ou des réserves. Ce risque peut résulter : 1) du risque lié à l'établissement des tarifs – l'estimation inappropriée des sinistres prévus par rapport aux sinistres réels; 2) du risque de tarification – du fait que les critères ou stratégies utilisés aux fins de la tarification du risque ne concordent pas avec les estimations concernant le montant, la fréquence et la survenance des sinistres. Les composantes du risque lié aux sinistres comprennent le risque de mortalité, le risque de longévité, le risque de morbidité, le risque lié aux assurances habitation et automobile et le risque lié à l'assurance voyage.

Risque lié au comportement des titulaires de polices (risque de déchéance)

Ce risque constitue le risque que le comportement réel des titulaires de polices à l'égard des paiements de primes, des retraits ou avances sur polices, des polices tombées en déchéance, des rachats et de l'exercice d'autres options aux termes des polices diffère du comportement hypothétique utilisé aux fins de l'établissement des primes ou des réserves.

Risque lié aux charges

Ce risque constitue le risque que les charges au titre de l'acquisition ou de la gestion de polices, ou celles au titre du traitement des sinistres,

excèdent les coûts hypothétiques utilisés aux fins de l'établissement des primes.

Nous avons recours à des politiques et procédures à l'appui de la gestion du risque d'assurance, qui prévoient l'établissement des pouvoirs et limites d'approbation des risques, la surveillance du risque par des tiers et son approbation par la Gestion des risques du Groupe Assurances, ainsi que l'atténuation des risques, afin de cerner, d'évaluer et de gérer le risque d'assurance au moyen d'un processus d'examen et d'approbation du risque.

Risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle, pourraient faire en sorte que nous soyons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Le Groupe des affaires environnementales (GAE) établit les exigences prescrites dans nos politiques à l'échelle de l'entreprise, aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental. La haute direction et le Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont responsables de la surveillance. Les secteurs d'exploitation et les Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental. Le GAE fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis dans le cadre des opérations commerciales.

L'importance des risques environnementaux liés aux activités commerciales dépend de plusieurs facteurs, notamment le secteur d'activité, le type et l'envergure de l'opération, la capacité de l'emprunteur à gérer les questions environnementales et la question de savoir si les biens immeubles sont donnés en garantie. Afin de gérer le risque environnemental, nous maintenons un système de gestion qui englobe des politiques, des stratégies de gestion et d'atténuation des risques, de la formation, de la communication et de la présentation d'information. Notre Politique en matière d'environnement exprime clairement le caractère primordial de notre engagement envers l'environnement.

Nous appliquons des politiques de gestion du risque de crédit lié à l'environnement, y compris des politiques et des lignes directrices propres aux secteurs d'activité et à nos secteurs d'exploitation. Ainsi, nous avons une politique intitulée « Évaluation sociale et environnementale aux fins de financement de projets » pour refléter notre adhésion aux principes d'Équateur. Nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mis en œuvre de la façon envisagée. Nous fournissons annuellement, ou plus souvent selon les besoins, des informations sur les activités de gestion du risque environnemental ainsi que sur les questions et les tendances liées à ces risques à la haute direction et au Comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration. De plus, le GAE communique régulièrement des informations sur les questions liées à la gestion du risque environnemental aux parties prenantes internes et externes. Nous fournissons annuellement des informations exhaustives sur la gestion du risque environnemental dans le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique.

Autres facteurs de risque

Outre les risques décrits ci-dessus, maints autres facteurs de risque décrits ci-après pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent sensiblement de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire ainsi qu'aux perspectives relatives aux économies canadienne, américaine et internationale, aux perspectives et aux

priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et sont présentées à la rubrique Gestion des liquidités et du financement. Ces déclarations sont présentées afin d'aider nos détenteurs de titres et analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourraient ne pas être appropriées à d'autres fins.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs, des facteurs présentés ci-dessous et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Contexte général et conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où nous exerçons nos activités

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont eu une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions influent sur les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que sur les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, sur les investissements des entreprises, sur les dépenses publiques, sur le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, et sur l'inflation. Ainsi, le repli économique d'un pays pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits. Une telle situation entraînerait aussi une hausse de notre dotation à la provision pour pertes sur créances, qui se traduirait vraisemblablement par une diminution du bénéfice.

Modification des normes comptables et conventions comptables et estimations

De temps à autre, le Conseil des normes comptables (CNC) modifie les normes de comptabilisation et de publication de l'information financière qui guident la préparation de nos états financiers. Il est difficile de prévoir ces modifications qui peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans certains cas, nous devons appliquer une nouvelle norme ou une norme révisée de manière rétroactive, ce qui nous oblige à retraiter les états financiers des périodes précédentes. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Nous sommes tenus d'adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS) à compter du 1^{er} novembre 2011. Pour de plus amples renseignements sur l'adoption future des IFRS, se reporter à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle.

Politiques gouvernementales, fiscales, monétaires et autres

Les politiques fiscales, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis

et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients ou contreparties.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres établissements de services financiers, comme des compagnies d'assurance, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction des intérêts créditeurs nets et des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Capacité d'attirer et de fidéliser des employés

La concurrence aux fins de l'embauche d'employés qualifiés est vive au sein de l'industrie des services financiers et des autres industries où nous recrutons du personnel. Si nous ne sommes pas en mesure d'attirer et de fidéliser des employés qualifiés, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière ainsi que sur notre position concurrentielle.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution, au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés réceptifs à forte croissance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, notre capacité à effectuer plus de ventes croisées à nos clients, les changements technologiques et la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure, le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos affiliés en ce qui a trait à la gestion d'informations confidentielles, la fraude perpétrée par des tiers à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir de solides ratios de capital et de conserver des cotes de crédit élevées, tout en fournissant des rendements élevés à nos actionnaires. Nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, de nos plans d'affaires, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de capital. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Cadre de gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment le capital réglementaire, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

Notre cadre de gestion du capital comprend un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes qui établit des objectifs en matière de fonds propres internes et définit des stratégies

pour atteindre ces objectifs d'une manière qui cadre avec notre goût du risque, nos plans d'affaires et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités.

Dans le cadre de ce processus, nous avons mis en place, dans l'ensemble de l'entreprise, un programme d'évaluation du stress visant à estimer l'incidence des multiples facteurs de stress sur les bénéfices et le capital (du point de vue économique et réglementaire). Il s'agit d'un exercice auquel participent diverses équipes, y compris la division Gestion des risques du Groupe et les équipes responsables de la trésorerie générale, des finances et de l'économie. Les résultats constituent des données essentielles à notre processus de planification du capital et nous permettent de déterminer les objectifs en matière de fonds propres internes.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion du capital, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital et du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité de vérification est responsable de la gouvernance liée au cadre de gestion du capital, qui comprend notamment l'approbation des politiques de gestion du capital, l'examen régulier de notre position de capital et des processus de gestion, l'approbation du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, et l'examen continu du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent la gestion du capital et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes directrices établis.

Accord de Bâle II

L'entité supérieure consolidée à laquelle l'accord de Bâle II s'applique est la Banque Royale du Canada.

En vertu de l'accord de Bâle II, les banques doivent choisir, parmi des approches différentes, l'approche qu'elles adopteront pour calculer leur capital réglementaire minimal nécessaire pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'approche des notations internes avancées en vertu de l'accord de Bâle II afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

La plupart de nos risques sont présentés conformément à l'approche des notations internes avancées, mais pour certains portefeuilles considérés comme étant de moindre importance sur le plan de la consolidation, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée de l'accord de Bâle II (par exemple, nos activités bancaires dans les Antilles). En outre, l'approche standardisée continuera d'être utilisée pour des portefeuilles précis jusqu'à l'exercice 2012 pour RBC Bank (USA) et RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %.

Nous continuons d'utiliser l'approche standardisée pour calculer le capital lié au risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée.

En ce qui concerne le calcul du capital lié au risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée.

Capital réglementaire, actif pondéré en fonction des risques et ratios de capital		
		Tableau 49
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients)	2010	2009
Capital		
Capital de première catégorie	33 972 \$	31 774 \$
Capital total	37 625	34 881
Actif pondéré en fonction des risques		
Risque de crédit	197 195 \$	185 051 \$
Risque de marché	24 828	23 321
Risque opérationnel	38 433	36 465
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	260 456 \$	244 837 \$
Ratios de capital		
Capital de première catégorie	13,0 %	13,0 %
Capital total	14,4 %	14,2 %
Coefficient actif-capital	16,5X	16,3X

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le capital réglementaire comporte deux catégories : le capital de première catégorie et le capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend le capital de la plus haute qualité et constitue une mesure principale de la capacité financière d'une banque. Le capital de première catégorie se compose des éléments de capital plus permanents, est exempt des charges fixes obligatoires portées en diminution des bénéfices et est juridiquement subordonné aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Le capital de deuxième catégorie se compose d'instruments de capital supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le capital total représente la somme du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. La liste des composantes du capital de première catégorie et de deuxième catégorie est présentée dans le tableau 50. Pour plus de détails sur les modalités des diverses composantes du capital, se reporter à la rubrique Principales données concernant les actions, ainsi qu'aux notes 16, 17 et 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est supérieur ou égal à 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et supérieur ou égal à 10 % pour le ratio du capital total. Les banques canadiennes doivent également s'assurer que leur coefficient actif-capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

Capital réglementaire et ratios de capital en vertu de l'accord de Bâle III

Comme il est mentionné à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives, l'accord de Bâle III, qui prévoit des réformes touchant le capital, donnera lieu à une modification de la composition du capital de première catégorie, lequel se composera principalement des actions ordinaires et des bénéfices non répartis. Ces réformes prévoient de nouvelles déductions relatives aux actions ordinaires, notamment en ce qui concerne les actifs incorporels, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et les placements dans les actions ordinaires d'autres institutions financières. De plus, les changements concernant le risque de crédit de contrepartie et le traitement des risques liés aux opérations de titrisation entraîneront une hausse de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le Comité de Bâle propose également de porter l'exigence minimale relative aux actions ordinaires de 2 % à 4,5 % et celle relative au capital de première catégorie, de 4 % à 6 %.

Par ailleurs, les banques devront maintenir un coussin de capital afin d'être en mesure de composer avec des périodes de stress dans l'avenir. Le maintien d'un coussin de capital de 2,5 % portera l'exigence minimale relative aux actions ordinaires à 7 %. Il se pourrait également que les banques doivent, durant les périodes de croissance excessive du crédit, maintenir un coussin de capital contracyclique allant jusqu'à 2,5 % des actions ordinaires ou d'autres fonds propres capables d'absorber entièrement les pertes. Ce coussin sera établi selon la situation dans le pays concerné et il sera assujéti à une autorité de contrôle nationale jouissant d'un pouvoir discrétionnaire. L'exigence minimale relative au capital total sera de 8 %, et celle relative au coussin de capital sera de 2,5 %.

Un cadre exigeant que les institutions financières considérées comme importantes sur le plan systémique aient une capacité d'absorption des pertes supérieure à celle prévue par les normes aux termes de l'accord de Bâle III a également été proposé.

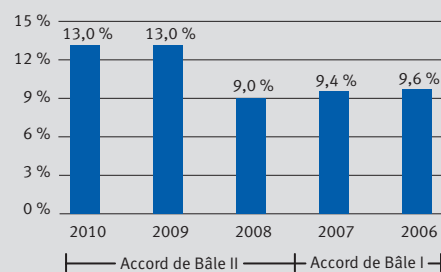
Les règles visant les actions ordinaires et le capital de première catégorie seront introduites progressivement à compter de janvier 2013, et celles concernant le coussin de capital seront introduites entre janvier 2016 et janvier 2019.

Grâce à notre solide position de capital actuelle, nous sommes d'avis que nous pourrions satisfaire aux exigences de l'accord de Bâle III selon l'échéancier établi. Nous continuerons d'agir de façon proactive et de prendre des décisions qui atténueront l'incidence de ces exigences sur nos activités.

Capital	Tableau 50	
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Capital réglementaire de première catégorie		
Actions ordinaires	13 287 \$	12 959 \$
Surplus d'apport	236	246
Bénéfices non répartis	22 706	20 585
Montant net après impôts des pertes à la juste valeur découlant des variations du risque de crédit propre aux institutions financières	(17)	(9)
Écart de conversion	(1 685)	(1 374)
Montant net après impôts de la perte sur placement non réalisée liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	–	(68)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	4 810	4 811
Instruments de capital de type innovateur	3 327	3 991
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres	351	353
Écart d'acquisition	(8 064)	(8 368)
Intérêts de groupe financier	(101)	(148)
Déductions relatives à la titrisation	(810)	(1 172)
Placements dans des filiales d'assurance	(29)	(13)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(39)	(19)
Total du capital de première catégorie	33 972 \$	31 774 \$
Capital réglementaire de deuxième catégorie		
Débtures subordonnées permanentes	863 \$	878 \$
Débtures subordonnées non permanentes (1)	5 778	5 583
Montant net après impôts du gain non réalisé sur les titres de capitaux propres disponibles à la vente	12	–
Billets secondaires de fiduciaire	1 023	1 017
Provision générale	517	575
Intérêts de groupe financier	(101)	(147)
Placements dans des filiales d'assurance	(3 607)	(3 628)
Déductions relatives à la titrisation	(792)	(1 150)
Perte prévue en sus des provisions – approche NI avancée	(39)	(20)
Autres	(1)	(1)
Total du capital de deuxième catégorie	3 653 \$	3 107 \$
Total du capital réglementaire	37 625 \$	34 881 \$

(1) Les débtures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont assujetties à la méthode de l'amortissement linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.

Ratio du capital de première catégorie (1)



(1) Les ratios du capital de première catégorie de l'accord de Bâle I et de l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables.

Notre position de capital est demeurée solide en 2010, en raison principalement des capitaux autogénérés à l'interne grâce aux bénéfices et de l'émission de capital réglementaire supplémentaire à des fins générales. Nos ratios de capital demeurent bien supérieurs aux cibles en capital réglementaires prescrites par le BSIF.

Au 31 octobre 2010, notre ratio du capital de première catégorie était de 13,0 % et notre ratio du capital total, de 14,4 %.

Notre ratio du capital de première catégorie est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient au fait que la hausse des capitaux autogénérés grâce aux bénéfices et la diminution des déductions au titre des opérations de titrisation ont été en grande partie neutralisées par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques et par le rachat d'instruments de capital innovateurs de première catégorie.

Notre ratio du capital total a augmenté de 20 points de base, en raison principalement des facteurs énoncés à la rubrique portant sur le capital de première catégorie et de l'émission nette de débtures subordonnées.

Au 31 octobre 2010, notre coefficient actif-capital s'établissait à 16,5 fois, comparativement à 16,3 fois pour l'exercice précédent. Notre coefficient actif-capital demeure inférieur au maximum prescrit par le BSIF.

Actif pondéré en fonction des risques

En vertu de l'accord de Bâle II, le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés.

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 15,6 milliards de dollars, en raison en grande partie des variations des risques de crédit et des révisions apportées aux paramètres de risque, qui concernent principalement nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Cette augmentation a été neutralisée en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur nos actifs libellés en devises, ainsi que par la diminution des actifs titrisés.

Actif pondéré en fonction des risques – accord de Bâle II
Tableau 51

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010					2009	
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques				Total
			Approche standardisée	Approche avancée	Autres		
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	112 696 \$	7 %	1 489 \$	6 299 \$	7 788 \$	6 350 \$	
Autres prêts de détail	193 396	21 %	7 514	33 629	41 143	32 821	
Prêts aux entreprises	136 089	60 %	30 290	51 356	81 646	84 084	
États souverains	35 468	6 %	394	1 725	2 119	2 272	
Banques	48 631	6 %	1 686	1 455	3 141	2 375	
Total des risques liés aux prêts et autres risques	526 280 \$	26 %	41 373 \$	94 464 \$	– \$	135 837 \$	
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	152 990 \$	1 %	380 \$	972 \$	1 352 \$	1 113 \$	
Dérivés hors cote	58 921	34 %	2 232	18 004	20 236	17 173	
Total des risques liés aux activités de négociation	211 911 \$	10 %	2 612 \$	18 976 \$	– \$	21 588 \$	
Total des risques liés aux prêts et autres risques et risques liés aux activités de négociation	738 191 \$	21 %	43 985 \$	113 440 \$	157 425 \$	146 188 \$	
Instruments d'intermédiation bancaire	1 686	87 %	–	1 465	1 465	1 896	
Risques liés aux opérations de titrisation	45 753	13 %	825	5 154	5 979	8 628	
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	7 203	7 203	6 619	
Autres actifs	39 088	64 %	s.o.	s.o.	25 123	21 720	
Total du risque de crédit	824 718 \$	24 %	44 810 \$	127 262 \$	25 123 \$	197 195 \$	
Risque de marché							
Taux d'intérêt			4 588 \$	2 282 \$	6 870 \$	8 136 \$	
Actions			497	1 752	2 249	1 418	
Change			698	13	711	470	
Marchandises			797	3	800	430	
Risque spécifique			6 304	7 894	14 198	12 867	
Total du risque de marché			12 884 \$	11 944 \$	24 828 \$	23 321 \$	
Risque opérationnel			38 433 \$	s.o.	s.o.	38 433 \$	
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	824 718 \$		96 127 \$	139 206 \$	25 123 \$	244 837 \$	

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision spécifique ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

Principales activités de gestion du capital
Tableau 52

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	2010		
	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires émises			
Régime de réinvestissement de dividendes (1)		2 862	161 \$
Options sur actions levées (2)		4 450	142
Rachat d'instruments de capital innovateurs			
RBC TruCS de série 2010 (3)	30 juin 2010		650
Capital de deuxième catégorie			
Rachat de débetures subordonnées échéant le 25 janvier 2015 (3)	25 janvier 2010		500
Rachat de débetures subordonnées échéant le 24 juin 2015 (3)	24 juin 2010		800
Émission de débetures subordonnées échéant le 15 juin 2020 (3)	15 juin 2010		1 500

(1) Au premier trimestre de 2010, des actions autodétenues ont été émises à un prix 3 % moins élevé que le cours du marché moyen des cinq jours de Bourse précédant la date de versement des dividendes. Au cours des trois derniers trimestres de 2010, nous avons financé notre régime de réinvestissement des dividendes au moyen d'achats d'actions sur le marché libre.

(2) Le montant comprend les espèces reçues au titre des options sur actions levées au cours de l'exercice, l'ajustement à la juste valeur des options sur actions et la levée des options sur actions jumelées à des droits à la plus-value des actions, et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation.

(3) Pour plus de détails, se reporter à la note complémentaire 16 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

En 2010, nous n'avons racheté aucune action ordinaire dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, qui est arrivée à échéance le 31 octobre 2010. Nous n'avons pas renouvelé cette offre pour 2011.

L'opération sur capitaux propres suivante a eu lieu après le 31 octobre 2010 :

Le 1^{er} novembre 2010, nous avons émis des débetures subordonnées de série 14 d'un montant de 1,5 milliard de dollars, par l'intermédiaire de notre programme canadien de billets à moyen terme.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Notre objectif en ce qui a trait au ratio de distribution est de 40 % à 50 %. En 2010, le ratio de distribution s'est établi à 57 %, en baisse comparativement à 78 % en 2009, résultat qui tient au fait que le bénéfice de l'exercice précédent a été touché par la comptabilisation d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et par le niveau plus élevé de pertes sur créances. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,8 milliards de dollars, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport à l'exercice précédent.

	2010			2009			2008		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)									
Actions ordinaires en circulation	1 424 922	13 378 \$	2,00 \$	1 417 610	13 075 \$	2,00 \$	1 341 260	10 384 \$	2,00 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation									
À dividende non cumulatif, série N	–	– \$	– \$	–	– \$	– \$	–	– \$	0,88 \$
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AH	8 500	213	1,41	8 500	213	1,41	8 500	213	0,81
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	16 000	400	1,25	16 000	400	1,49	16 000	400	–
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	300	1,40	12 000	300	1,48			
À dividende non cumulatif, série AN (3)	9 000	225	1,56	9 000	225	1,50			
À dividende non cumulatif, série AP (3)	11 000	275	1,56	11 000	275	1,34			
À dividende non cumulatif, série AR (3)	14 000	350	1,56	14 000	350	1,27			
À dividende non cumulatif, série AT (3)	11 000	275	1,56	11 000	275	1,11			
À dividende non cumulatif, série AV (3)	16 000	400	1,56	16 000	400	1,01			
À dividende non cumulatif, série AX (3)	13 000	325	1,53	13 000	325	0,87			
Actions autodétenues – privilégiées	(86)	(2)		(65)	(2)		(260)	(5)	
Actions autodétenues – ordinaires	(1 719)	(81)		(2 127)	(95)		(2 258)	(104)	
Actions échangeables de RBC PH&N Holdings Inc.	6 413	324		6 413	324		6 750	324	
Options sur actions									
En cours	15 659			17 877			21 773		
Pouvant être levées	10 170			12 806			17 247		
Dividendes									
Actions ordinaires		2 843			2 819			2 624	
Actions privilégiées		258			233			101	

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.

(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

Au 29 novembre 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation et d'options sur actions en cours se chiffrait à 1 425 184 000 et à 15 487 000, respectivement. Au 29 novembre 2009, le nombre de nos actions privilégiées et ordinaires autodétenues s'établissait à 131 000 et à 1 532 000, respectivement. Se reporter aux notes 18 et 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements sur notre capital-actions.

Capital économique

Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif de maintenir une cote de crédit d'au moins AA. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, comme il est présenté à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Le capital économique aide également la haute direction à déterminer l'affectation des ressources, en fonction d'autres facteurs.

Par ailleurs, le capital économique sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de capital dont la permanence est analogue à celle des titres de capitaux et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées et les instruments innovateurs de capital de première catégorie.

Le capital économique est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire calculé conformément au pilier 1 de l'accord de Bâle II, lequel est calibré principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, des risques liés aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.

- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable. Se reporter aux rubriques pertinentes sur la gestion du risque et à la rubrique Aperçu d'autres risques pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Capital économique	Tableau 54	
(soldes moyens en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Risque de crédit	9 950 \$	10 100 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 400	2 450
Risque opérationnel	3 350	3 550
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 400	2 350
Risque d'assurance	400	150
Capital de risque	19 500 \$	18 600 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	10 100	11 250
Capital économique	29 600 \$	29 850 \$
Sous-attribution de capital	3 650	600
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	33 250 \$	30 450 \$

Le capital économique a diminué de 250 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels reflétant l'incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition comptabilisée à l'exercice précédent, ainsi que l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la conversion de l'écart d'acquisition libellé en devises. La diminution tient aussi à la réduction du risque opérationnel tenant à la baisse des revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement du risque de marché reflétant le changement de méthode aux fins des ajustements de l'évaluation du crédit et de l'évaluation du risque de marché modélisé, ainsi que par la hausse du risque d'assurance découlant du changement de méthode et de la diminution du facteur de diversification.

Notre structure financière demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital économique requis pour soutenir tous nos risques importants.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion du capital comprend la gestion du capital affecté aux filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire aux exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire consolidé.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de

dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital consolidé de toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- Consolidation : nous effectuons la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans nos bilans consolidés. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle.
- Déduction : certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Information financière supplémentaire

Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC

Au 31 octobre 2010, tous les titres disponibles à la vente comportant des pertes non réalisées ont fait l'objet d'une évaluation visant à déterminer s'ils avaient subi une perte de valeur durable. Les instruments de créance pour lesquels la direction a jugé que le recouvrement de la somme totale du capital et des intérêts était improbable ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. Dans le cas des titres de participation pour lesquels la direction a jugé improbable le recouvrement de la juste valeur de ces titres avant qu'ils soient cédés ou pour lesquels des pertes sont non réalisées

pendant une période prolongée, ces titres ont été considérés comme ayant subi une perte de valeur durable et ont été ramenés à leur juste valeur. La direction a déterminé que les pertes non réalisées sur les titres restants étaient de nature temporaire et elle a l'intention de détenir ces titres jusqu'au recouvrement de leur valeur, jusqu'à ce qu'ils arrivent à échéance ou jusqu'à ce qu'ils soient rachetés. Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation des pertes de valeur durables, veuillez vous reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Total du portefeuille de titres disponibles à la vente de RBC

Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	2010				2009			
	Coût après amortissement (1)	Juste valeur (1)	Gains nets (pertes nettes) non réalisés	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats	Coût après amortissement (1)	Juste valeur (1)	Gains nets (pertes nettes) non réalisés	Gains nets (pertes nettes) comptabilisés dans les résultats
Titres de gouvernements et d'agences	25 800 \$	26 248 \$	448 \$	73 \$	22 166 \$	22 622 \$	456 \$	(17) \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 079	1 027	(52)	(27)	2 057	1 852	(205)	(173)
Titres adossés à des actifs	3 599	3 499	(100)	(6)	4 516	4 427	(89)	(45)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	10 985	11 010	25	(47)	14 718	14 711	(7)	(198)
Titres de participation	1 719	1 764	45	48	2 437	2 412	(25)	(207)
Titres de substitut de prêt	256	228	(28)	-	256	186	(70)	-
Total (1)	43 438 \$	43 776 \$	338 \$	41 \$	46 150 \$	46 210 \$	60 \$	(640) \$

(1) Comprend des titres détenus jusqu'à l'échéance de 225 millions de dollars (156 millions en 2009) qui sont groupés avec les titres disponibles à la vente dans le bilan.

Le total du coût après amortissement relatif aux titres disponibles à la vente s'est établi à 43,4 milliards de dollars au 31 octobre 2010, en baisse de 2,7 milliards, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse reflète principalement la réduction du nombre de certains titres disponibles à la vente, y compris des certificats de dépôt, des titres adossés à des créances hypothécaires d'agences aux États-Unis ainsi que la vente de prêts aux étudiants et de titres à enchères aux États-Unis et de titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, afin de gérer les risques ainsi que l'incidence du raffermissement du dollar canadien. La baisse a été neutralisée en partie par une augmentation des titres adossés à des créances hypothécaires montés par RBC dans le cadre des opérations de titrisation, ainsi que par l'achat d'obligations d'État du gouvernement canadien.

Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé dans les résultats des gains nets de 41 millions de dollars, par rapport à des pertes nettes de 640 millions à l'exercice précédent. Ces gains nets reflètent en grande partie les gains nets de 309 millions de dollars à la vente de certains titres adossés à des créances hypothécaires d'agences aux États-Unis classés dans les titres de gouvernements et d'agences et d'actions ordinaires cotées en Bourse, ainsi que les gains à la distribution de capitaux liée à certains placements privés. Ces gains ont été en grande partie neutralisés par des pertes nettes de 268 millions de dollars liées principalement à des titres considérés comme ayant subi une perte de valeur, notamment

des billets privilégiés de fiducies inscrits dans les titres d'emprunt de sociétés et autres créances, certaines actions ordinaires cotées en Bourse, des placements privés et des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis. Les pertes nettes de 640 millions de dollars comptabilisées à l'exercice précédent tenaient principalement à des pertes imputables aux actions ordinaires de banques canadiennes, aux titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis et aux titres d'emprunt de sociétés et autres créances.

Au 31 octobre 2010, le portefeuille affichait des gains nets non réalisés de 338 millions de dollars, comparativement à des gains nets non réalisés de 60 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la réduction des pertes non réalisées découlant de l'amélioration des prix liés aux titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis et aux autres titres non garantis par le gouvernement, laquelle tient essentiellement au resserrement des écarts et à la baisse des taux d'intérêt. Le portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires se compose principalement de tranches de premier rang supérieur de titres de catégorie Alt-A sur le marché américain et de titres préférentiels sur le marché américain. Nous avons aussi enregistré une amélioration de la juste valeur des titres de substitut de prêt, qui se composent pour la plupart d'actions privilégiées perpétuelles d'entités canadiennes

jouissant de cotes élevées et de titres de participation comprenant des actions ordinaires et des actions privilégiées cotées en Bourse.

Risques liés à certains instruments financiers auxquels nous sommes exposés

Risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, aux titres garantis par des créances (TGC) et aux prêts hypothécaires

Certaines activités et opérations que nous effectuons nous exposent au risque de crédit lié aux créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition nette aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain représente moins de 0,3 % du total de notre actif au 31 octobre 2010, par rapport à 0,4 % à l'exercice précédent.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 145 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture de 250 millions liées à MBIA, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain a augmenté de 59 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Relativement à ces risques potentiels, plus de 55 % de nos placements connexes présentaient au moins une cote A, comparativement à plus de 66 % à l'exercice précédent. Au 31 octobre 2010, nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain présentant une cote AAA, sur une base nette, représentaient 17 % du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque sur le marché américain, comparativement à 37 % à l'exercice précédent. L'exposition aux prêts à risque aux États-Unis s'établissait à 319 millions de dollars au 31 octobre 2010, soit 0,04 % du total de l'actif. Ce résultat en baisse de 170 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient en partie aux remboursements de capital effectués et au raffermissement du dollar canadien.

Du total de nos placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des placements ayant une juste valeur de 557 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain. L'exposition aux risques liés aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain a diminué de 431 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la vente de titres. Moins de 49 % de ces titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles ont été émis en 2006 et par la suite. Notre exposition aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain se chiffrait à 973 millions de dollars au 31 octobre 2010, ce qui représente 0,1 % du total de l'actif. Cette diminution de 314 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient en partie aux remboursements de capital effectués et à l'incidence du raffermissement du dollar canadien.

Du total de nos placements dans des titres garantis par des créances (TGC), des placements de 21 millions de dollars, déduction faite des opérations de couverture de 4 millions de MBIA, pourraient être exposés aux risques liés aux prêts à risque ou aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain, ce qui constitue une baisse de 1 million par rapport à 2009. La juste valeur des TGC de sociétés, déduction faite des opérations de couverture, se chiffrait à 312 millions de dollars au 31 octobre 2010, en hausse de 34 millions par rapport à l'exercice précédent.

Risques nets liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Tableau 56

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010			Total
	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de catégorie Alt-A	TGC pouvant comprendre des prêts hypothécaires à risque ou de catégorie Alt-A	
Juste valeur des titres, compte non tenu des opérations de couverture	395 \$	557 \$	25 \$	977 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, selon la cote				
AAA	24 \$	53 \$	– \$	
AA	56	46	–	
A	–	26	–	
BBB	13	73	–	
Inférieure à BBB- (1)	52	359	21	
Total	145 \$	557 \$	21 \$	723 \$
Juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, par année de montage				
2003 (ou avant)	29 \$	32 \$	– \$	
2004	43	49	–	
2005	29	204	21	
2006	33	92	–	
2007 et par la suite	11	180	–	
Total	145 \$	557 \$	21 \$	723 \$
Coût après amortissement des prêts hypothécaires à risque et de catégorie Alt-A (prêts entiers)	180 \$	722 \$	– \$	902 \$
Coût après amortissement des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque et de catégorie Alt-A transférés dans les prêts en vertu du chapitre 3855	139 \$	251 \$	– \$	390 \$
Risque total lié aux prêts à risque et de catégorie Alt-A, déduction faite des opérations de couverture	464 \$	1 530 \$	21 \$	2 015 \$
Sensibilité de la juste valeur des titres, déduction faite des opérations de couverture, aux modifications des hypothèses :				
Augmentation de 100 points de base de l'écart de taux	(4)\$	(35)\$		
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	(4)	(38)		
Augmentation de 20 % des taux de défaillance	(4)	(38)		
Diminution de 25 % des taux de paiement anticipé	(2)	(32)		

(1) Les risques liés aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque auxquels nous sommes exposés dont la cote est inférieure à BBB- représentent le montant net de la position de couverture que nous avons acquise.

Arrangements hors bilan

Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan, y compris les conduits multicédants, les instruments de placement structurés et les autres entités à détenteurs de droits variables au 31 octobre 2010, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Financement avec endettement

Nos services de financement avec endettement comprennent les activités de financement des infrastructures, des services essentiels et d'autres types de financement. Ils ne comprennent pas le financement de première qualité ni le financement de qualité inférieure pour lequel il n'y a pas de commandite liée aux placements privés. Au 31 octobre 2010, le total de nos engagements de financement capitalisés et non capitalisés s'établissait à 4 343 millions de dollars. En pourcentage du total de notre actif, il est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 0,6 %.

Polices d'assurance souscrites directement et indirectement auprès d'assureurs spécialisés

Nous souscrivons directement et indirectement des polices d'assurance auprès d'assureurs spécialisés, lesquelles couvrent les actifs liés et non liés au marché des prêts à risque, comme il est illustré à la page suivante.

Polices d'assurance souscrites directement auprès d'assureurs spécialisés

Tableau 57

	Au 31 octobre 2010	
	Valeur en capital/nominale	Juste valeur
(en millions de dollars canadiens)		
MBIA	3 656 \$	327 \$
Assured Guaranty Municipal Corp. (auparavant FSA)	270	14
Syncora Holdings Ltd. (auparavant XL Capital Ltd.)	244	11
AMBAC Financial Group (AMBAC)	102	–
Total	4 272 \$	352 \$

Au 31 octobre 2010, nous détenions des polices d'assurance de 4 272 millions de dollars souscrites auprès d'assureurs spécialisés; ces polices couvrent le risque de défaillance par l'émetteur ou la contrepartie relativement aux actifs détenus à des fins de transaction liés aux prêts à risque et aux prêts autres que les prêts à risque. La juste valeur comptabilisée relativement à ces polices d'assurance s'élevait à 352 millions de dollars, déduction faite des ajustements de l'évaluation du crédit. Notre méthode d'évaluation du risque lié à MBIA est conforme à celle employée à l'exercice précédent, mais nous avons actualisé les estimations liées à nos paramètres de manière à refléter les conditions du marché actuelles.

Nous sommes également exposés à un risque indirect lié aux polices d'assurance souscrites auprès d'assureurs spécialisés, en raison des actifs que nous détenons et des facilités de liquidités que nous fournissons. Les assureurs spécialisés fournissent de l'assurance cautionnement sur les actifs de tiers que nous détenons, tels que les obligations sur le

marché municipal américain, les titres à enchères, les swaps de taux d'intérêt et les obligations du secteur de l'infrastructure publique. Dans de tels cas, nous bénéficions de la protection fournie par ce contrat. La valeur en capital/nominale de ces actifs s'élevait à 1 605 millions de dollars au 31 octobre 2010. La majorité de ces actifs sont détenus dans notre portefeuille de négociation, et les variations de la juste valeur sont reflétées au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation, tandis que la valeur implicite de l'assurance est reflétée dans la juste valeur de l'actif. Nous fournissons par ailleurs des facilités de liquidités de 295 millions de dollars à certains clients au titre de leurs programmes d'émissions d'obligations à l'égard desquels une assurance a été souscrite auprès d'un assureur spécialisé dans le cadre du programme; une tranche de néant avait été prélevée sur ces facilités au 31 octobre 2010.

Informations sur les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales s'élevait à 316 millions de dollars au 31 octobre 2010.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur

Aucun transfert important d'instruments dans les niveaux 1, 2 et 3 ni aucune sortie importante d'instruments de ces niveaux n'ont eu lieu au cours de l'exercice, selon la hiérarchie de la juste valeur définie au chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des Notes complémentaires.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions et estimations comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2010. Certaines de ces conventions, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon diverses hypothèses. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la juste valeur des instruments financiers, la perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance, les opérations de titrisation, la provision pour pertes sur créances, les entités à détenteurs de droits variables, l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les impôts sur les bénéfices. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé ou désigné comme instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Un instrument financier peut être désigné comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, à condition qu'il réponde à certains critères, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés à titre de couverture efficace des flux de trésorerie ou de couverture du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome; les variations de la juste valeur de ces dérivés sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également évalués à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des

taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués au coût. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 octobre 2010, environ 353 milliards de dollars, ou 52 %, de nos actifs financiers et 257 milliards, ou 38 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur (299 milliards, ou 48 %, de nos actifs financiers et 202 milliards, ou 34 %, de nos passifs financiers au 31 octobre 2009).

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », établit une hiérarchie à trois niveaux aux fins de la présentation de l'information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur, laquelle est essentiellement la même que la hiérarchie établie en vertu des PCGR des États-Unis. Le classement des actifs et des passifs dans la hiérarchie est fondé sur le caractère observable ou non observable des données de la méthode d'évaluation. Les données observables reflètent l'information tirée du marché ou fondée sur le marché obtenue de sources indépendantes, alors que les données non observables reflètent nos estimations sur les données liées au marché. La hiérarchie à trois niveaux pour l'évaluation à la juste valeur qui suit est fondée sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Une ou plusieurs données importantes utilisées dans la technique d'évaluation sont non observables aux fins du calcul de la juste valeur des instruments financiers.

La juste valeur de nos instruments financiers au 31 octobre 2010 est présentée à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument financier pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance et sans contrainte effectuée entre deux parties consentantes et averties, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation. Ce qui atteste le mieux la juste valeur des instruments, dans un marché actif, est le cours du marché ou le cours vendeur, selon le cas. Si le cours du marché et le cours vendeur ne sont pas disponibles, nous utilisons le cours de clôture de la plus récente opération visant cet instrument, sous réserve des ajustements au titre des liquidités mentionnés ci-dessous. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du

marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et de profils de risque semblables ou des modèles d'évaluation internes ou externes fondés sur des facteurs du marché observables pour déterminer la juste valeur.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. Toutefois, la direction doit exercer un jugement si un cours du marché ou des paramètres observables ne sont pas disponibles. La direction exerce également un jugement lorsqu'elle détermine quels ajustements de l'évaluation boursière doivent être effectués pour déterminer la juste valeur. Ces ajustements comprennent les ajustements de l'évaluation pour tenir compte des liquidités relatives aux instruments financiers qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, lorsque nous estimons qu'il est possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Ils comprennent également les ajustements de l'évaluation qui sont calculés lorsque aucun cours du marché n'est observable en raison du volume insuffisant d'activités boursières ou de l'absence d'activités boursières récentes dans un marché moins actif ou inactif.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction, autres que les dérivés et les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Étant donné que peu de dérivés et d'instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction au moyen de l'option de la juste valeur sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt du G7, les taux de change, ainsi que la volatilité de certains prix et taux. Toutefois, pour évaluer certains dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Lorsque les paramètres d'entrée ne sont pas fondés sur des données observables dans le marché, nous reportons les revenus ou les pertes de négociation initiaux jusqu'à ce que les montants reportés aient été réalisés par suite de la réception ou du versement d'espèces, ou lorsque les paramètres d'entrée sont observables dans le marché. Nous comptabilisons également des ajustements de la juste valeur afin de tenir compte de l'incertitude relative à l'évaluation découlant de l'incertitude caractérisant les risques et les paramètres liés au modèle lorsque nous évaluons des instruments financiers complexes ou des instruments financiers qui sont négociés moins activement. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur des titres de créance de RBC désignés comme détenus à des fins de transaction, comme il est décrit à la section Vue générale des résultats financiers, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon les taux de financement effectifs de RBC au début et à la fin de la période, et nous comptabilisons aux résultats la variation non réalisée de la valeur actualisée.

Le calcul de la juste valeur lorsque aucun cours du marché n'est disponible et que l'établissement des ajustements de l'évaluation appropriés nécessitent l'exercice d'un jugement de la part de la direction se fonde sur des recherches et des analyses quantitatives. La Gestion des risques du groupe et la fonction Finances sont chargées d'élaborer les méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. Ces méthodes font l'objet d'un examen continu, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce la Gestion des risques du Groupe dans le cadre du processus d'évaluation vise également à garantir que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant. De plus amples renseignements sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés aux rubriques Gestion du risque, Gestion du capital et Gestion des liquidités.

Contrôles relatifs aux évaluations des instruments financiers

Une infrastructure de contrôle indépendante est essentielle pour garantir que les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont

fiables, constantes et effectuées en fonction des valeurs de sortie. Notre infrastructure de contrôle des évaluations prévoit un processus de surveillance par la direction et elle est indépendante des unités fonctionnelles qui négocient des instruments financiers ou effectuent des investissements dans de tels instruments. Les évaluations sont régies par des politiques et des contrôles, y compris des vérifications indépendantes des prix, un examen quotidien des profits et des pertes, et le calcul des ajustements des évaluations concernant des cours du marché ou des paramètres non facilement observables. La mise en œuvre de ces politiques et de ces contrôles incombe à des membres du personnel possédant des compétences et des connaissances appropriées à l'égard des instruments et des marchés sur lesquels nous effectuons des opérations. Ces politiques et contrôles prévoient un examen de toutes nos nouvelles activités, de manière à assurer le respect de normes minimales avant que ces activités soient approuvées.

Perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance

Les titres susceptibles de vente qui présentent des pertes non réalisées sont évalués à chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'un quelconque de ces titres devient inférieure à son coût après amortissement, la direction doit évaluer si la perte de valeur est durable. Aux fins de cette évaluation pour les titres disponibles à la vente, nous tenons compte de plusieurs facteurs, notamment : i) le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût après amortissement et l'importance de cet écart; ii) l'importance de la perte de valeur; iii) la cause de la perte de valeur ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur et iv) notre volonté et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que survienne la remontée prévue de la juste valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, le montant de ladite perte de valeur et la période au cours de laquelle cette perte est comptabilisée sont fondés sur le jugement de la direction. Si la direction juge que la perte de valeur est durable, les variations cumulatives des justes valeurs des titres susceptibles de vente qui étaient auparavant inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans le résultat net au cours de cette période. Nous évaluons nos titres détenus jusqu'à l'échéance afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur en utilisant le même modèle relatif à la perte de valeur que pour les prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Opérations de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des structures d'accueil ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. La note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournit une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons des avis juridiques afin d'obtenir l'assurance que les prêts cédés ont été isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion ou des comptes de réserve. Lorsque aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider la structure d'accueil utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, nous avons conclu qu'aucune des structures d'accueil que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes à l'égard des pertes estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Le processus qui sert à calculer les provisions consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Notre portefeuille de prêts fait l'objet d'un examen continu, de manière à déterminer si certains prêts devraient être classés à titre de prêts douteux et s'il y a lieu de constituer une provision ou de procéder à une radiation. Le processus nécessite forcément la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de perte et des paramètres de risque en fonction de la pertinence des données historiques compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de qualité du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail sont gérées collectivement et sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante. Les pertes liées aux prêts de gros sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Provision générale

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des portefeuilles de prêts de gros, la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le montant brut assujéti aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles de prêts de détail, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 3 096 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2010. Ce montant comprend une tranche de 99 millions de dollars au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs.

Entités à détenteurs de droits variables

La NOC-15 fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (tels qu'ils sont définis dans la NOC-15) ou les deux.

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et, le cas échéant, pour analyser et calculer les pertes prévues et les rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les flux de trésorerie aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons, les EDDV de création de produits de crédit et les EDDV de financement structuré. La section Arrangements hors bilan et la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 fournissent de plus amples renseignements sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est généralement pas amorti et est réparti entre les unités d'exploitation qui se situent au niveau immédiatement inférieur à nos secteurs d'exploitation. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il existe des événements ou des changements qui indiquent que la juste valeur d'une unité d'exploitation pourrait se situer en deçà de sa valeur comptable.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'amorce par le calcul de la juste valeur de chaque unité d'exploitation et la comparaison avec sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation doit être déterminée et comparée à sa valeur comptable. La juste valeur de l'écart d'acquisition est répartie en déterminant la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. On considère que l'écart d'acquisition a subi une perte de valeur lorsque sa valeur comptable excède sa juste valeur. Cet excédent correspond à la perte de valeur qui doit être passée en charges dans la période où l'excédent est constaté. Les reprises ultérieures de pertes de valeur ne sont pas permises.

La direction se fonde en grande partie sur son jugement pour déterminer la juste valeur de nos unités d'exploitation et y parvient essentiellement à l'aide d'une approche fondée sur les bénéfices qui tient compte des prévisions internes de chaque unité d'exploitation à l'égard des produits et des charges. L'utilisation de cette méthode et, de façon plus générale, nos processus de détermination de la perte de valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, y compris celles ayant trait aux taux d'actualisation, aux taux de croissance et aux taux finaux de croissance. Les variations des estimations ou hypothèses pourraient avoir une incidence sur le calcul de la juste valeur de nos unités d'exploitation et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Outre l'approche fondée sur les bénéfices, nous utilisons, dans la mesure du possible, une approche fondée sur le marché en vue d'évaluer à quoi correspond la juste valeur appropriée de chaque unité d'exploitation dans le marché actuel en fonction de la conjoncture et de sociétés comparables.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable. La détermination de tels événements ou conditions pourrait être assujéti au jugement de la direction. L'estimation de la juste valeur d'un actif incorporel ayant une durée de vie limitée en vue de déterminer si ce dernier a subi une perte de valeur exige également de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses, et toute modification de ces estimations et hypothèses pourrait avoir une incidence sur la détermination de la juste valeur des actifs incorporels et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation. Nous ne possédons pas d'actifs ayant une durée de vie indéfinie.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, ainsi qu'à la rubrique Évaluation de la dépréciation de l'écart d'acquisition présentée dans les pages qui suivent.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite agréés, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à

l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Impôts sur les bénéfices

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition futurs qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu.

Modifications de conventions comptables

Modifications importantes apportées en 2010 aux conventions comptables et à la présentation de l'information

PCGR du Canada

Nous n'avons adopté aucune nouvelle convention comptable importante au cours de l'exercice.

PCGR des États-Unis

Évaluation de la juste valeur et informations à fournir sur les actifs et passifs non financiers

Les directives concernant l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir sur les actifs et passifs non financiers (Topic 820, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures*) ont pris effet le 1^{er} novembre 2009 en ce qui nous concerne. Les nouvelles normes exigent la présentation d'informations supplémentaires sur les données et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les actifs et les passifs à la juste valeur sur une base non récurrente au cours des périodes suivant leur constatation initiale. Se reporter à la rubrique Cadre d'évaluation de la juste valeur, à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Placements dans certaines entités qui calculent la valeur liquidative par action

Le Financial Accounting Standard Board (FASB) a publié l'ASU 2009-12, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures (Topic 820) – Investments in Certain Entities that Calculate Net Asset Value Per Share (or its Equivalent)*. Cette mise à jour présente des directives sur l'évaluation à la juste valeur de certains placements non traditionnels et permet à l'entité d'utiliser la valeur liquidative comme une méthode pratique d'évaluation de la juste valeur de ses placements dans certains fonds de placement. Nous avons adopté cette norme le 1^{er} novembre 2009.

Nos placements non traditionnels comprennent essentiellement les fonds de couverture détenus à des fins de couverture du risque lié aux opérations sur dérivés sur actions avec des tiers. La juste valeur de ces placements est fondée sur la valeur liquidative des fonds de couverture. Se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Amélioration des informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur
Le FASB a publié l'ASU 2010-06, intitulée *Fair Value Measurements and Disclosures*, qui modifie le Topic 820, intitulé *Fair Value Measurements and Disclosures – Overall*, de manière à ajouter de nouvelles exigences au titre des informations à fournir sur les transferts d'instruments dans les niveaux 1 et 2 et les sorties d'instruments de ces niveaux, ainsi que des informations à fournir distinctes sur les achats, les ventes, les émissions et les règlements liés aux instruments financiers de niveau 3. Cette mise à jour précise également les informations à fournir existantes sur la juste valeur liée au niveau de décomposition ainsi qu'aux données et aux techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. En ce qui nous concerne, ces directives ont pris effet le 1^{er} février 2010. Se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2010 pour de plus amples renseignements sur la hiérarchie de la juste valeur. Des obligations d'information supplémentaire sont également prévues à l'égard de la nature de tels placements et des risques connexes; ces

obligations d'information sont décrites à la rubrique Cadre d'évaluation de la juste valeur, à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Part des actionnaires sans contrôle

En décembre 2007, le FASB a publié des directives en vertu du Topic 810, intitulé *Consolidation* qui, en ce qui nous concerne, a pris effet le 1^{er} novembre 2009. Les principales exigences comprennent ce qui suit :

- Toute participation dans les filiales détenue par des parties autres que la société mère doit être reclassée dans les capitaux propres et présentée séparément des capitaux propres de la société mère;
- Le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et la part des actionnaires sans contrôle doivent être indiqués clairement et présentés dans l'état consolidé des résultats;
- La part des actionnaires sans contrôle doit continuer de refléter les pertes qui lui sont attribuées, même si cette attribution se traduit pas un solde négatif de la part des actionnaires sans contrôle;
- Après l'obtention d'un contrôle, tout changement dans une participation qui n'entraîne pas une perte de contrôle doit être comptabilisé comme une opération sur capitaux propres;
- Tout changement à l'égard d'une participation dans une filiale consolidée qui entraîne une perte de contrôle et la déconsolidation de cette filiale donnera lieu à la constatation d'un gain ou d'une perte et toute participation minoritaire restante dans l'ancienne filiale sera initialement évaluée à la juste valeur.

Regroupements d'entreprises

Le FASB a publié les directives en vertu du Topic 805, intitulé *Business Combinations* [Statement No. 141 (révisé en 2007), *Business Combinations*], qui remplacent les lignes directrices précédentes en vertu du Topic 805 (Statement No. 141, *Business Combinations*). Les nouvelles directives comprennent les exigences suivantes : davantage de catégories d'actifs acquis et de passifs pris en charge doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition, les passifs liés à une contrepartie conditionnelle doivent être évalués à la juste valeur et réévalués à chaque période subséquente et tous les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

Ces directives n'ont eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés annuels de 2010, car nous n'avons conclu aucune acquisition au cours de l'exercice.

Par ailleurs, plusieurs nouvelles prises de position aux termes des PCGR des États-Unis publiées par le FASB ont pris effet le 1^{er} novembre 2009 en ce qui nous concerne, mais l'adoption de ces prises de position n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés. Pour de plus amples renseignements sur ces nouvelles prises de position, se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Modifications futures de conventions comptables et présentation d'information

PCGR du Canada

Aucune modification future importante de conventions comptables n'a pris effet en ce qui nous concerne.

PCGR des États-Unis

Modifications des normes de comptabilisation des transferts d'actifs financiers

En juin 2009, le FASB a publié le Statement No. 166, intitulé *Accounting for Transfers of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140* (FAS 166) qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2010, sur une base prospective. Le FAS 166 élimine le concept de structure d'accueil admissible et impose des critères supplémentaires et clarifie certains principes liés aux exigences de décomptabilisation du FAS 140 que les cédants doivent appliquer pour évaluer la cession d'actifs financiers. Il élimine également l'exemption qui permet de comptabiliser comme une vente certaines opérations de titrisation de prêts hypothécaires lorsque le contrôle n'a pas été entièrement transféré par le cédant.

Modifications des principes de consolidation

En juin 2009, le FASB a publié le Statement No. 167, intitulé *Amendments to FASB Interpretation No. 46(R)* (FAS 167) qui, en ce qui nous concerne, prendra effet le 1^{er} novembre 2010, sur une base rétrospective. Le FAS 167 modifie les caractéristiques permettant d'identifier une entité à détenteurs de droits variables, fournit de nouveaux critères pour la détermination du bénéficiaire principal et augmente la fréquence des évaluations requises pour déterminer si une entité est le bénéficiaire principal d'une entité à détenteurs de droits variables. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Pour de plus amples renseignements sur ces normes et sur les autres normes comptables futures, se reporter à la note 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Adoption future des Normes internationales d'information financière

Conformément à la décision du Conseil des normes comptables du Canada, nous commencerons à présenter nos états financiers, y compris les données correspondantes pour 2011, en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) le 1^{er} novembre 2011. Aux fins de la gestion du passage aux IFRS, nous avons mis en œuvre, à l'échelle de l'entreprise, un programme exhaustif qui porte sur les principaux éléments qui seront touchés, y compris l'information financière, les systèmes et processus, ainsi que les communications et la formation. Les activités aux fins du passage aux IFRS se déroulent conformément à notre calendrier initial, y compris en ce qui concerne notre exercice de transition, qui a débuté le 1^{er} novembre 2010.

Nous avons amorcé notre exercice de transition en 2008 en effectuant un processus de diagnostic exhaustif afin d'évaluer l'étendue et la complexité du passage aux IFRS pour nous, dans le cadre duquel nous avons mis en évidence les différences importantes qui existent entre les IFRS et les PCGR du Canada actuels. En 2009, nous avons réalisé les activités et les livrables qui visent à soutenir les principaux éléments touchés. Nous avons également :

- effectué des évaluations préliminaires relativement aux divers choix de conventions comptables à faire en vue de la première adoption des IFRS;
- amorcé de nombreux projets dans le cadre d'un programme qui visait à effectuer des analyses des PCGR plus approfondies, à évaluer les incidences financières et économiques ainsi qu'à cibler les exigences des processus et des systèmes afin d'assurer la réussite de la transition;
- élaboré un modèle de ressourcement afin de nous assurer que des ressources suffisantes liées au programme sont disponibles pour produire les principaux livrables.

Nous avons aussi mis en œuvre une série d'initiatives permanentes, dans le cadre desquelles nous avons notamment :

- établi des communications fréquentes et récurrentes avec le Conseil d'administration, le Comité de vérification, la direction et la haute direction afin de nous assurer que des décisions sont prises en temps opportun relativement aux principaux problèmes et risques;
- fourni des mises à jour fréquentes à nos vérificateurs internes et aux vérificateurs externes ainsi qu'au BSIF sur les principaux éléments liés à l'état d'avancement du programme, à la structure du programme et à la première évaluation des incidences comptables;
- ciblé des exigences de communication externes provisoires pour les investisseurs et les analystes;
- tenu des séminaires de formation interne pour les principales parties prenantes de RBC dans les diverses plateformes d'exploitation et unités fonctionnelles.

Nous avons poursuivi ces activités tout au long de 2010 et avons également pris les importantes décisions suivantes :

- nous avons formulé des conclusions préliminaires relativement aux choix de conventions comptables à faire en vue de la première adoption des IFRS;
- nous avons déterminé les modifications clés qui devront être apportées à nos principales conventions comptables;
- nous avons effectué des analyses des PCGR plus approfondies, évalué les incidences financières et économiques, et ciblé les exigences des processus et des systèmes afin d'assurer la réussite de la transition.

Incidence de l'adoption des Normes internationales d'information financière

L'adoption des IFRS entraînera des répercussions en ce qui concerne les décisions prises conformément à IFRS 1 et les choix de conventions comptables que nous effectuerons. IFRS 1 établit les procédures que nous devons suivre pour préparer nos états financiers consolidés pour la

première fois après l'adoption des IFRS. Un aperçu des choix que nous prévoyons effectuer aux termes d'IFRS 1 au moment de la transition est présenté ci-après. Ces choix pourraient varier en raison des faits nouveaux concernant les IFRS susceptibles de survenir au cours de notre exercice de transition. La présente rubrique et la rubrique Conventions comptables critiques comprennent une description des éléments clés sur lesquels la transition aura la plus grande incidence. Ces éléments sont les suivants : les avantages sociaux, l'écart de conversion cumulé, les opérations de titrisation et les entités à détenteurs de droits variables (décomptabilisation et consolidation) ainsi que l'écart d'acquisition.

Classement des instruments financiers

Au moment de l'adoption des IFRS, un émetteur doit appliquer rétrospectivement IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et classer ses instruments financiers à la date à laquelle ces instruments ont été acquis initialement. Un émetteur peut également, en vertu d'IFRS 1, classer tout instrument à la date de transition selon l'option de la juste valeur ou comme un instrument disponible à la vente. Nous prévoyons effectuer ce dernier choix et modifier la désignation de certains instruments financiers, le cas échéant.

Avantages sociaux

En vertu d'IFRS 1, tous les gains et pertes actuariels cumulés actuellement reportés en vertu des PCGR du Canada peuvent être directement inscrits dans les bénéfices non répartis. Nous prévoyons effectuer ce choix, ce qui entraînera une diminution de nos bénéfices non répartis lors de la transition. Le solde de nos gains et pertes actuariels cumulés correspond à la somme de notre perte actuarielle non comptabilisée, de notre (actif) obligation transitoire et du coût des services passés. Nous calculons actuellement les gains et pertes actuariels cumulés en vertu des PCGR du Canada au 31 octobre 2010, puisque notre date d'évaluation est le 30 septembre 2010, comme il est décrit à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Regroupements d'entreprises

IFRS 1 permet l'application prospective d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de manière qu'il ne soit pas nécessaire de retraiter les regroupements d'entreprises qui surviennent avant la date de transition. Nous prévoyons effectuer ce choix.

Contrats d'assurance

IFRS 1 permet le recours aux directives transitoires prévues dans IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Par conséquent, nous avons décidé de continuer à appliquer nos conventions comptables actuelles en ce qui a trait aux contrats d'assurance.

Écart de conversion cumulé

IFRS 1 permet le reclassement des gains et pertes de change cumulés liés aux établissements étrangers au poste Bénéfices non répartis. Nous prévoyons effectuer ce choix, au moment de la transition même s'il n'aura pas d'incidence sur les capitaux propres, ni sur le capital de première catégorie. Le solde de nos gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture, calculés en vertu des PCGR du Canada, se chiffre à 1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2010, comme il est indiqué dans nos états consolidés de la variation des capitaux propres.

Conventions comptables critiques

Nous avons déterminé que nos conventions comptables critiques en vertu des IFRS seront les mêmes que celles que nous appliquons en vertu des PCGR du Canada. Nous résumons ci-après les modifications que nous comptons apporter à ces conventions au moment de la transition.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

La comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers en vertu des IFRS sont essentiellement conformes à leur comptabilisation et leur évaluation aux termes des PCGR du Canada. Nous continuerons d'inscrire les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les catégories d'instruments financiers prévues par les IFRS sont aussi les mêmes que celles prévues par les PCGR du Canada. Ces catégories sont les suivantes : instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, instrument détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) et prêts et créances.

Perte de valeur de titres disponibles à la vente et de titres détenus jusqu'à l'échéance (perte de valeur durable de titres en vertu des PCGR du Canada)

De façon analogue aux PCGR du Canada, les IFRS exigent que tous les actifs financiers, sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, fassent l'objet d'un test de dépréciation. Contrairement à ce qui est prévu aux termes des PCGR du Canada, le test de dépréciation en vertu des IFRS ne repose pas sur la notion de perte durable de la juste valeur, et la décision d'une entité de vendre ou de conserver un titre n'est pas prise en compte pour déterminer si une perte de valeur s'est produite. Les IFRS se concentrent plutôt sur des événements précis et sur des indications objectives de dépréciation, y compris une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût. Par conséquent, le moment auquel une perte de valeur est comptabilisée et la façon dont cette perte de valeur est calculée pourraient différer en vertu des IFRS.

Opérations de titrisation

En vertu des IFRS, la méthode utilisée aux fins de la décomptabilisation des actifs financiers diffère considérablement de celle utilisée aux termes des PCGR du Canada. En vertu des IFRS, nous devons tenir compte des risques et des avantages inhérents à la propriété et prêter une importance secondaire au contrôle des actifs transférés. En vertu des PCGR du Canada, la forme juridique de l'opération et la capacité à protéger les actifs contre la faillite s'appliquent. Nous avons déterminé que la plupart de nos opérations de titrisation ne pourront pas faire l'objet d'une décomptabilisation en vertu d'IAS 39; par conséquent, les actifs connexes, principalement les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, seront comptabilisés dans nos bilans consolidés, et les gains comptabilisés précédemment seront portés en réduction des bénéfices non répartis dans le cadre de l'ajustement transitoire. Cette modification de convention comptable aura une incidence initiale importante, notamment une diminution des bénéfices non répartis, mais nous comptons comptabiliser le bénéfice net généré par ces actifs sur leur durée de vie restante. Des renseignements sur nos opérations de titrisation au 31 octobre 2010 sont présentés à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Prêts – Provision pour pertes sur créances

Les exigences des IFRS et des PCGR du Canada sont essentiellement les mêmes. L'entité est dans les deux cas tenue de comptabiliser les pertes subies qui ont été identifiées et celles qui n'ont pas encore été identifiées de manière spécifique. Le classement de ces provisions en vertu des IFRS sera différent en ce sens que ces provisions seront classées dans les prêts pour lesquels la provision est calculée individuellement (provision au titre des prêts de gros) et dans ceux pour lesquels la provision est calculée collectivement (provisions basées sur des groupes de prêts ou portefeuilles, p. ex., les provisions spécifiques au titre des prêts de détail et notre provision générale).

Structures d'accueil (entités à détenteurs de droits variables en vertu des PCGR du Canada)

En vertu des IFRS, la consolidation d'une entité est basée sur le fondement du contrôle, qui est plus général que les notions de contrôle des droits de vote et de risque lié aux droits variables prévues par les PCGR du Canada. En raison de cette modification de convention comptable, certaines entités seront dorénavant consolidées, et d'autres ne le seront pas. Nous continuerons de surveiller nos structures afin de mettre en évidence tout changement dans nos activités commerciales susceptible d'avoir une incidence sur nos décisions concernant la consolidation initiale. La pleine incidence de cette modification de convention au moment de l'adoption des IFRS dépendra des actifs et des passifs composant les structures à la date de transition. Des renseignements sur les entités dans lesquelles nous détenons des droits variables importants et sur celles que nous consolidons en vertu des PCGR du Canada au 31 octobre 2010 sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En vertu des IFRS et des PCGR du Canada, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels doivent faire l'objet d'un test de dépréciation. Les IFRS prévoient des tests au niveau des unités génératrices de trésorerie, qui est dans certains cas inférieur au niveau des unités d'exploitation utilisées en vertu des PCGR du Canada. Les IFRS et les PCGR du Canada ont recours aux modèles des flux de trésorerie actualisés pour calculer la juste valeur, mais les IFRS prévoient des lignes directrices particulières en ce qui a trait à l'utilisation des flux de trésorerie prévus. Nous avons huit unités d'exploitation en vertu des PCGR du Canada et nous prévoyons avoir neuf unités d'exploitation en vertu des IFRS.

L'écart d'acquisition qui est attribuable à une unité génératrice de trésorerie est généralement celui qui découle de l'acquisition des entités composant ladite unité génératrice de trésorerie. Notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux comprendra deux unités génératrices de trésorerie, soit les Services bancaires aux États-Unis et les Services bancaires dans les Antilles. L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition de RBTT sera attribué à l'unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, et la tranche résiduelle, à l'unité génératrice de trésorerie Services bancaires aux États-Unis, ce qui se traduira par des soldes à peu près égaux.

L'attribution actuelle de l'écart d'acquisition, qui est présentée à la note 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2010, sera modifiée en fonction des nouvelles unités génératrices de trésorerie aux fins des tests de dépréciation, le premier test de dépréciation devant être effectué au 1^{er} novembre 2010. Toute perte de valeur mise en évidence sera comptabilisée comme un ajustement transitoire et n'aura aucune incidence sur notre ratio du capital de première catégorie.

Avantages sociaux – Gains et pertes actuariels (prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite en vertu des PCGR du Canada)

Les IFRS prévoient quatre choix aux fins de la comptabilisation des variations du passif au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées. Ces options sont les suivantes :

- Application de la méthode du corridor, que nous utilisons actuellement en vertu des PCGR du Canada, et comptabilisation d'une tranche des gains et pertes actuariels dans le bénéfice ou les charges;
- Comptabilisation des gains et pertes actuariels au titre des régimes d'avantages sociaux sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés participant à ces régimes;
- Comptabilisation des gains et pertes actuariels à l'état consolidé des résultats dans la période au cours de laquelle ils surviennent;
- Comptabilisation des gains et pertes actuariels dans les autres éléments du résultat étendu.

Nous avons décidé de continuer à appliquer la méthode du corridor en vertu des IFRS.

Impôts sur les bénéfices

En vertu des IFRS et des PCGR du Canada, les impôts sur les bénéfices sont évalués selon l'approche bilantielle, mais il existe des différences en ce qui concerne l'application des directives concernant la comptabilisation et l'évaluation des impôts reportés. En ce qui concerne les questions nécessitant l'exercice d'un jugement important, principalement dans le cas des positions fiscales incertaines et de la comptabilisation des actifs d'impôts reportés, nous sommes d'avis qu'il n'y a pas lieu de modifier de façon importante la façon dont nous comptabilisons et évaluons ces éléments.

Autres principales conventions comptables

Nous continuerons de surveiller les modifications apportées aux IFRS afin de déterminer leur incidence sur nos conventions comptables actuelles ainsi que sur nos activités et notre position de capital. Outre les conventions comptables critiques décrites ci-dessus, la modification de convention comptable suivante devrait avoir une incidence au moment de la transition.

Participations dans des coentreprises

En vertu des IFRS, les entités sous contrôle conjoint peuvent être comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Nous avons choisi d'utiliser cette dernière méthode pour évaluer les placements à l'égard desquels nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle en vertu des PCGR du Canada.

En vertu des PCGR, nous devons effectuer un test de dépréciation annuellement ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la section Écart d'acquisition et autres actifs incorporels de la rubrique Conventions comptables critiques et estimations ci-dessus ainsi qu'à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2010. Les résultats du test de dépréciation annuel effectué le 1^{er} août 2010 pour déterminer si une dépréciation de l'écart d'acquisition s'était produite indiquent que la juste valeur de nos unités d'exploitation était supérieure à leur valeur comptable, sauf en ce qui concerne les Services bancaires internationaux. Par conséquent, une analyse plus poussée s'avérait nécessaire pour déterminer si l'écart d'acquisition de 2,9 milliards de dollars attribué à l'unité d'exploitation Services bancaires internationaux, dont environ la moitié se rapporte à nos services bancaires aux États-Unis et le reste, aux services bancaires dans les Antilles, avait subi une perte de valeur. Cette analyse plus poussée consiste à comparer la juste valeur et la valeur comptable de l'écart d'acquisition, toute insuffisance indiquant une perte de valeur. La juste valeur de l'écart d'acquisition est imputée par référence à l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses actifs nets identifiables.

La juste valeur de notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux a été estimée à l'aide d'une approche fondée sur les bénéfices qui tient compte des prévisions internes à l'égard des produits et des charges. Comme il nous est impossible de nous fier au rendement récent pour démontrer la probabilité que les prévisions visant nos services bancaires aux États-Unis se réaliseront selon l'approche fondée sur les bénéfices et que cette situation est exacerbée par les incertitudes et les défis causés par le contexte actuel du marché, nous avons modélisé divers scénarios reflétant différents résultats raisonnablement possibles dans le contexte de marché actuel. L'estimation de la juste valeur de l'unité d'exploitation se fonde également sur d'autres jugements et hypothèses importants, notamment le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie aux fins de notre démarche fondée sur les bénéfices. Pour déterminer la fourchette des taux d'actualisation possibles, nous avons considéré divers facteurs, y compris notre capacité à réunir des capitaux dans le marché actuel, la prime de risque liée aux entités données et l'incidence possible de la loi Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act sur les revenus tirés des taux d'interchange.

Nous avons décidé que la fourchette appropriée se situe de 10,5 % à 11,5 %, ce qui reflète le coût des capitaux autogénérés, l'incertitude liée à la concrétisation des résultats prévus et notre capacité à réunir des capitaux par rapports à notre groupe d'homologues. Nous avons également pris en considération l'incidence des taux d'actualisation plus élevés observables sur le marché au sein de notre groupe d'homologues offrant des services bancaires aux États-Unis et nous avons déterminé que ces taux avaient une moins grande pertinence, car ils reflètent pour la plupart un degré de financement en vertu du programme TARP, financement que nous n'avons pas reçu.

Les résultats de notre analyse étaient également très sensibles à l'évaluation de nos portefeuilles de prêts, dans le cadre de laquelle la direction a dû exercer un jugement important à l'égard des principales hypothèses, y compris la probabilité de défaillance, les primes de liquidité et les valeurs de sortie des marchés en difficulté. Le choix des hypothèses s'est avéré particulièrement difficile en raison des conditions actuelles sur les marchés et de l'absence relative de données observables sur les marchés aux États-Unis et dans les Antilles.

Après avoir pris en considération les éléments probants à notre disposition, nous avons conclu que l'écart d'acquisition de notre unité d'exploitation Services bancaires internationaux n'avait pas subi de perte de valeur. Cette conclusion découle de notre examen de divers scénarios pour lesquels nous avons ajusté certains facteurs, de manière à déterminer les résultats raisonnablement possibles. Étant donné que le processus relatif au test de dépréciation de l'écart d'acquisition est complexe et qu'il exige de la direction qu'elle formule plusieurs hypothèses et exerce des jugements basés dans bien des cas sur des informations incertaines concernant des périodes ultérieures, la décision finale quant à savoir si une perte de valeur s'est produite ou non pourrait varier considérablement si l'un ou l'autre de ces jugements ou hypothèses était modifié. Un repli ou une détérioration prolongés de la conjoncture économique ou des modifications réglementaires supplémentaires pourraient entraîner une diminution du rendement général plus importante que ce à quoi la direction s'attend, ce qui pourrait se traduire par un résultat considérablement différent, notamment l'inscription aux résultats d'une période ultérieure d'une importante charge pour perte de valeur liée à une tranche de l'écart d'acquisition connexe.

Obligations au titre des régimes de retraite

Grâce à un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées, nous fournissons des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Nous avons évalué nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 30 septembre 2010. Au cours de l'exercice, les rendements des obligations de sociétés, qui ont une incidence sur le choix du taux d'actualisation que nous utilisons pour évaluer nos obligations au titre des prestations, ont diminué pour toutes les durées à l'échéance, principalement en ce qui concerne les parties médiane et supérieure de la courbe. Cette situation s'est traduite par une perte actuarielle de 1 118 millions de dollars liée à nos obligations au titre des prestations, ce qui a largement contrebalancé les gains de 644 millions liés à nos actifs au titre des régimes de retraite et accru notre passif total découlant des régimes de retraite. Les gains et les pertes sur nos actifs au titre des régimes de retraite sont amortis sur les années de

service résiduelles moyennes estimatives du régime, ce qui atténue la volatilité de nos charges comptabilisées chaque année. Le raffermissement du dollar canadien à la fin de l'exercice s'est traduit par une diminution de notre passif au titre des régimes de retraite à l'égard de nos régimes aux États-Unis et à l'étranger. Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations déterminées en fonction des montants déterminés par calcul actuariel requis pour respecter nos obligations au titre des avantages sociaux conformément aux réglementations en vigueur en matière de régimes de retraite. Nous continuons de capitaliser nos régimes de retraite conformément aux réglementations fédérale et provinciales. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2010. Compte tenu des résultats de cette évaluation, nous avons augmenté nos cotisations aux régimes de retraite pour 2010, d'un montant qui excède l'exigence de capitalisation minimale établie par les organismes de réglementation des régimes de retraite. Pour 2010, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est élevé à 1 288 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 20 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2010, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2010.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. Toutefois, étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport des comptables agréés inscrits indépendants.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Mesures du rendement

Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie

Nous utilisons le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie ainsi que les ratios de capital réglementaire pour évaluer l'adéquation de nos fonds propres liés aux actions ordinaires. Nous sommes d'avis que le ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie constitue une mesure supplémentaire utile de l'adéquation de nos fonds propres. Ce ratio n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Le tableau suivant illustre le calcul de notre ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie.

Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie

Tableau 58

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010	2009	2008
Capital de première catégorie	33 972 \$	31 774 \$	25 031 \$
Déduire :			
Montant admissible au titre de la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales – autres	351	353	357
Instruments de capital innovateurs de première catégorie (1)	3 327	3 991	3 857
Actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif (1)	4 810	4 811	2 657
Capital-actions ordinaire de première catégorie	25 484 \$	22 619 \$	18 160 \$
Actif pondéré en fonction des risques	260 456 \$	244 837 \$	278 579 \$
Ratio du capital-actions ordinaire de première catégorie	9,8 %	9,2 %	6,5 %

(1) Déduction faite des actions autodétenues.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, y compris le bénéfice net, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur est considérée par la

direction comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement du capital de risque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué, ou capital économique, tient compte du capital de risque attribué nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion du capital, et des montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (1).

Nous utilisons le rendement du capital de risque pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités courantes. Nos calculs du rendement du capital de risque se fondent sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que le capital non attribué).

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur l'information sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque.

(1) Aux fins d'attribution interne et d'évaluation, le total du capital attribué est réputé par la direction être composé des montants nécessaires pour soutenir les risques inhérents aux activités (capital de risque) et des montants liés aux investissements historiques (écart d'acquisition et actifs incorporels). Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'écart entre le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de la moyenne du capital attribué est classé à titre de capital non attribué, lequel est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque

Tableau 59

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	2010							2009	2008
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Assurances	Services bancaires internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 979 \$	640 \$	393 \$	(369)\$	1 584 \$	(262)\$	4 965 \$	3 625 \$	4 454 \$
Moyenne du capital de risque (2)	6 350 \$	1 000 \$	1 300 \$	3 000 \$	7 100 \$	750 \$	19 500 \$	18 600 \$	15 050 \$
Ajouter : Sous-attribution (sur attribution) de capital	–	–	–	–	–	3 650	3 650	600	1 900
Écart d'acquisition et capital incorporel	2 000	2 650	200	3 650	1 000	600	10 100	11 250	7 700
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	8 350 \$	3 650 \$	1 500 \$	6 650 \$	8 100 \$	5 000 \$	33 250 \$	30 450 \$	24 650 \$
Ajouter : Incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–	550	–
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'écart d'acquisition	8 350 \$	3 650 \$	1 500 \$	6 650 \$	8 100 \$	5 000 \$	33 250 \$	31 000 \$	24 650 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35,6 %	17,6 %	26,6 %	(5,5)%	19,5 %	n.s.	14,9 %	11,9 %	18,1 %
Ajouter : Incidence de la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	–	–	3,0 %	–
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	35,6 %	17,6 %	26,6 %	(5,5)%	19,5 %	n.s.	14,9 %	14,9 %	18,1 %
Rendement du capital de risque	46,9 %	64,6 %	30,1 %	(12,2)%	22,3 %	n.s.	25,4 %	19,5 %	29,6 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi qu'au risque d'assurance. Se reporter à la rubrique Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.

(3) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué ou de capital économique.

n.s. : non significatif

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur intrinsèque entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur intrinsèque comme étant la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances plus la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation conformes à ceux d'autres sociétés d'assurances. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur intrinsèque d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur intrinsèque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être comparable directement aux mesures analogues présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Vue générale

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR. Par conséquent, les montants déclarés et les ratios connexes ne sont pas nécessairement comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Selon nous, le fait de ne pas tenir compte des éléments mentionnés ci-dessous devrait accroître la comparabilité de notre performance financière par rapport aux périodes précédentes et permettre aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne notre performance pour 2010 et 2009.

Résultats de 2010 excluant la perte liée à Liberty Life

En octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de vendre Liberty Life, notre division d'assurance vie aux États-Unis, à Athene Holding Ltd. pour 628 millions de dollars US. Nous avons comptabilisé une perte de 116 millions de dollars (114 millions de dollars US) avant et après impôts au quatrième trimestre de 2010.

Résultats de 2009 excluant la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition

Au deuxième trimestre de 2009, nous avons comptabilisé une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars avant et après impôts.

Le tableau suivant illustre le rapprochement de nos résultats excluant la perte liée à Liberty Life et la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition pour les exercices terminés le 31 octobre 2010 et le 31 octobre 2009, respectivement.

	Tableau 60	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)	2010	2009
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	6 968 \$	5 526 \$
Ajouter : Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	1 000
Perte liée à Liberty Life	116	–
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle, déduction faite des éléments susmentionnés	7 084 \$	6 526 \$
Charge d'impôts	1 646	1 568
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle, déduction faite des éléments susmentionnés	5 438 \$	4 958 \$
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	99	100
Bénéfice net, déduction faite des éléments susmentionnés	5 339 \$	4 858 \$
Dividendes sur actions privilégiées	258	233
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite des éléments susmentionnés	5 081 \$	4 625 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 420 719	1 398 675
Bénéfice de base par action	3,49 \$	2,59 \$
Ajouter : Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	0,71
Perte liée à Liberty Life	0,08	–
Bénéfice de base par action, déduction faite des éléments susmentionnés (1)	3,57 \$	3,31 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 433 754	1 412 126
Bénéfice dilué par action	3,46 \$	2,57 \$
Ajouter : Charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition	–	0,71
Perte liée à Liberty Life	0,08	–
Bénéfice dilué par action, déduction faite des éléments susmentionnés	3,54 \$	3,28 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	33 250	30 450
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	14,9 %	11,9 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite des éléments susmentionnés	33 250	31 000
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), déduction faite des éléments susmentionnés	15,3 %	14,9 %
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices	23,6 %	28,4 %
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices, déduction faite des éléments susmentionnés	23,2 %	24,0 %

(1) Basé sur les soldes réels avant amortissement

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Se reporter aux notes 9 et 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2010.

Renseignements supplémentaires

Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

Tableau 61

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens			Intérêt (1)			Taux moyen		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada	1 060 \$	2 692 \$	1 837 \$	14 \$	37 \$	45 \$	1,32 %	1,37 %	2,45 %
États-Unis	4 167	4 674	4 168	12	11	137	0,29	0,24	3,29
Autres pays	4 846	3 976	7 802	33	114	316	0,68	2,87	4,05
	10 073	11 342	13 807	59	162	498	0,59	1,43	3,61
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction (3)	151 724	136 963	149 098	3 729	4 041	4 862	2,46	2,98	3,26
Titres disponibles à la vente	42 589	50 686	39 626	1 041	1 905	1 800	2,44	3,76	4,54
	194 313	187 649	188 724	4 770	5 946	6 662	2,45	3,19	3,53
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	57 508	44 476	68 356	474	931	2 889	0,82	2,09	4,23
Prêts									
Canada									
Prêts de détail (3)	204 592	185 318	170 300	9 138	8 660	7 446	4,47	4,65	4,37
Prêts de gros	30 716	35 074	38 558	1 035	1 179	2 443	3,37	3,36	6,34
	235 308	220 392	208 858	10 173	9 839	9 889	4,32	4,45	4,73
États-Unis	34 739	42 227	35 096	1 376	1 777	2 161	3,96	4,21	6,16
Autres pays	15 243	17 559	15 623	1 821	1 923	2 939	11,95	10,95	18,81
	285 290	280 178	259 577	13 370	13 539	14 989	4,69	4,82	5,77
Total de l'actif productif d'intérêts	547 184	523 645	530 464	18 673	20 578	25 038	3,41	3,93	4,72
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	5 923	5 895	3 702	–	–	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 984	10 247	11 274	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	121 909	155 513	104 860	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$	18 673 \$	20 578 \$	25 038 \$	2,73 %	2,95 %	3,85 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (2), (3)									
Canada	177 830 \$	172 736 \$	165 400 \$	2 646 \$	2 946 \$	4 423 \$	1,49 %	1,71 %	2,67 %
États-Unis	54 483	58 679	56 234	334	778	1 758	0,61	1,33	3,13
Autres pays	126 460	143 736	150 564	2 111	3 038	5 977	1,67	2,11	3,97
	358 773	375 151	372 198	5 091	6 762	12 158	1,42	1,80	3,27
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 689	37 597	45 367	1 749	1 286	1 525	3,67	3,42	3,36
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	42 941	36 647	36 558	374	409	1 613	0,87	1,12	4,41
Débiteures subordonnées	6 321	7 377	7 183	307	350	354	4,86	4,74	4,93
Autres passifs portant intérêt	1 849	3 943	3 962	175	230	334	9,46	5,81	8,43
Total du passif portant intérêt	457 573	460 715	465 268	7 696	9 037	15 984	1,62	1,89	3,28
Dépôts ne portant pas intérêt (3)	51 906	46 807	38 843	–	–	–	–	–	–
Acceptations	7 984	10 247	11 274	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	127 578	142 964	108 116	–	–	–	–	–	–
Total du passif	645 041 \$	660 733 \$	623 501 \$	7 696 \$	9 037 \$	15 984 \$	1,19 %	1,37 %	2,56 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	4 718	4 130	1 795	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires	33 241	30 437	25 004	–	–	–	–	–	–
Total du passif et des capitaux propres	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$	7 696 \$	9 037 \$	15 984 \$	1,13 %	1,30 %	2,46 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	683 000 \$	695 300 \$	650 300 \$	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$	1,61 %	1,66 %	1,39 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne de l'actif productif)									
Canada	333 546 \$	311 715 \$	308 574 \$	8 405 \$	7 863 \$	6 935 \$	2,52 %	2,52 %	2,25 %
États-Unis	98 193	107 131	108 733	1 718	2 134	1 132	1,75	1,99	1,04
Autres pays	115 445	104 799	113 157	854	1 544	987	0,74	1,47	0,87
Total	547 184 \$	523 645 \$	530 464 \$	10 977 \$	11 541 \$	9 054 \$	2,01 %	2,20 %	1,71 %

(1) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 410 millions de dollars (398 millions en 2009; 343 millions en 2008).

(2) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 90 milliards de dollars (72 milliards en 2009; 56 milliards en 2008), des frais d'intérêt de 0,4 milliard (0,4 milliard en 2009; 0,6 milliard en 2008), ainsi que des taux moyens de 0,5 % (0,5 % en 2009; 1,0 % en 2008). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 236 milliards de dollars (271 milliards en 2009; 287 milliards en 2008), des frais d'intérêt de 3,9 milliards (5,6 milliards en 2009; 10,1 milliards en 2008), ainsi que des taux moyens de 1,65 % (2,07 % en 2009; 3,53 % en 2008).

(3) Les chiffres correspondants présentés précédemment ont été reclassés.

Variation du revenu net d'intérêt ⁽¹⁾

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens)	2010 par rapport à 2009			2009 par rapport à 2008		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Canada	(22)\$	(1)\$	(23)\$	16 \$	(24)\$	(8)\$
États-Unis	(1)	2	1	15	(141)	(126)
Autres pays	21	(102)	(81)	(127)	(75)	(202)
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction ⁽³⁾	407	(719)	(312)	(378)	(443)	(821)
Titres disponibles à la vente	(272)	(592)	(864)	448	(343)	105
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	219	(676)	(457)	(801)	(1 157)	(1 958)
Prêts						
Canada						
Prêts de détail ⁽³⁾	873	(395)	478	682	532	1 214
Prêts de gros	(147)	3	(144)	(204)	(1 060)	(1 264)
États-Unis	(301)	(100)	(401)	385	(769)	(384)
Autres pays	(267)	165	(102)	330	(1 346)	(1 016)
Total du revenu d'intérêt	510 \$	(2 415)\$	(1 905)\$	366 \$	(4 826)\$	(4 460)\$
Passif						
Dépôts ⁽³⁾						
Canada	85 \$	(385)\$	(300)\$	188 \$	(1 665)\$	(1 477)\$
États-Unis	(52)	(392)	(444)	73	(1 053)	(980)
Autres pays	(337)	(590)	(927)	(260)	(2 679)	(2 939)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	365	98	463	(265)	26	(239)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	64	(99)	(35)	4	(1 208)	(1 204)
Déventures subordonnées	(51)	8	(43)	9	(13)	(4)
Autres passifs portant intérêt	(158)	103	(55)	–	(104)	(104)
Total des frais d'intérêt	(84)\$	(1 257)\$	(1 341)\$	(251)\$	(6 696)\$	(6 947)\$
Revenu net d'intérêt	594 \$	(1 158)\$	(564)\$	617 \$	1 870 \$	2 487 \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Les chiffres correspondants montants présentés précédemment ont été reclassés.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 63

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	124 064 \$	117 292 \$	117 690 \$	107 453 \$	94 272 \$
Prêts aux particuliers	69 291	60 493	48 780	42 506	37 946
Prêts sur cartes de crédit	9 704	8 285	8 538	8 142	6 966
Prêts aux petites entreprises	2 712	2 851	2 804	2 652	2 318
Prêts de détail	205 771	188 921	177 812	160 753	141 502
Prêts aux entreprises	45 217 \$	47 110 \$	53 775 \$	51 237 \$	44 353 \$
États souverains	2 785	1 394	1 544	585	553
Banques	808	1 096	978	521	160
Prêts de gros	48 810	49 600	56 297	52 343	45 066
	254 581 \$	238 521 \$	234 109 \$	213 096 \$	186 568 \$
États-Unis					
Prêts de détail	11 121 \$	11 678 \$	12 931 \$	6 804 \$	7 652 \$
Prêts de gros	20 852	25 387	30 943	18 548	13 847
	31 973	37 065	43 874	25 352	21 499
Autres pays					
Prêts de détail	4 936 \$	4 625 \$	4 712 \$	1 905 \$	1 896 \$
Prêts de gros	11 084	12 964	20 345	10 862	9 084
	16 020	17 589	25 057	12 767	10 980
Total des prêts et des acceptations	302 574 \$	293 175 \$	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 997)	(3 188)	(2 215)	(1 493)	(1 409)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	299 577 \$	289 987 \$	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$

Prêts et acceptations par portefeuille de crédit et par secteur

Tableau 64

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels	128 832 \$	122 130 \$	122 991 \$	109 745 \$	96 675 \$
Prêts aux particuliers	80 174	71 542	60 727	48 743	44 902
Prêts sur cartes de crédit	10 110	8 701	8 933	8 322	7 155
Prêts aux petites entreprises	2 712	2 851	2 804	2 652	2 318
Prêts de détail	221 828	205 224	195 455	169 462	151 050
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	4 815 \$	5 090 \$	5 305 \$	5 367 \$	5 435 \$
Industrie automobile	3 527	3 657	3 999	3 285	2 958
Biens de consommation	5 912	6 141	7 389	5 206	4 553
Énergie	5 945	7 055	8 146	7 632	6 010
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	4 769	3 541	8 788	6 959	4 459
Industrie forestière	792	830	1 152	1 349	1 126
Produits industriels	3 731	3 972	5 033	4 119	3 659
Mines et métaux	635	1 774	3 947	2 301	1 072
Secteur immobilier et secteurs connexes	18 358	21 049	22 978	19 187	16 145
Technologie et médias	2 569	2 562	3 206	2 423	2 326
Transport et environnement	3 759	4 413	4 239	2 656	2 400
Autres (1)	20 253	22 572	25 623	17 583	15 586
États souverains	3 765	2 779	2 496	932	887
Banques	1 916	2 516	5 284	2 754	1 381
Prêts de gros	80 746	87 951	107 585	81 753	67 997
Total des prêts et des acceptations	302 574 \$	293 175 \$	303 040 \$	251 215 \$	219 047 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 997)	(3 188)	(2 215)	(1 493)	(1 409)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	299 577 \$	289 987 \$	300 825 \$	249 722 \$	217 638 \$

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié aux autres services, 8,1 milliards de dollars, aux produits de financement, 5,1 milliards, aux sociétés de portefeuille et de placement, 4,0 milliards, aux soins de santé, 2,7 milliards, et à d'autres éléments, 0,4 milliard.

Prêts douteux, par portefeuille de crédit et par secteur géographique

Tableau 65

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels	808 \$	641 \$	340 \$	180 \$	165 \$
Prêts aux particuliers	383	409	348	189	205
Prêts aux petites entreprises	49	59	40	19	13
Prêts de détail	1 240	1 109	728	388	383
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	77 \$	82 \$	95 \$	65 \$	45 \$
Industrie automobile	111	41	20	5	8
Biens de consommation	132	145	57	83	85
Énergie	112	107	80	3	6
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	70	227	25	14	15
Industrie forestière	56	53	25	29	12
Produits industriels	142	172	194	29	17
Mines et métaux	12	22	7	4	5
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 627	1 625	1 137	353	74
Technologie et médias	70	115	45	10	49
Transport et environnement	69	29	10	19	19
Autres (1)	1 238	1 658	500	116	108
Prêts aux organismes souverains	9	10	-	-	-
Prêts aux banques	34	62	-	-	-
Prêts de gros	3 759	4 348	2 195	730	443
Total des prêts douteux (2)	4 999 \$	5 457 \$	2 923 \$	1 118 \$	826 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	544 \$	441 \$	238 \$	149 \$	127 \$
Prêts aux particuliers	174	173	150	152	183
Prêts aux petites entreprises	49	59	40	19	13
Prêts de détail	767	673	428	320	323
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	71 \$	77 \$	95 \$	64 \$	45 \$
Industrie automobile	87	27	17	4	5
Biens de consommation	53	53	43	81	73
Énergie	65	5	5	1	4
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	1	3	3	2
Industrie forestière	11	20	22	28	11
Produits industriels	99	140	174	28	14
Mines et métaux	4	6	6	4	5
Secteur immobilier et secteurs connexes	177	232	50	53	26
Technologie et médias	55	88	10	10	9
Transport et environnement	42	17	10	19	6
Autres	106	173	94	82	66
Prêts aux organismes souverains	-	-	-	-	-
Prêts aux banques	-	-	-	-	-
Prêts de gros	771	839	529	377	266
Total	1 538 \$	1 512 \$	957 \$	697 \$	589 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	117 \$	108 \$	52 \$	6 \$	8 \$
Prêts aux particuliers	105	119	81	21	7
Prêts de détail	222	227	133	27	15
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	3 \$	3 \$	- \$	1 \$	- \$
Industrie automobile	22	14	3	1	3
Biens de consommation	41	34	14	2	12
Énergie	43	100	73	-	-
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	54	213	8	-	-
Industrie forestière	26	33	3	1	1
Produits industriels	40	32	20	1	3
Mines et métaux	6	16	1	-	-
Secteur immobilier et secteurs connexes	1 162	1 365	1 087	300	48
Technologie et médias	10	20	35	-	40
Transport et environnement	17	9	-	-	13
Autres	1 038	1 355	282	16	23
Prêts aux organismes souverains	-	-	-	-	-
Prêts aux banques	-	-	-	-	-
Prêts de gros	2 462	3 194	1 526	322	143
Total	2 684 \$	3 421 \$	1 659 \$	349 \$	158 \$
Autres pays					
Prêts de détail	251 \$	209 \$	167 \$	41 \$	45 \$
Prêts de gros	526	315	140	31	34
Total	777 \$	524 \$	307 \$	72 \$	79 \$
Total des prêts douteux	4 999 \$	5 457 \$	2 923 \$	1 118 \$	826 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	(1 111)	(1 279)	(767)	(351)	(263)
Prêts douteux, montant net	3 888 \$	4 178 \$	2 156 \$	767 \$	563 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,63 %	0,52 %	0,28 %	0,16 %	0,17 %
Prêts aux particuliers	0,48 %	0,57 %	0,57 %	0,39 %	0,46 %
Prêts aux petites entreprises	1,81 %	2,07 %	1,43 %	0,72 %	0,56 %
Prêts de détail	0,56 %	0,54 %	0,37 %	0,23 %	0,25 %
Prêts de gros	4,66 %	4,94 %	2,04 %	0,89 %	0,65 %
Total	1,65 %	1,86 %	0,96 %	0,45 %	0,38 %
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux	22,22 %	23,44 %	26,24 %	31,40 %	31,84 %

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié à d'autres éléments, 108 millions de dollars, aux produits de financement, 865 millions, aux autres services, 157 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 75 millions, et aux soins de santé, 33 millions.

(2) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 202 millions de dollars en 2010 (359 millions en 2009; 347 millions en 2008; 280 millions en 2007; 305 millions en 2006).

Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)
Tableau 66

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires résidentiels	60 \$	73 \$	16 \$	5 \$	6 \$
Prêts aux particuliers	595	701	445	364	306
Prêts sur cartes de crédit	413	402	270	223	163
Prêts aux petites entreprises	45	55	46	34	29
Prêts de détail	1 113	1 231	777	626	504
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	19 \$	20 \$	5 \$	2 \$	(1)\$
Industrie automobile	21	21	10	2	4
Biens de consommation	37	61	19	27	7
Énergie	(6)	16	21	(7)	(53)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	(30)	266	–	–	4
Industrie forestière	5	13	2	10	2
Produits industriels	3	67	95	10	4
Mines et métaux	–	7	2	1	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	512	587	345	78	1
Technologie et médias	5	96	21	(2)	(5)
Transport et environnement	12	11	3	7	1
Autres	129	408	130	28	14
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	15	20	–	–	–
Prêts de gros	722	1 593	653	156	(22)
Total des provisions spécifiques	1 835 \$	2 824 \$	1 430 \$	782 \$	482 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	7 \$	18 \$	8 \$	5 \$	6 \$
Prêts aux particuliers	444	467	352	334	296
Prêts sur cartes de crédit	399	393	266	220	161
Prêts aux petites entreprises	45	55	46	34	29
Prêts de détail	895	933	672	593	492
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	18	18	5	2	(1)
Industrie automobile	15	17	10	2	4
Biens de consommation	17	26	13	26	6
Énergie	3	(4)	(3)	(4)	(10)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	(1)	36	–	–	–
Industrie forestière	3	9	2	10	1
Produits industriels	(4)	36	78	10	4
Mines et métaux	2	2	1	1	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	35	52	12	15	2
Technologie et médias	(6)	33	4	4	1
Transport et environnement	10	7	3	8	2
Autres (1)	30	204	27	28	6
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	122	436	152	102	15
Total	1 017 \$	1 369 \$	824 \$	695 \$	507 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	35 \$	51 \$	6 \$	1 \$	– \$
Prêts aux particuliers	138	207	74	22	10
Prêts sur cartes de crédit	14	9	4	3	2
Prêts aux petites entreprises	–	–	–	–	–
Prêts de détail	187	267	84	26	12
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	1 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$
Industrie automobile	6	4	–	–	–
Biens de consommation	8	23	6	1	1
Énergie	(7)	20	24	(3)	(43)
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	(29)	230	–	–	4
Industrie forestière	2	4	–	–	1
Produits industriels	7	31	17	–	–
Mines et métaux	(2)	5	1	–	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	419	527	333	63	–
Technologie et médias	11	60	17	(6)	(6)
Transport et environnement	2	3	–	–	(1)
Autres	58	187	96	3	6
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	476	1 096	494	58	(38)
Total	663 \$	1 363 \$	578 \$	84 \$	(26)\$
Autres pays					
Prêts de détail	31 \$	31 \$	21 \$	7 \$	– \$
Prêts de gros	124	61	7	(4)	1
Total	155	92	28	3	1
Total de la dotation aux provisions spécifiques	1 835 \$	2 824 \$	1 430 \$	782 \$	482 \$
Total de la dotation à la provision générale	26	589	165	9	(53)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861 \$	3 413 \$	1 595 \$	791 \$	429 \$
Dotation aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,63 %	0,97 %	0,53 %	0,33 %	0,23 %

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié aux produits de financement, néant, aux autres services, 50 millions de dollars, aux soins de santé, 8 millions, aux sociétés de portefeuille et de placement, 28 millions, et à d'autres éléments, 43 millions.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique
Tableau 67

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2010	2009 (1)	2008	2007	2006
Provision au début	3 302 \$	2 438 \$	1 572 \$	1 486 \$	1 568 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 861	3 413	1 595	791	429
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(46)	(52)	(9)	(5)	(5)
Prêts aux particuliers	(690)	(732)	(504)	(446)	(379)
Prêts sur cartes de crédit	(477)	(455)	(319)	(268)	(204)
Prêts aux petites entreprises	(56)	(54)	(44)	(42)	(36)
Prêts de détail	(1 269)	(1 293)	(876)	(761)	(624)
Prêts aux entreprises	(949)\$	(1 373)\$	(435)\$	(107)\$	(89)\$
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	(949)	(1 373)	(435)	(107)	(89)
Total des radiations par portefeuille	(2 218)\$	(2 666)\$	(1 311)\$	(868)\$	(713)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	2 \$	1 \$	1 \$	1 \$	— \$
Prêts aux particuliers	91	74	76	75	64
Prêts sur cartes de crédit	64	53	49	46	41
Prêts aux petites entreprises	7	5	7	7	7
Prêts de détail	164	133	133	129	112
Prêts aux entreprises	72 \$	140 \$	29 \$	41 \$	93 \$
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	72	140	29	41	93
Total des recouvrements par portefeuille	236 \$	273 \$	162 \$	170 \$	205 \$
Radiations nettes	(1 982)\$	(2 393)\$	(1 149)\$	(698)\$	(508)\$
Ajustements (2)	(85)	(156)	281	(7)	(3)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	3 096 \$	3 302 \$	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	47 \$	39 \$	23 \$	13 \$	11 \$
Prêts aux particuliers	88	94	79	79	88
Prêts aux petites entreprises	18	22	17	9	9
Prêts de détail	153	155	119	101	108
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	14 \$	10 \$	13 \$	9 \$	8 \$
Industrie automobile	27	6	5	2	3
Biens de consommation	20	18	12	45	32
Énergie	10	1	2	—	2
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1	—	9	9	10
Industrie forestière	4	8	4	10	2
Produits industriels	36	63	49	9	8
Mines et métaux	1	1	1	1	1
Secteur immobilier et secteurs connexes	36	44	9	18	10
Technologie et médias	12	32	6	5	5
Transport et environnement	6	7	5	7	7
Autres	40	72	23	38	24
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	207	262	138	153	112
	360 \$	417 \$	257 \$	254 \$	220 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	12 \$	10 \$	5 \$	1 \$	1 \$
Prêts aux particuliers	29	34	16	5	2
Prêts aux petites entreprises	—	—	—	—	—
Prêts de détail	41	44	21	6	3
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	1 \$	1 \$	— \$	— \$	1 \$
Industrie automobile	8	5	—	—	2
Biens de consommation	8	9	6	—	3
Énergie	12	42	27	—	—
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	5	62	—	—	1
Industrie forestière	2	2	—	—	—
Produits industriels	8	17	8	—	—
Mines et métaux	—	5	1	—	—
Secteur immobilier et secteurs connexes	162	241	241	56	1
Technologie et médias	6	3	13	—	—
Transport et environnement	2	3	—	—	—
Autres	220	233	79	6	4
Prêts aux organismes souverains	—	—	—	—	—
Prêts aux banques	—	—	—	—	—
Prêts de gros	434	623	375	62	12
	475 \$	667 \$	396 \$	68 \$	15 \$
Autres pays					
Prêts de détail	83 \$	74 \$	68 \$	13 \$	12 \$
Prêts de gros	193	121	46	16	16
	276	195	114	29	28
Total des provisions spécifiques pour pertes sur prêts	1 111 \$	1 279 \$	767 \$	351 \$	263 \$
Provision générale					
Prêts hypothécaires résidentiels	77 \$	50 \$	20 \$	16 \$	19 \$
Prêts aux particuliers	709	671	461	349	365
Prêts sur cartes de crédit	384	327	270	193	195
Prêts aux petites entreprises	60	47	47	37	37
Prêts de détail	1 230	1 095	798	595	616
Prêts de gros	656	814	650	370	349
Provision générale pour les éléments hors bilan et les autres éléments	99	114	84	256	258
Total de la provision générale	1 985 \$	2 023 \$	1 532 \$	1 221 \$	1 223 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	3 096 \$	3 302 \$	2 299 \$	1 572 \$	1 486 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	1,02 %	1,13 %	0,76 %	0,63 %	0,68 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,68 %	0,82 %	0,42 %	0,30 %	0,25 %

 (1) Au 1^{er} novembre 2008, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*.

(2) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en monnaies autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 25 millions de dollars lié à RBTT en 2008; ajustement de 50 millions lié à ANB en 2008; ajustement de 21 millions lié à Flag Bank en 2007.

Information sur la qualité du crédit par province canadienne
Tableau 68

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (1)	13 942 \$	12 709 \$	11 446 \$	11 556 \$	10 256 \$
Québec	31 396	28 739	32 908	35 168	32 723
Ontario	112 559	106 957	105 410	90 242	81 968
Provinces des Prairies (2)	51 563	47 654	43 884	40 956	32 598
Colombie-Britannique et territoires (3)	45 121	42 462	40 461	35 174	29 023
Total des prêts et des acceptations au Canada	254 581 \$	238 521 \$	234 109 \$	213 096 \$	186 568 \$
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (1)	72 \$	57 \$	66 \$	53 \$	53 \$
Québec	162	190	122	118	68
Ontario	598	647	504	322	286
Provinces des Prairies (2)	429	300	158	112	107
Colombie-Britannique et territoires (3)	277	318	107	92	75
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	1 538 \$	1 512 \$	957 \$	697 \$	589 \$
Dotations aux provisions spécifiques					
Provinces de l'Atlantique (1)	50 \$	56 \$	43 \$	40 \$	33 \$
Québec	85	90	63	66	47
Ontario	659	942	610	490	344
Provinces des Prairies (2)	146	138	60	51	38
Colombie-Britannique et territoires (3)	77	143	48	48	45
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances au Canada	1 017 \$	1 369 \$	824 \$	695 \$	507 \$

(1) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(3) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Prêts et acceptations liés aux petites entreprises au Canada par secteur
Tableau 69

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008	2007	2006
Exploitations agricoles	332 \$	304 \$	261 \$	271 \$	248 \$
Industrie automobile	643	666	636	650	601
Biens de consommation	2 367	2 261	2 234	2 350	2 043
Énergie	393	367	384	370	284
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	73	66	84	88	73
Industrie forestière	305	316	346	351	366
Produits industriels	1 712	1 696	1 672	1 543	1 377
Mines et métaux	113	102	100	98	88
Secteur immobilier et secteurs connexes	3 205	3 053	3 052	2 822	2 565
Technologie et médias	318	318	316	314	300
Transport et environnement	941	961	940	901	774
Autres (1)	5 360	5 013	4 687	4 488	4 098
Total des prêts liés aux petites entreprises	15 762 \$	15 123 \$	14 712 \$	14 246 \$	12 817 \$

(1) Pour 2010, le poste Autres est lié principalement aux autres services – 3,2 milliards de dollars; aux soins de santé – 1,6 milliard; aux sociétés de portefeuille et de placement – 474 millions; aux produits de financement – 73 millions et aux autres secteurs – 46 millions.